
Commission de la santé et des services sociaux

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2016-2017**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2015-2016, indiquer :	31
• la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;	
• la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;	
• leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.	
2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2015-2016. Indiquer :	32
• le lieu ;	
• le coût ;	
• la ou les dates de participation ;	
• le nombre de participants ;	
• le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;	
• le nom de la formation ou de l'activité.	
3. Sommes dépensées en 2015-2016 (et prévisions pour 2016-2017) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	33
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2015-2016, en indiquant pour chacun :	34
• son mandat ;	
• la liste des membres ;	
• le budget dépensé ;	
• le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;	
• les résultats atteints.	

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents. 35
6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2015-2016. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet. 36
- Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser. 37
8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2015-2016 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception. 38
9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2015-2016. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts. 39
10. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016. 40
11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 : 42
- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 : 43
- le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2015-2016 : 44
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
- Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 : 45
- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;
 - le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), les firmes externes ou consultants engagés à cette fin, ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique.
15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire). 47
16. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2015-2016, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2016-2017. 48
17. Concernant les services préhospitaliers d'urgence: 49
- la moyenne des délais de réponse selon la priorité d'appel par région et total, pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nombre de transports d'urgences hors-délais selon la priorité d'appel par région pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
 - le budget accordé par région et per capita et total pour 2014-2015 et 2015-2016, indiquer également budget consenti par titre d'emploi;
 - le nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulances par région et total pour 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nombre de transports ambulanciers par région et total, en indiquant le type de transport (urgence ou inter-établissement) et le type de soin (de base ou médicaux avancés) pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
 - la couverture horaire assurée selon la zone ambulancière pour les années 2014-2015 et 2015-2016 ;
 - les budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et total, pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nombre de véhicules ambulanciers en service par région, pour les années 2014-2015 et 2015-2016
 - la liste de toutes les entreprises, corporations, coopératives ou autres qui ont le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

18. Moyenne des délais de réponses de la Corporation Urgences-Santé pour les années 2014-2015 et 2015-2016. Ventilation des budgets alloués, en précisant notamment: 50
- le nombre de postes et détails (infirmières, infirmiers, chauffeurs, répartiteurs, etc.);
 - le nombre de déplacements d'un établissement à un autre de transports, de détournements, etc.);
 - le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents);
 - le nombre d'unités d'ambulance.
19. Nombre de véhicules ambulanciers par région qui sont dotés au 31 mars 2016; 51
- de la répartition assistée par ordinateur (RAO);
 - d'un GPS en fonction;
 - d'indications aux paramédics par écran;
 - d'un suivi du véhicule en temps réel.
20. Budget et dépenses des agences régionales à l'égard des services préhospitaliers d'urgence en 2015-2016. Indiquer sommes additionnelles consenties par région en cours d'année financière pour assurer une couverture adéquate de service, par région. 53
21. Pour les maisons de naissance au Québec, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016 : 54
- le nom et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec;
 - financement gouvernemental accordé à ces maisons;
 - nombre de nouvelles maisons en 2014-2015 et 2015-2016;
 - les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nombre de naissances dans les maisons de naissance;
 - le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissances.
22. Pour les sages-femmes au Québec, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016: 55
- le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel);
 - les prévisions pour 2016-2017.
23. Concernant les factures impayées dans le réseau de la santé québécois, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016: 56
- le nombre de factures impayé dans les établissements du réseau de santé du Québec;
 - la somme totale des factures impayées;
 - les sommes récupérées au cours des dernières années;
 - les moyens entrepris pour récupérer les sommes impayées.
24. Concernant les cliniques médicales qui sont gérées complètement par des professionnels de la santé qui sont tous participants au régime public et qui sont rémunérés par la RAMQ, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016 : 57
- nombre de cabinets privés au Québec et ventilé par région.

25.	Concernent les établissements de santé (CISSS, CIUSSS et établissements non-fusionnés), fournir pour l'année-financière 2015-2016 :	58
	<ul style="list-style-type: none"> • budget de fonctionnement pour tous les établissements; • nombre total d'employés réguliers pour tous les établissements; • nombre total d'employés à temps partiel en ETC pour tous les établissements; • nombre total de cadres pour tous les établissements; • nombre total d'employés occasionnels en ETC pour tous les établissements. 	
26.	Crédits votés et montants réellement dépensés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2014-2015 et 2015-2016. Indiquer le total par région et le total national.	59
27.	Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, par région et par établissement pour 2014-2015 et 2015-2016. Indiquer le total par région et le total national.	60
28.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2014-2015 et 2015-2016. Indiquer le total par région et le total national.	61
29.	Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2016 et comparaison avec le 31 mars 2015. Indiquer les prévisions pour 2015-2016.	62
30.	Coûts de système (augmentation naturelle qui s'établit en fonction de l'inflation et de la demande de services) du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.	63
31.	Budget de fonctionnement de chacun des organismes et comités relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.	64
32.	Budgets et dépenses annuels de fonctionnement prévu pour le Commissaire à la santé et au bien-être et effectifs prévus. Indiquer également le nombre de ressources déployées dans chacune des régions administratives.	65
33.	État de la situation relativement aux chantiers en cours et annoncés (échancier, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.) au niveau des établissements de santé.	66
34.	Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2016 (nombre de GMF accrédité par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2016, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.)	67
35.	Liste des avis reçus de la part de l'AETMIS et du Conseil du médicament et suites données à chacun de ces avis en 2014-2015 et 2015-2016.	68
36.	Liste de tous les avis reçus de la part des comités mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou relevant de celui-ci et suites données à chacun de ces avis en 2014-2015 et 2015-2016.	69

37.	Crédits engagés, montants dépensés, actions posées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2014-2015 et 2015-2016.	70
38.	Répartition de tous les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux par secteurs d'emploi en 2014-2015 et 2015-2016 à temps partiel et à temps plein.	71
39.	Ventilation des dépenses reliées aux bénéficiaires des employés du réseau, incluant le MSSS, pour 2014-2015 et 2015-2016 :	72
	<ul style="list-style-type: none"> • congés de maladie et assurance salaire; • libérations syndicales et motifs; • arbitrage des griefs payés par l'employeur; • coût et taux d'absentéisme des employés de la santé. 	
40.	Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2014-2015 et 2015-2016.	73
41.	Heures supplémentaires effectuées par les employés du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016 et le nombre d'heures supplémentaires par les infirmières seulement.	74
42.	Indiquer, par région et par établissement, le nombre total d'infirmières, de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins.	75
43.	Rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.	76
44.	Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015 et 2015-2016.	77
45.	Nombre d'infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires à temps plein et nombre à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.	79
46.	Effectifs médicaux, concernant les médecins omnipraticiens, en place au 31 mars 2016 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.	80
47.	Effectifs médicaux, en médecine spécialisée, en place au 31 mars 2016 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour chacune des spécialités pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.	82
48.	Titres d'emploi jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'oeuvre et effectif requis.	83

49.	Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières (pour chacun des programmes) :	84
	<ul style="list-style-type: none"> • par année depuis 2000; • en 2014-2015 et 2015-2016; • prévisions pour les cinq prochaines années (par année); • comparaison avec les autres provinces pour chacune des années; • ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes. 	
50.	Nombre de médecins formés et recrutés à l'étranger en 2014-2015 et 2015-2016.	85
51.	Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2014-2015 et 2015-2016.	86
52.	Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier de 2003-2004 à 2015-2016.	87
53.	Nombre d'infirmières formées à l'étranger, mais qui résident au Québec qui ont commencé à pratiquer au Québec en 2014-2015 et 2015-2016.	88
54.	Nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger pour 2014-2015 et 2015-2016.	89
55.	Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement, par domaine. Indiquer également le nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine. Échéancier pour les prochaines années.	90
56.	Nombre de lits qui ont été fermés en raison d'un manque de ressources dans chacun des établissements du réseau, par établissement, par région et au total en 2015-2016.	91
57.	Nombre de lits dressés au 31 mars 2011 et au 31 mars 2016 par rapport au nombre de lits au permis pour chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement, par région et au total.	92
58.	Nombre de lits de courte durée (au permis et dressés) par 1 000 habitants dans chaque région au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.	97
59.	Nombre de journées d'hospitalisation par 1 000 habitants, par région, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.	99
60.	Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2015-2016 et comparaison avec 2014-2015.	101
61.	Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total en 2014-2015 et 2015-2016.	102

62.	Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2014-2015 et 2015-2016 par région et clinique.	103
63.	Nombre de chirurgies pratiquées au Québec en 2014-2015 et en 2015-2016, ventilé par mois et selon les spécialités.	104
64.	Nombre total de patients en attente par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2014-2015 et en 2015-2016	105
65.	Pour les examens de résonance magnétique, indiquez pour les 5 dernières années, <ul style="list-style-type: none"> • délais moyen d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement; • liste d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement. 	106
66.	Concernant la promesse électorale du gouvernement de rembourser aux patients qui vont dans une clinique privée pour un scan, une échographie ou un examen de résonance magnétique : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des coûts annuels pour chacun de ses examens; • calendrier de déploiement; • estimation du nombre de patients qui pourraient annuellement bénéficier de ce remboursement pour chacun des examens. 	107
67.	Concernant le parc immobilier du réseau de la santé : <ul style="list-style-type: none"> • valeur du déficit du maintien des actifs (DMA) des immeubles du réseau de la santé pour l'ensemble du Québec et ventilé par région; • liste des immeubles qui accusent un DMA; • valeur du DMA ces immeubles; • liste des établissements disposant d'un plan directeur de maintien des actifs (PDMA). 	108
68.	Copie de toute analyse, enquête, étude, note et/ou rapport produit pour ou par le MSSS concernant la prise en charge et le suivi de tout patient sans médecin de famille sur référence (lettre d'entente 245).	116
69.	Bilan de l'application de la lettre d'entente 245 depuis 2011. <ul style="list-style-type: none"> • nombre de médecins ayant reçu une prime; • coûts des primes versées aux médecins; • nombre de patients qui ont eu accès à un médecin de famille. 	117
70.	Concernant une directive de l'ancienne Agence de la santé de Montréal pour les patients atteints de cancer : <ul style="list-style-type: none"> • copie du rapport du comité de travail mis sur pied déposé en 2015 • modèle de financement déterminé par la suite par le MSSS 	118
71.	Sommes alloués en 2015-2016 aux organismes communautaires œuvrant en cancérologie dans le cadre du programme PSOC, tant au niveau régional que national. Prévisions pour 2016-2017.	119

72.	Concernant les primes de départ versés aux PDG des établissements et aux cadres du réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10;	121
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de cadres qui ont touché une prime; • nombre de PDG qui ont touché une prime; • valeur des primes versées aux cadres; • valeur des primes versées aux PDG. 	
73.	État de la vérification et actions effectuées par le MSSS contre les établissements de santé qui ont accepté des ristournes non conformes à la loi de la part des pharmaceutiques à la suite d'achats de médicament et consignes du MSSS quant à l'utilisation acceptée de toute somme reçue dans le cadre d'un exercice d'approvisionnement. Consigne quant à l'utilisation acceptée de toute somme reçue dans le cadre d'un exercice d'approvisionnement aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux	122
74.	État d'avancement de la révision du mode de financement des établissements de santé.	125
75.	Concernant l'installation de gicleurs dans les résidences privées et CHSLD ::	126
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de résidences privées et CHSLD à gicler en date du 31 mars 2016 : • coûts estimés de l'installation des gicleurs; • budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide; • exceptions prévus pour les cas particuliers. 	
76.	Étude réalisée par le MSSS sur le projet de corporation professionnelle des préposés aux bénéficiaires et budgets prévus en 2016-2017 pour réaliser ce projet.	127
77.	Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2014-2015 et 2015-2016.	128
78.	Pour chacun des types de chirurgies électives, pour chacun des types de chirurgies avec ou sans hospitalisation et au total, durée moyenne d'attente au total, par région, par établissement et au total en 2014-2015 et 2015-2016.	129
79.	Objectifs du MSSS en vue de la réduction des listes d'attente et cibles précises par type de chirurgie pour 2014-2015 et 2015-2016 (délai maximal, nombre de patients en attente, nombre de patients en attente hors délai, etc.).	130
80.	Budget accordé pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie et montant réellement dépensé à ce poste pour le CLSC (ou CSSS), par région et au total en 2014-2015 et 2015-2016.	131
81.	Nombre de places en ressources intermédiaires par région administrative:	132
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre créé en 2014-2015 et 2015-2016 ; • prévisions pour 2016-2017; • étapes de réalisation de chaque projet; • coûts associés pour la création des places. 	
82.	Nombre et ratio du personnel affecté directement aux soins des bénéficiaires en 2014-2015 et 2015-2016.	134

83.	État de situation sur le Plan d'action en santé mentale.	135
84.	État de situation sur le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.	137
85.	Bilan de l'informatisation du réseau de la santé et évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.	139
86.	Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille selon le sexe, l'âge, la région et le besoin non comblé d'affiliation à un médecin de famille, population de 15 ans et plus au 31 mars 2014, 31 mars 2015 et pour toutes les périodes de l'année 2015-2016.	141
87.	Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, taux de main-d'oeuvre médicale par 1 000 habitants (spécialistes et omnipraticiens) par région administrative et par RLS :	143
	<ul style="list-style-type: none"> • Population • Effectifs médicaux • Ratio de médecins par 1 000 habitants 	
88.	Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, portrait de la main-d'œuvre clinique par région administrative	146
89.	Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne de séjour sur civière lors des 5 dernières années.	147
90.	Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne d'attente avant d'être vu par un médecin lors des 5 dernières années.	148
91.	Pour 2015-2016, nombre d'infirmières praticiennes spécialisées inscrites :	149
	<ul style="list-style-type: none"> • programme de maîtrise en sciences infirmières; • diplôme d'études supérieures spécialisées. 	
92.	Plan de déploiement des 50 super-cliniques :	150
	<ul style="list-style-type: none"> • budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des 50 cliniques super-cliniques • estimation du nombre de ressources humaines déployés au total dans ces cliniques : <ol style="list-style-type: none"> 1. omnipraticiens 2. médecins spécialistes 3. infirmières 4. infirmières auxiliaires 5. infirmières praticiennes spécialisées 6. d'autres professionnels de la santé. 	
93.	Plan de déploiement des 2 000 infirmières praticiennes spécialisées :	151
	<ul style="list-style-type: none"> • budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées • estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployés pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales 	

94.	Sommes dépensées jusqu'à présent pour les projets du CHUM, du CUSM et de l'Hôtel-Dieu de Québec	152
95.	État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du CHUM, du CUSM, de l'Hôtel-Dieu de Québec avec les échéanciers et les coûts prévus.	153
96.	Concernant l'étude pour évaluer les coûts du projet de l'Hôtel-Dieu-de-Québec : <ul style="list-style-type: none"> • coûts de l'étude; • firme retenue pour réaliser l'étude; • mandat de l'étude; • date prévue pour le dépôt de l'étude. 	154
97.	Montant octroyé par le MSSS aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans la lutte aux maladies nosocomiales depuis 2008-2009. Indiquer les sommes par établissement, par région et total.	155
98.	Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, et cela, par région et par établissement pour 2014-2015, 2015-2016 et prévisions 2016-2017. Indiquer le total par région, par établissement et total national.	156
99.	Effectifs du MSSS et des établissements au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.	157
100.	Effectifs affectés au MSSS, établissements et en Santé publique : budget, nombre d'ETC et nombre de médecins par région au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.	158
101.	Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et source de financement.	159
102.	Budget d'opération et effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau de la santé.	160
103.	Ventilation du budget de développement annualisé et déboursé prévu pour la présente année ainsi que pour les années 2005-2006 à 2015-2016 et ce, ventilé par région.	161
104.	Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés en, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 par programme, par région et par établissement.	162
105.	Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux : <ul style="list-style-type: none"> • montant total; • MSSS; • CISSS; • CIUSSS; • établissements non-fusionnés (détailler par établissement); • centres jeunesse. 	163

106.	Pour les chirurgies : coûts par région et par type d'intervention :	164
	<ul style="list-style-type: none"> • hanche; • genou; • cataracte; • un jour; • avec hospitalisation. 	
107.	Contribution des usagers, de la tierce responsabilité et autres :	165
	<ul style="list-style-type: none"> • contribution des bénéficiaires au régime d'assurance médicaments (prime et coassurance); • contribution reliée à l'hébergement; • vente de services; • suppléments de chambres privées et semi privées. 	
108.	Revenus provenant d'autres organismes :	166
	<ul style="list-style-type: none"> • contribution de Loto-Québec pour les joueurs pathologiques et les PAPA; • paiement de la CSST à la RAMQ pour les accidentés du travail. 	
109.	Cotisations au Fonds des services de santé pour les cinq dernières années.	167
110.	Transferts fédéraux pour la santé depuis les cinq dernières années.	168
111.	Le nombre de postes de résidence en médecine laissés vacants en médecine familiale et en spécialité par année depuis 2007-2008 au Québec et par région.	169
112.	Nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite depuis 2003-2004 au Québec et par région.	170
113.	Coût de formation d'un médecin et d'une infirmière.	171
114.	État de situation et plan au sujet des pénuries de médicaments dans le réseau de la santé et des services sociaux.	172
115.	Indiquer, par région et par établissement :	174
	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins; • le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins. 	
116.	Nombre d'infirmières praticiennes en pratique par spécialité et par établissement.	175
117.	Nombre d'infirmières praticiennes en formation par spécialité et par établissement.	176

118.	Nombre de lits de courte durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.	177
119.	Nombre de lits de longue durée qui sont dans des centres hospitaliers par région et par établissement pour les cinq dernières années.	178
120.	Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.	179
121.	Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgies et nom des cliniques concernées ainsi que les sommes versées aux cliniques lors des cinq dernières années.	180
122.	Liste des agences privées de placement en soins et des travailleurs autonomes ayant des contrats avec des établissements publics et montants dépensés pour chacun d'eux en 2014-2015 et 2015-2016.	181
123.	La liste des agences privées d'infirmières (et autre personnel) ayant des contrats avec des établissements publics en 2014-2015 et 2015-2016 : <ul style="list-style-type: none"> • par région; • par établissement; • montant dépensé par agence et par établissement. 	182
124.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	183
125.	Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par appellation d'emploi par région et par établissement.	184
126.	Le nombre d'heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement.	185
127.	Montants et heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante pour les années 2005-2006 à 2015-2016, toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues, ventilation par région et par établissement.	186
128.	Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, les heures travaillées en temps supplémentaire détaillées par catégorie d'emploi pour les années 2006-2007 à 2015-2016.	187
129.	Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, le coût des heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi pour les années 2006-2007 à 2015-2016.	188
130.	Pourcentage des heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des années 2006-2007 à 2015-2016.	189

131.	Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 par établissement, par région.	190
132.	Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par catégorie d'emploi et par région.	191
133.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par catégorie d'emploi par région et par établissement pour 2008-2009 à 2015-2016.	192
134.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi, par région et par établissement pour 2008-2009 à 2015-2016.	193
135.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par région et par établissement pour 2008-2009 à 2015-2016 : <ul style="list-style-type: none"> • infirmières; • infirmières auxiliaires; • inhalothérapeutes; • pharmaciens d'établissements; • autres. 	194
136.	Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.	195
137.	Liste des demandes de permis de CMS déposées au 1er avril 2012 en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.	196
138.	Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisés (CMS) au 31 mars 2016 comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.	200
139.	Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes ayant obtenu un permis.	201
140.	Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.	202
141.	Bilan depuis le début de l'entente entre l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et le Centre médical Rockland MD : nombre et type d'interventions effectués, coûts totaux des interventions.	203
142.	Suivi de la mise en œuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2016 relativement à : proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.	204
143.	Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgences.	205

144.	Suivi des visites dans les urgences considérées comme étant plus problématiques.	206
145.	Nombre de visites à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	207
146.	Délai moyen de séjour à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années. Temps d'attente moyen :	208
	<ul style="list-style-type: none"> • ambulatoire • sur civière 	
147.	Pourcentage de patients à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	209
148.	Patients ayant quitté les urgences sans voir un médecin par région et par établissement au cours des trois dernières années.	210
149.	Cibles et les objectifs du MSSS concernant l'amélioration de la situation dans les urgences.	211
150.	Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologie de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur de la loi 10 :	212
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de systèmes à intégrer; • calendrier de l'intégration; • coûts estimés de l'intégration; • personne ou organisme responsable. 	
151.	Bilan du programme de vaccination contre la méningite de type B au Saguenay-Lac-Saint-Jean en précisant :	213
	<ul style="list-style-type: none"> • coûts de la campagne; • personnes vaccinées; • taux de succès. 	
152.	État de situation au sujet du projet pilote du DSQ. Préciser :	214
	<ul style="list-style-type: none"> • Les montants reçus d'Inforoute santé Canada par année depuis la signature de l'entente; • Les montants déboursés par projet pour le DSQ au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016. • Échéancier de déploiement du DSQ par projet et par région; • La liste des contrats signés, le montant de chacun des contrats, le nom de la firme ou de la personne, le nombre de soumissionnaires et le montant proposé dans la soumission par contrat; • Les effectifs du bureau DSQ ainsi que la provenance des effectifs (ministères, organismes, entreprises privées); • Description des règles d'appel d'offres du MSSS et de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal; • Évaluation des dépassements des coûts totaux pour le déploiement complet du DSQ. • Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2016; • État de situation sur le développement du DCI dans les établissements; • Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME) pour chacune des années futures (2013 à 2021). 	

153.	État de situation sur la mise en place de la nouvelle direction de lutte contre le cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.	215
154.	Montants totaux et ventilés que le Québec a retirés du Partenariat canadien contre le cancer financé par le gouvernement fédéral depuis 2007	216
155.	État de situation et raisons pour lesquelles le Québec n'a toujours qu'un simple statut d'observateur au Partenariat canadien contre le cancer	217
156.	État d'avancement de la participation du gouvernement québécois au système canadien d'achats de médicaments avec les autres provinces canadiennes et économies réalisées pour 2015-2016 et estimations pur 2016-2017	218
157.	Montant pour financement des soins palliatifs à domicile et en maisons spécialisées en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.	219
158.	Cible du MSSS pour l'offre de services en soins palliatifs.	220
159.	État de situation sur la mise en place du registre du cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.	221
160.	État de situation relativement au projet pilote d'inscription de nouveaux médicaments en oncologie. Nombre de médicaments visés, nombre d'ententes signées avec des compagnies et estimations des coûts.	222
161.	État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer.	223
162.	Montant obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et montant retiré ou gelé par Partenariat canadien contre le cancer.	224
163.	État de situation concernant la mise en place d'un registre québécois du cancer incluant notamment les sommes investies pour la mise en place du registre et l'échéancier.	225
164.	État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal.	226
165.	État de situation de la mise en place du plan directeur en cancérologie.	227
166.	Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.	228
167.	État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.	229

168.	Nombre et pourcentage de CSSS qui maintiennent et bonifient l'accessibilité aux personnes recevant des soins palliatifs à domicile aux services de base, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que le panier de services suivant :	230
	<ul style="list-style-type: none"> • un service téléphonique (avec mise à profit d'Info-Santé); • les services médicaux; • les services infirmiers; • la couverture pharmaceutique avec trousse d'urgence; • les services de répit et de dépannage; • le matériel et les fournitures pour l'aide à domicile. 	
169.	Nombre de cliniques de grippe par région et par établissement et date de mise en place.	231
170.	État de situation sur les négociations avec la FMOQ quant à la mise en place de cliniques de grippe.	232
171.	Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.	233
172.	État de situation sur le Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C.	234
173.	État de situation concernant l'utilisation des électrochocs en matière de traitement en santé mentale. Indiquer les établissements où a lieu cette pratique, le nombre de patients concernés et le nombre de médecins ayant recours à cette méthode.	235
174.	État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec.	236
175.	État de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.	237
176.	État de situation sur le financement des RUIS relativement à la coordination des services en matière de douleur chronique.	238
177.	Liste et détails des initiatives interprovinciales en matière de santé découlant des conférences des premiers ministres ou des ministres provinciaux de la Santé depuis 2000 et description de la participation du Québec à ces initiatives. Inclure la liste et les détails des initiatives auxquelles le Québec participe, ne participe pas ou en partie seulement.	239
178.	État de situation sur le registre du don d'organe.	240
179.	Bilan du Programme national de santé publique.	241
180.	État de situation en matière d'écart de financement interrégionaux en dollar et en pourcentage par région socio sanitaire, par programme et échéancier pour régler la situation.	242

181.	Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la Loi sur la santé publique. Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.	243
182.	Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.	244
183.	État de situation concernant les pompes à insuline.	245
184.	État de situation relativement à la mise en place d'une ligne Info Médicaments.	246
185.	Objectifs de réduction de la lutte au tabagisme.	247
186.	Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.	248
187.	Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac depuis les 5 dernières années et prévisions pour 2015-2016. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.	249
188.	Échéancier prévu pour accorder des nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier pour l'application complète de la loi 41.	250
189.	Échéancier pour la mise en place de la gratuité des traitements médicalement requis pour stabiliser l'état des patients atteints de dégénérescence maculaire dans les établissements publics.	252
190.	Liste d'attente en imagerie médicale et échographie par région et par établissement.	253
191.	Détail des mesures identifiées (montant et mode d'allocation) pour l'utilisation du FINESSS par année depuis 2010-2011 : <ul style="list-style-type: none"> • plan d'investissement pour les personnes âgées; • maintien de l'accès aux chirurgies; • amélioration de la performance : projet lean; • amélioration de la performance : chirurgie; • autres. 	254
192.	Sommes engagées dans le Programme de procréation assistée depuis 2011-2012, ventilation par année : <ol style="list-style-type: none"> a. par région; b. par établissement. c. nombre de couples ayant bénéficiés du programme. 	255
193.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.	256
194.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'Est de l'Île de Montréal.	257

195.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.	258
196.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.	259
197.	Détail des plans d'optimisation incluant les montants par région et par mesure Santé identifiée.	260
198.	Économie réalisée en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et estimation pour 2016-2017 pour la baisse des prix des médicaments génériques.	2 ^e groupe (volume 2)
199.	Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012 et les années subséquentes jusqu'à aujourd'hui.	2 ^e groupe (volume 2)
200.	Détail moyen d'évaluation d'un médicament.	2 ^e groupe (volume 2)
201.	Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	2 ^e groupe (volume 2)
202.	Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	2 ^e groupe (volume 2)
203.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017. Indiquer total par région et total national.	2 ^e groupe (volume 2)
204.	Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 et déficit accumulé.	2 ^e groupe (volume 2)
205.	Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et prévisions de la situation au 31 mars 2017.	2 ^e groupe (volume 2)
206.	Montant dévolu par région au programme de santé mentale 2012-2013, 2013-2014, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • Clientèle adulte : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres. • Clientèle jeune : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres 	

207. Service de la dette : 2^e groupe
(volume 2)
- détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années;
 - par année;
 - par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement.
208. Montant dévolu par CSSS au programme de santé mentale 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 : 2^e groupe
(volume 2)
- Clientèle adulte :
 - i. 1^{ere} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres.
 - Clientèle jeune :
 - i. 1^{ere} ligne;
 - iv. 2^e ligne;
 - v. Autres
209. Plan d'action en santé mentale 2012-2017 : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017. Indiquer également les dépenses encourues pour le renouvellement du plan. 2^e groupe
(volume 2)
210. Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale versus les dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2008 à 2016 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)
211. État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale par rapport à l'ensemble des dépenses socio sanitaires de 2008 à 2016 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)
212. État de situation per capita régional pondéré basé sur l'estimation des coûts de production de services en santé mentale de 2008 à 2016 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)
213. État de situation et sommes investies en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 sur la mise en place des recommandations de la Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement. 2^e groupe
(volume 2)
214. Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2011-2012 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)
215. Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : Un défi de solidarité, incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)

216. Budget accordé pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie : 2^e groupe
(volume 2)
- montant réellement dépensé en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 par clientèle;
 - ventilation par région pour les mêmes années;
 - ventilation par CSSS pour les mêmes années;
 - liste d'attente par établissement.
217. Nombre de personnes en attente pour des soins à domicile par région et budget par région pour le soutien à domicile pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016. 2^e groupe
(volume 2)
218. Répartition des personnes âgées de 2005 à 2016 selon leur lieu de résidence. 2^e groupe
(volume 2)
219. Prévisions de la population atteinte de démence et âgée de 65 ans et plus par région administrative. 2^e groupe
(volume 2)
220. Évolution du nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées entre 2008 et 2016 et prévisions pour 2016-2017 sur la base de diagnostics principaux et secondaires. 2^e groupe
(volume 2)
221. Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie entre 2008 et 2016 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)
222. Répartition des dépenses du programme-services « Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) » depuis 2004 par année et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe
(volume 2)
223. État de situation par rapport à la prestation de compassion versée par le gouvernement fédéral depuis 2003. 2^e groupe
(volume 2)
224. Dans le cadre de la promotion et du soutien des pratiques cliniques préventives, bilan de la diffusion des porte-folio et nombre de porte-folio distribués aux cliniciens de première ligne pour la détection précoce et le dépistage de l'hypertension artérielle chez les adultes et les personnes âgées ainsi que pour le traitement des femmes et des hommes atteints. 2^e groupe
(volume 2)
225. État de situation et bilan des visites d'appréciation des installations de CHSLD depuis 2003. Nous aimerions avoir des indications par rapport au nombre d'installations visitées, nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, le nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %. 2^e groupe
(volume 2)
226. État de situation et bilan du nombre de résidences privées pour personnes âgées certifiées par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées ainsi qu'un état de situation des principaux facteurs qui font que certaines résidences privées pour personnes âgées n'ont pas encore reçu leur certification. 2^e groupe
(volume 2)
227. Nombre de résidences n'ayant pas encore reçu leur certification au 31 mars 2016 par région et par territoire de CSSS ainsi que le nombre de résidences privées pour personnes âgées qui ont fermé leurs portes depuis l'instauration du règlement sur la certification depuis 2007. 2^e groupe
(volume 2)

228. Budget accordé pour le soutien à domicile lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2016-2016 et prévisions pour 2016-2076, par clientèle: 2^e groupe (volume 2)
- i. ventilation par région pour les mêmes années;
 - ii. ventilation par CSSS pour les mêmes années;
 - iii. liste d'attente par établissement.
229. Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes et moyenne canadienne. 2^e groupe (volume 2)
230. Budget accordé en 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 pour les soins à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôts. 2^e groupe (volume 2)
231. Budget accordé en 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 pour les services à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôts. 2^e groupe (volume 2)
232. Nombre de lits disponibles en CHSLD par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
233. Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
234. Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années. 2^e groupe (volume 2)
235. Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée par région et par établissement pour les cinq dernières années. 2^e groupe (volume 2)
236. Coût moyen : 2^e groupe (volume 2)
- d'un lit en CHSLD;
 - d'un lit de courte durée;
 - d'un lit de courte durée lorsque occupé par une personne en attente d'un lit de longue durée;
 - d'un lit en ressource intermédiaire;
 - d'un lit en ressource de type familial;
 - d'un lit en centre de réadaptation;
 - d'un bloc opératoire par heure
237. Au 31 mars 2014, 31 mars 2015 et au 31 mars 2016, par région: 2^e groupe (volume 2)
- nombre de CHSLD;
 - liste des CHSLD
 - nombre de places;
 - nombre de places occupées;
 - nombre de places vacantes;
 - nombre de personnes sur une liste d'attente.

238.	<p>Au 31 mars 2014, 31 mars 2015 et au 31 mars 2016,</p> <ul style="list-style-type: none"> • délai moyen d'attente par région et par établissement avant d'obtenir une place permanente en CHSLD • nombre de lits d'hébergement transitoire par région et par établissement • séjour moyen en lits d'hébergement transitoire avant d'obtenir une place permanente en CHSLD par région et par établissement. 	2 ^e groupe (volume 2)
239.	<p>Au 31 mars 2015 et 31 mars 2016, par région et au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de nouveaux CHSLD; • nombre de nouvelles places; • prévisions pour 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none"> i. ouverture de nouveaux CHSLD; ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD; • étape de réalisation pour chacun des projets. 	2 ^e groupe (volume 2)
240.	<p>Le nombre de places en CHSLD public fermées en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
241.	<p>État de situation pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
242.	<p>Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total en 2014-2015 et 2015-2016.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
243.	<p>Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
244.	<p>Ventilation du financement des maisons de jeunes, par maison, par région et au total en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
245.	<p>Ventilation du financement des maisons pour personnes itinérantes, par maison, par région et au total en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
246.	<p>Subventions accordées à des organismes communautaires œuvrant auprès des hommes en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
247.	<p>Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
248.	<p>État de situation et bilan d'implantation de la Loi sur la protection de la jeunesse.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
249.	<p>État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil de 2006 à 2016 et prévisions pour 2016-2017.</p>	2 ^e groupe (volume 2)
250.	<p>État de situation par rapport à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse.</p>	2 ^e groupe (volume 2)

251. Concernant le maintien pour un jeune d'un milieu de vie stable conformément à la Loi sur la protection de la jeunesse lorsqu'un maintien dans le milieu familial n'est plus possible, veuillez fournir les informations suivantes : 2^e groupe (volume 2)
- a) le nombre de jours d'audiences de cour tenues dans des causes liées à ce maintien d'un milieu de vie stable;
 - b) le coût total défrayé par la direction de la protection de la jeunesse en frais judiciaires reliés des causes au sujet du maintien d'un milieu de vie stable;
 - c) le nombre de dossiers où les pratiques administratives de la direction de la protection de la jeunesse ont été mises en cause dans la lésion des droits des jeunes sous la Loi de la protection de la jeunesse au maintien d'un milieu de vie stable;
 - d) le plan de la direction de la protection de la jeunesse pour réduire ces frais judiciaires.
252. État de situation de 2004 à 2016, par région administrative du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
253. État de situation de 2004 à 2016, par région administrative, du nombre de signalements en protection de la jeunesse et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
254. État de situation de 2004 à 2016 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois. 2^e groupe (volume 2)
255. État de situation par rapport aux différentes recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse. 2^e groupe (volume 2)
256. Ventilation des sommes dévolues en développement en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement. 2^e groupe (volume 2)
257. Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones. 2^e groupe (volume 2)
258. Liste d'attente par région en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle, par groupe d'âge, en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017. 2^e groupe (volume 2)
259. Détails de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CSSS et les centres jeunesse. 2^e groupe (volume 2)
260. Ventilation des sommes allouées au transport adapté depuis 2003 par région. 2^e groupe (volume 2)
261. Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour en, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 par région. 2^e groupe (volume 2)

262.	Liste d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.	2 ^e groupe (volume 2)
263.	Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de Santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne tel que proposé par la Société d'État Loto-Québec.	2 ^e groupe (volume 2)
264.	Nombre d'organismes et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie par région ainsi que le montant versé.	2 ^e groupe (volume 2)
265.	Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.	2 ^e groupe (volume 2)
266.	Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie.	2 ^e groupe (volume 2)
267.	État de situation concernant l'encadrement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.	2 ^e groupe (volume 2)
268.	Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie.	2 ^e groupe (volume 2)
269.	Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années par région et par établissement.	2 ^e groupe (volume 2)
270.	Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2014-2015 et 2015-2016, par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes, et moyenne canadienne.	2 ^e groupe (volume 2)
271.	Répartition des effectifs par secteur d'emploi pour les centres d'accueil, centres d'hébergement et CHSLD en 2013-2014, 2014-2015, et 2015-2016.	2 ^e groupe (volume 2)
272.	Nombre de postes à temps plein ou équivalent à temps complet par type d'emploi et au total pour les établissements du réseau de la santé, par établissement (CH, Centres de santé et de services sociaux, CLSC, CHSLD, Centres de réadaptation, Centres jeunesse, etc.), par région et au total.	2 ^e groupe (volume 2)
273.	Nombre de lits (courte et longue durée) permis pour chacun des CH, CHU, CHA, IU, CSSS, CHSLD publics et privés, Centres de réadaptation, etc., par établissement, par région et au total au 31 mars 2016.	2 ^e groupe (volume 2)
274.	Budget de fonctionnement de chacun des CHSLD et au total en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.	2 ^e groupe (volume 2)
275.	Pour chacun des centres d'accueil, centre d'hébergement et CHSLD, état de la liste d'attente au 31 mars 2016.	2 ^e groupe (volume 2)

276. Allocations budgétaires pour chacun des CLSC : 2^e groupe
(volume 2)
- dans chacune des régions pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;
 - par programme pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;
 - comparaison per capita pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.
277. Nombre de places dans les résidences privées pour aînés au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 au Québec et par région. 2^e groupe
(volume 2)
278. Concernent les résidences pour personnes âgées non certifiées, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016: 2^e groupe
(volume 2)
- le nombre total de résidences non certifiées en ventilant par région;
 - le nom des résidences non certifiées;
 - la date butoir que le gouvernement s'est donnée afin de certifier l'ensemble des résidences.
279. Concernent les lits en soins palliatifs, fournir les informations suivantes : 2^e groupe
(volume 2)
- le ratio par 500 000 habitants de lits en soins palliatifs pour chaque région;
 - le coût d'implantation pour un lit en soins palliatifs.
280. Concernent le suicide, fournir : 2^e groupe
(volume 2)
- les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans par année depuis les 5 dernières années;
 - le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans;
 - les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînés.
281. Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016: 2^e groupe
(volume 2)
- nombre de CHSLD (en précisant le nom);
 - nombre de places;
 - nombre de places occupées;
 - nombre de places vacantes;
 - nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD pour chaque région;
 - le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD;
 - l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD;
 - les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile;
 - prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2014-2015 et 2015-2016, par région et au total.

282. Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'usagers, nombre de personnes en attente) selon les types de clientèles suivantes en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 :
- 2^e groupe
(volume 2)
- les jeunes;
 - les adultes;
 - les personnes âgées;
 - les personnes ayant une déficience physique;
 - les personnes ayant une déficience intellectuelle;
 - les personnes alcooliques et toxicomanes ainsi que les joueurs pathologiques.
283. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TED selon la région socio sanitaire au 31 mars, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016;
- 2^e groupe
(volume 2)
- adultes et aînés;
 - enfants.
284. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle selon la région socio sanitaire au 31 mars 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 :
- 2^e groupe
(volume 2)
- adultes;
 - aînés;
 - enfants.
285. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique selon la région socio-sanitaire au 31 mars 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016:
- 2^e groupe
(volume 2)
- adultes et aînés;
 - enfants.
286. Pour le programme d'allocation directe :
- 2^e groupe
(volume 2)
- ventilation détaillé du budget du programme au 31 mars 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016;
 - région et par établissement;
 - nombre de demandes au 31 mars 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016;
 - nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2013, 2014, 2015 et 2016;
 - nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2013, 2014, 2015 et 2016;
 - prévisions du budget alloué pour 2014-2015 et 2015-2016, par région, et bilan de la mise en place de ce programme;
 - nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2013, 2014, 2015 et 2016.

287.	Pour l'Avion ambulance :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de transports de patients; • coût d'utilisation ventilé 	
288.	État de situation au sujet de la politique du médicament :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • état de mise en œuvre de chacune des mesures; • les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci. 	
289.	Coût total de la campagne de vaccination :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • publicité; • location de salle; • personnel infirmier; • temps supplémentaire; • cliniques de grippe. 	
290.	État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • liste des unités; • statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour par unité, par établissement. 	
291.	Montant payé par des cliniques privées avec médecins non participants par des centres hospitaliers pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :	2 ^e groupe (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • montant total pour le Québec; • montant payé par établissement. 	
292.	Grilles tarifaires en vigueur dans les stationnements de chacun des établissements publics du réseau de la santé (hôpital, CLSC, CHSLD, etc.) en 2013, 2014, 2015 et actuellement en vigueur.	2 ^e groupe (volume 2)
293.	Revenus générés par les établissements et fondations pour l'exploitation de leurs stationnements en 2013, 2014 et 2015 et état d'avancement du financement de chacun des projets de stationnement qui doivent être autofinancés.	2 ^e groupe (volume 2)
294.	Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec par année depuis 2007.	2 ^e groupe (volume 2)
295.	Étude, analyse ou tout document sur les impacts du retrait de la prime d'attraction et de rétention des psychologues du réseau public.	2 ^e groupe (volume 2)
296.	État de situation sur la rémunération des stages des doctorants en psychologie.	2 ^e groupe (volume 2)
297.	État de situation sur les frais accessoires.	2 ^e groupe (volume 2)
298.	Avis juridique du ministère de la Santé et des services sociaux sur les frais accessoires	2 ^e groupe (volume 2)

299. Évaluation des coûts si les médecins étaient remboursés ou compensés pour les frais accessoires exigés aux patients. 2^e groupe (volume 2)
300. Copie de toutes les correspondances, lettres ou échanges entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le gouvernement fédéral sur les frais accessoires depuis le 28 novembre 2014. 2^e groupe (volume 2)
301. Directives du ministre de la Santé depuis le 1er avril 2014 dans le cadre de la révision de la couverture publique des médicaments pour les traitements de procréation assistée. 2^e groupe (volume 2)
302. Bilan des actions menées par le MSSS concernant la liste IMS Health depuis 2007. 2^e groupe (volume 2)
303. Prévisions des nouveaux budgets disponibles en 2016-2017 et 2017-2018 après la conclusion du premier Forum québécois national sur le trouble du spectre de l'autisme. 2^e groupe (volume 2)
304. Nombre de places dans les résidences privées pour aînés au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 au Québec et par région. 2^e groupe (volume 2)
305. État de l'avancement des travaux concernant le droit d'installer des caméras privées de surveillance dans les CHSLD et des résidences privées. 2^e groupe (volume 2)
306. Concernant l'hébergement public dans le réseau de la santé : 2^e groupe (volume 2)
- nombre de places en ressources intermédiaires au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 au Québec et par région;
 - nombre de places en ressources de type familial 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 au Québec et par région;
 - nombre de places en CHSLD public et privés conventionnés au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 au Québec et par région.
307. Concernant l'investissement de 6,1M\$ annoncé le 4 novembre 2015 sur les mesures en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes autochtones, veuillez fournir les informations suivantes : 2^e groupe (volume 2)
- l'enveloppe totale fournie par le MSSS sur ce montant;
 - la liste des programmes à partir desquels ces sommes ont été dépensées avec le montant pour lequel chacun est responsable;
 - les projets auxquels cette enveloppe est assignée;
 - l'échéance fixée pour chaque projet;
 - l'état d'avancement des travaux pour chaque projet.
308. Concernant la fin de la couverture publique des traitements de Fécondation In Vitro : 2^e groupe (volume 2)
- nombre de couples qui ont bénéficié de traitements de Fécondation In Vitro depuis le 10 novembre 2015;
 - nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité depuis le 10 novembre 2015.

309. Bilan détaillé des travaux concernant le projet de nouveau pavillon des soins critiques de l'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis (phase I, II et III) : 2^e groupe (volume 2)
- état d'avancement du projet ;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet ;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour ;
 - échéancier des travaux (par phase ou lot) ;
 - sommes investies en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
310. Bilan détaillé des travaux concernant le projet d'agrandissement de l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont : 2^e groupe (volume 2)
- état d'avancement du projet ;
 - estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet ;
 - liste et copie de tous les rapports, ententes, études ou analyses réalisés à ce jour ;
 - échéancier des travaux (par phase ou lot) ;
 - sommes investies en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
311. Le nombre d'effectifs (ETC) attiré à la gestion du Fonds vert au sein du Ministère en 2015-2016, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale. 2^e groupe (volume 2)
312. Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par le Ministère par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant. 2^e groupe (volume 2)
313. La liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert, en 2014-2015 et 2015-2016 avec mention : 2^e groupe (volume 2)
- de la description du projet ;
 - de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire ;
 - du programme concerné, le cas échéant ;
 - du montant déboursé ;
 - de la date du déboursement ;
 - de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES.
- Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.
- Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.
314. Concernant la gestion du Fonds vert par le Ministère, fournir pour 2015-2016 : 2^e groupe (volume 2)
- Le cadre de gestion utilisé;
 - La grille d'évaluation des projets ;
 - Les objectifs poursuivis.

QUESTION NO 1

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2015-2016, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

RÉPONSE NO 1

En vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels, l'information relative aux employés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux est disponible dans les rapports annuels de gestion ainsi que dans les rapports financiers du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des organismes. L'information se rapportant aux membres des conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux est disponible sur le site Internet du MSSS à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/reseau/ca/. Le mandat des membres des conseils d'administration autres que celui du président-directeur général est d'au plus trois ans. De façon générale, le mandat des membres des nouveaux conseils d'administration a débuté le 30 septembre 2015 et se terminera le 29 septembre 2018. Les données relatives à la rémunération, aux frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation des employés et des membres des conseils d'administration ne sont pas disponibles au MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 2

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2015-2016. Indiquer : le lieu, le coût, la ou les dates de participation, le nombre de participants, le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité, le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE NO 2

La réponse à cette question est fournie à la question n° 207 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 3

Sommes dépensées en 2015-2016 (et prévisions 2016-2017) par le ministère et chacun des organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achats de logiciels ou de licences, de matériel d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE NO 3

La réponse à cette question est fournie à la question n° 2 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 4

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2015-2016, en indiquant pour chacun :

- son mandat ;
- la liste des membres ;
- le budget dépensé ;
- le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- les résultats atteints.

RÉPONSE NO 4

Cette question est non pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 5

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE NO 5

La réponse à cette question est fournie à la question n° 31 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 6

Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2015-2016. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2014-2015 et 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 6

La réponse à cette question est fournie à la question no 1 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 7

Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

RÉPONSE NO 7

La réponse à cette question est fournie à la question no. 35 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 8

Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2015-2016 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

RÉPONSE NO 8

En vertu de l'article 31 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que de l'article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne relative au secret professionnel, nous ne pouvons pas fournir les informations demandées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUÉSTION NO 9

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2015-2016. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE NO 9

La réponse à cette question est fournie à la question no 7 des questions générales de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 10

Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autre travaux réalisés en 2015-2016.

RÉPONSE NO 10

LIEU	DESCRIPTION
Demande ouverte	<ul style="list-style-type: none">• Demande ouverte au montant de 5 000 \$ pour travaux de toutes sortes à tous les bâtiments du ministère
1075, chemin Sainte-Foy, Québec	<ul style="list-style-type: none">• Branchement du lave-vaisselle au 15^e étage• Nettoyage des hottes de la cafétéria• Vidange de la trappe à graisse de la cafétéria• Rehaussement des mesures de sécurité, location ponctuelle d'agent de sécurité• Remplacement des poignées (Push Paddle) des portes principales intérieures• Remplacement de diverses poignées de portes• Remplacement de deux réservoirs à eau chaude dédiés à la cuisine• Réparation des portes sécurisées• Travaux de peinture au 16^e étage• Travaux de réaménagement du 5^e étage• Divers travaux électriques• Travaux de plomberie au comptoir lunch de la cafétéria• Divers travaux de plomberie• Divers travaux de nettoyage
1005, chemin Sainte-Foy, Québec	<ul style="list-style-type: none">• Surveillance à distance• Travaux de plomberie• Remplacement de luminaire• Amélioration du système de climatisation/ chauffage à la salle RC et au sous-sol• Installation du distributeur PURELL sur tous les étages• Divers travaux de nettoyage
201, boul. Crémazie Est, Montréal	<ul style="list-style-type: none">• Surveillance de diverses réunions tenues en soirée• Surveillance ponctuelle
6300, avenue d'Auteuil, Brossard	

LIEU	DESCRIPTION
1000, route de l'Église, 3 ^e étage, Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de rétrocession de l'espace pour le 30 septembre 2015
1020, route de l'Église, 7 ^e étage, Québec	
3700, rue Berri, 1 ^{er} étage, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de rétrocession de l'espace pour le 30 juillet 2015
2021, avenue Union, 8 ^e , 10 ^e et 14 ^e étage, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance à distance • Surveillance ponctuelle • Expansion des locaux en deux phases au 8^e et au 12^e étage
607, route 201, Saint-Clet	
1665, boul. Wilfrid-Hamel, Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'ajout d'espace d'entreposage à partir du 1^{er} octobre 2015
405 Ogilvy, Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de support technique pour analyser problématique d'un disjoncteur sur circuit électrique d'urgence • Demande d'analyse et d'expertise pour problème de variation de courant sur l'alimentation des UPS.

QUESTION NO 11

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE NO 11

Campagne Dépendances « Ton entourage te rend plus fort » (volet autochtones)

- a) Prix 3, 2, 1... *Passion!*
- b) Un équipement complet de montage vidéo d'une valeur de 5 000 \$ et une caméra vidéo d'une valeur de 1 000 \$.
- c) Produire un film qui permet aux jeunes autochtones de 15 à 30 ans de réfléchir sur les solutions aux problèmes de consommation et de jeux de hasard et d'argent ainsi que sur les nombreuses options possibles à la consommation.
Le jury déterminera les gagnants d'ici mai 2016.
- d) Aucun concours n'a été interrompu par la Direction des communications au cours de l'année financière 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 12

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

RÉPONSE NO 12

La réponse à cette question est fournie à la question no. 34 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 13

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2015-2016 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

RÉPONSE NO 13

La réponse à cette question est fournie au *Budget de Dépenses 2016-2017 (Crédits des ministères et organismes)*, dans le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux, dans les comptes de la santé ainsi que dans les travaux de la Commission de l'administration publique dans le cadre de l'examen des engagements de 25 000\$ et plus.

QUESTION NO 14

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publique;
- le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;
- le total des sommes investis en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses (revue de presse, analyse de presse, etc.), les firmes externes ou consultants engagés à cette fin, ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique.

RÉPONSE NO 14

Ministère de la Santé et des Services sociaux :

- Le nombre d'employés affectés aux affaires publiques : 8 personnes.
- Le montant dépensé par le département des affaires publiques :

Les principales dépenses pour ce département sont reliées aux conférences de presse et aux communiqués de presse (ces dépenses se retrouvent à la question 4 (conférences de presse) et question 3 (communiqués de presse) des questions générales). Outre ces montants, les dépenses des affaires publiques sont imputées dans le centre de responsabilité de la Direction des communications.

- Le nombre et détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes :

Rencontre d'information avec les communicateurs des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés

Rencontre par conférence téléphonique : 1 rencontre

Membres : les représentants des communications des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés et certains membres de l'équipe des communications du MSSS.

Date : 14 janvier 2016

Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

Rencontre en personne : 1 rencontre

Membres : membres des équipes de communications du MSSS et de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Date : 29 mars 2016

Coordination des relations médias

Rencontre par conférence téléphonique : 1 rencontre

Membres : équipe des communications du MSSS et 1 personne du bureau des projets CHUM, CUSM et CHU Ste-Justine.

Date : 25 février 2016

Rencontre cas de tuberculose dans un autobus Québec-Ontario

Rencontres par conférence téléphonique : 2 rencontres

Membres : les communications du MSSS, du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral.

Dates : 4 et 11 février 2016

Rencontre Pavillon Ste-Marie

Rencontres par conférence téléphonique : 18 rencontres

Membres : les communications du MSSS, du CISSS des Laurentides et du groupe Champlain.

Dates: 25-26-27-28 janvier 2016, 2-9-10-11-15-16-18-23-24-29 février 2016 et 1-2-4-11 mars 2016.

Rencontre Résidence Cooke

Rencontres par conférence téléphonique : 4 rencontres

Membres: les communications du MSSS, du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec.

Dates: 20 juillet 2015 et 5-6-7 août 2015

Projet du Nouveau complexe hospitalier (CHU-Université Laval)

Rencontres en personne : 5 rencontres

Membres : MSSS, CHU de Québec et Société québécoise des infrastructures.

Dates : 10 avril 2015, 12 juin 2015, 15 septembre 2015, 16 décembre 2015 et 16 mars 2016

- Le total des sommes investis en veille médiatique ainsi que les sujets qui font ou ont fait l'objet d'une veille médiatique :

- Revue de presse écrite : 33 786,23 \$, par la firme Communication DEMO

- Revue de presse électronique : 75 287,09 \$, par la firme Communication DEMO

- Accès à la plate-forme Nouvelles sur commande (agence nationale de presse du Canada) : 14 653,08 \$

- Accès à la plate-forme de veille médiatique Meltwater : 15 000 \$

Nous recevons une revue de presse écrite (du lundi au samedi) et une revue de presse électronique (du lundi au vendredi) bâtie avec la liste de mots-clés concernant le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Aucun sujet en particulier n'a fait l'objet d'une veille médiatique spécifique en 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 15

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

RÉPONSE NO 15

Le MSSS n'a pas cumulé les données spécifiquement reliées à l'étude des crédits budgétaires 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 16

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2015-2016, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2016-2017

RÉPONSE NO 16

Un montant de 109,7 M\$ est inscrit à titre de débiteurs (créances) dans les états financiers du MSSS au 31 mars 2015.

Pour les organismes relevant du MSSS, le montant de créances se retrouve dans leurs états financiers présentés dans les rapports annuels de gestion.

QUESTION NO 17

Concernant les services préhospitaliers d'urgence:

- la moyenne des délais de réponse selon la priorité d'appel par région et total, pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
- le nombre de transports d'urgences hors-délais selon la priorité d'appel par région pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
- le budget accordé par région et per capita et total pour 2014-2015 et 2015-2016, indiquer également budget consenti par titre d'emploi;
- le nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulances par région et total pour 2014-2015 et 2015-2016;
- le nombre de transports ambulanciers par région et total, en indiquant le type de transport (urgence ou inter-établissement) et le type de soin (de base ou médicaux avancés) pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
- la couverture horaire assurée selon la zone ambulancière pour les années 2014-2015 et 2015-2016 ;
- les budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et total, pour les années 2014-2015 et 2015-2016;
- le nombre de véhicules ambulanciers en service par région, pour les années 2014-2015 et 2015-2016
- la liste de toutes les entreprises, corporations, coopératives ou autres qui ont le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 17

La réponse à cette question est fournie à la question 154 des questions particulières de l'Opposition officielle sauf pour le 2^e picot pour lequel les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 18

Moyenne des délais de réponses de la Corporation Urgences-Santé pour les années 2014-2015 et 2015-2016. Ventilation des budgets alloués, en précisant notamment:

- le nombre de postes et détails (infirmières, infirmiers, chauffeurs, répartiteurs, etc.);
- le nombre de déplacements d'un établissement à un autre de transports, de détournements, etc.);
- le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents);
- le nombre d'unités d'ambulance.

RÉPONSE NO 18

La réponse à cette question est fournie à la question 155 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 19

Nombre de véhicules ambulanciers par région qui sont dotés au 31 mars 2016;

- de la répartition assistée par ordinateur (RAO);
- d'un GPS en fonction;
- d'indications aux paramédics par écran;
- d'un suivi du véhicule en temps réel.

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Question 19

**Outils de télécommunications dans les véhicules ambulanciers
au 31 mars 2016**

Région	Nombre d'ambulances	RENIR ou équivalent	GPS géoloc. au CCS	GPS avec carto véh.	Terminal RAO véhicul.
01- Bas-Saint-Laurent	34	0	0	0	0
02- Saguenay-Lac-Saint-Jean	29	0	29	29	29
03- Capitale-Nationale	65	65	65	65	65
04- Mauricie et Centre-du-Québec	56	En cours	56	56	56
05- Estrie	37	En cours	37	0	0
06-13 Montréal et Laval (Urgences-santé)	154	154	154	154	154
07- Outaouais	32	0	32	32	32
08- Abitibi-Témiscamingue	25	0	0	0	0
09- Côte-Nord	25	En cours	0	0	0
10- Nord-du-Québec	7	0	4	4	4
11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33	33	0	33	0
12- Chaudière-Appalaches	44	0	44	44	44
14- Lanaudière	45	45	45	9	9
15- Laurentides	55	55	55	0	0
16- Montérégie	109	109	109	109	109
Total :	750	461	630	535	502
Pourcentage :	100%	61%	84%	71%	67%
	<i>Note*</i> :	1	2	3	4

Notes* :

1. Réseau national intégré de radiocommunications ou autre réseau radio numérique de type P25 (vocal crypté).
2. Un récepteur GPS permet de localiser le véhicule au CCS mais n'a pas nécessairement d'écran visible par les TAP.
3. Un récepteur GPS permet aux TAP de se localiser et de voir la cartographie à l'écran. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le signal n'est pas retransmis au CCS.
4. Un terminal embarqué affiche l'application véhiculaire RAO et permet la réception des affectations et le suivi en temps réel des activités.

N.B.: Les véhicules non dotés de terminaux sont quand même toujours suivis en temps réel via radiocommunication vocale (100 % de la flotte).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 20

Budget et dépenses des agences régionales à l'égard des services préhospitaliers d'urgence en 2015-2016. Indiquer sommes additionnelles consenties par région en cours d'année financière pour assurer une couverture adéquate de service, par région.

RÉPONSE NO 20

La réponse à cette question est fournie à la question n° 151 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 21

Pour les maisons de naissance au Québec, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016 :

- le nom et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec;
- financement gouvernemental accordé à ces maisons;
- nombre de nouvelles maisons en 2014-2015 et 2015-2016;
- les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016;
- le nombre de naissances dans les maisons de naissance;
- le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissances.

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question est fournie à la question n° 158 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 22

Pour les sages-femmes au Québec, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016 :

- le nombre de sages-femmes au Québec par catégorie d'emploi, (poste permanent, temps partiel et occasionnel);
- les prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 22

La réponse à cette question est fournie à la question n° 159 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 23

Concernant les factures impayées dans le réseau de la santé québécois, fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016 :

- le nombre de factures impayé dans les établissements de réseau de santé du Québec;
- la somme totale des factures impayées;
- les sommes récupérées au cours des dernières années;
- les moyens entrepris pour récupérer les sommes impayées.

RÉPONSE NO 23

Selon les rapports financiers annuels (AS-471) au 31 mars 2015, le total des créances douteuses en 2014-2015 pour les établissements publics s'élève à 31 450 239 \$.

Les sommes récupérées ne sont pas présentées distinctement, mais bien regroupées selon leurs provenances.

L'application de mesures de recouvrement relève des établissements. Ces derniers doivent approuver une politique interne à cet égard.

Pour l'exercice 2015-2016, les données ne sont pas disponibles actuellement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 24

Concernant les cliniques médicales qui sont gérées complètement par des professionnels de la santé qui sont tous participants au régime public et qui sont rémunérés par la RAMQ fournir pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016 :

- nombre de cabinets privés au Québec et ventilé par région.

RÉPONSE NO 24

La réponse à cette question est fournie à la question numéro 504 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 25

Concernent les établissements de santé (CISSS, CIUSSS et établissements non-fusionnés), fournir pour l'année-financière 2015-2016 :

- budget de fonctionnement pour tous les établissements;
- nombre total d'employés réguliers pour tous les établissements;
- nombre total d'employés à temps partiel en ETC pour tous les établissements;
- nombre total de cadres pour tous les établissements;
- nombre total d'employés occasionnels en ETC pour tous les établissements.

RÉPONSE NO 25

- La réponse pour le budget de fonctionnement est fournie à la question no 75 des questions particulières de l'Opposition officielle.
- Les réponses pour le nombre d'employés/cadres pour 2015-2016 ne sont pas encore disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 26

Crédits votés et montants réellement dépensés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement en 2014-2015 et 2015-2016. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 26

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 58 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 27

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, par région et par établissement pour 2014-2015 et 2015-2016. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 27

La réponse à cette question est fournie à la question n° 58 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 28

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2014-2015 et 2015-2016. Indiquer le total par région et le total national.

RÉPONSE NO 28

La réponse à cette question est fournie à la question 332 des questions de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 29

Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2016 et comparaison avec le 31 mars 2015. Indiquer les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 29

La réponse à cette question est fournie à la question no 334 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 30

Coûts de système (augmentation naturelle qui s'établit en fonction de l'inflation et de la demande de services) du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE NO 30

La réponse à cette question est fournie à la question 81 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 31

Budget de fonctionnement de chacun des organismes et comités relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 31

La réponse à cette question est fournie à la question no 36 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 32

Budgets et dépenses annuels de fonctionnement prévu pour le Commissaire à la santé et au bien-être et effectifs prévus. Indiquer également le nombre de ressources déployées dans chacune des régions administratives.

RÉPONSE NO 32

Budget 2015-2016 = 2 696,4 k\$

Pour les effectifs, la réponse est fournie à la question no 15j des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 33

État de la situation relativement aux chantiers en cours et annoncés (échancier, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.) au niveau des établissements de santé.

RÉPONSE NO 33

La réponse à cette question est fournie à la question no 200 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 34

Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2016 (nombre de GMF accrédité par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2016, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.)

RÉPONSE NO 34

La réponse à cette question est fournie à la question n° 105 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 35

Liste des avis reçus de la part de l'AETMIS et du Conseil du médicament et suites données à chacun de ces avis en 2014-2015 et 2015-2016

RÉPONSE NO 35

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a été créé le 19 janvier 2011 et a alors succédé au Conseil du médicament et à l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 36

Liste de tous les avis reçus de la part des comités mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou relevant de celui-ci et suites données à chacun de ces avis en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 36

Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise :

Avis concernant la refonte du règlement du Comité provincial de même que la révision des programmes d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise – 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 37

Crédits engagés, montant dépensés, actions menées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 37

La réponse à cette question est fournie à la question 37 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 38

Répartition de tous les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux par secteurs d'emploi en 2014-2015 et 2015-2016 à temps partiel et à temps plein.

RÉPONSE NO 38

Les données de 2015-2016 seront disponibles à l'automne 2016.

Nombre de personnes occupant un emploi dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux au 31 mars 2015.

Catégorie de personnel	Temps complet	Temps partiel	Total
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	38 937	38 597	77 534
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	31 633	48 635	80 268
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	24 599	13 349	37 948
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	38 528	20 237	58 765
Personnel non visé par la Loi 30	1 368	672	2 040
Personnel d'encadrement	10 178	869	11 047
Total général	145 243	122 359	267 602

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 39

Ventilation des dépenses reliées aux bénéficiaires des employés du réseau, incluant le MSSS, pour 2014-2015 et 2015-2016 :

- congés de maladie et assurance salaire;
- libérations syndicales et motifs;
- arbitrage des griefs payés par l'employeur;
- coût et taux d'absentéisme des employés de la santé.

RÉPONSE NO 39

Les données de 2015-2016 seront disponibles à l'automne 2016.

En 2014-2015

	Coûts (M \$)
Salariés	
Congés maladie utilisés, monnayés et personnel à temps partiel	380,6
Assurance salaire	406,4
Libérations syndicales	33,4
Cadres	
Congés maladie utilisés et personnel à temps partiel	9,9
Assurance salaire	17,5

En 2014-2015

	Durée moyenne (jours)	% des salariés à temps complet utilisateurs	Durée moyenne par TCR utilisateur (jours)
Absentéisme			
Congés maladie utilisés	4,1	77,0 %	5,3
Assurance salaire	11,8	20,4 %	58,2
Autre absence			
Libération syndicale	1,6	6,1 %	25,7

La durée moyenne est calculée pour les salariés à temps complet régulier (TCR) en poste pendant toute la période.

Les clauses de conventions collectives permettent aux salariés d'utiliser 3,0 jours des 9,6 jours de congés maladie pour des motifs personnels. De plus, les congés maladie n'existent que pour le personnel à temps complet régulier alors que le personnel à temps partiel reçoit une compensation équivalente à 4,21% du temps régulier travaillé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 40

Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 40

La réponse à cette question est fournie à la question 39 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 41

Heures supplémentaires effectuées par les employés du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016 et le nombre d'heures supplémentaires par les infirmières seulement.

RÉPONSE NO 41

La réponse à cette question est fournie à la question 145 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 42

Indiquer, par région et par établissement, le nombre total d'infirmières, de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins.

RÉPONSE NO 42

- le nombre total d'infirmières

La réponse à cette question est fournie à la question n° 100 des questions particulières de l'Opposition officielle.

- le nombre total de médecins omnipraticiens :

La réponse à cette question est fournie à la question n° 46 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

- le nombre total de médecins spécialistes :

La réponse à cette question est fournie à la question n° 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 43

Rémunération du personnel infirmier (auxiliaire, technicienne, bachelière) du réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 43

Les données pour 2015-2016 seront disponibles à l'automne 2016.

Rémunération pour les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes et les infirmières auxiliaires en 2014-2015.

	Rémunération totale
Infirmière	1 932 M \$
Infirmière clinicienne et praticienne	1 433 M \$
Infirmière auxiliaire	768 M \$

Note : La rémunération inclut les montants versés pour les heures supplémentaires, les avantages sociaux, les primes et allocations. Les parts de l'employeur aux régimes particuliers et universels sont exclus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 44

Ventilation des primes accordées aux infirmières, par spécialité et par région administrative pour 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 44

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Étude des crédits 2016-2017

Réponse 44

Les données 2015-2016 seront disponibles à l'automne 2016.

Primes versées aux infirmières (en milliers de \$)

Primes	RSS																		Total général
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Prime autres	195	439	1 037	1 065	346	5 728	2 425	198	645	28	153	303	214	377	501	1 136	2 398	1 703	18 892
Prime de non chevauchement	529	734	1 714	1 133	767	5 245	788	424	354	66	368	888	693	765	955	1 956	155	166	17 701
Prime de rotation	1 026	1 401	2 872	1 844	1 081	12 755	1 300	712	439	116	740	1 085	719	1 363	1 163	3 227	72	54	31 968
Prime de soins critiques	5	14	31	27	0	976	46	25	32	16	30	1	35	0	2	82	21	0	1 344
Prime disponibilité	915	1 248	4 705	1 942	1 563	12 565	1 037	575	371	72	533	1 313	927	1 210	1 454	3 756	55	28	34 270
Prime éloignement	662	539	1 282	983	765	3 227	751	550	1 141	99	699	820	270	522	727	1 272	1 135	1 159	16 604
Prime fin semaine	0	0	0	9	0	0	0	597	2 073	882	768	0	0	0	0	0	2 119	1 150	7 598
Prime nuit	578	782	2 813	1 190	937	7 030	634	390	226	48	332	853	609	785	891	2 372	35	10	20 513
Prime psychiatrie	53	91	441	129	65	1 105	105	45	24	0	30	111	43	107	118	257	0	0	2 725
Prime responsabilité	36	36	311	98	75	629	30	44	46	6	24	55	32	26	51	123	22	36	1 682
Prime soir	2 143	2 850	11 019	4 002	4 154	27 276	2 647	1 330	1 040	301	1 449	2 870	1 462	2 298	2 928	7 449	0	4	75 223
Total	6 142	8 135	26 225	12 423	9 754	76 535	9 762	4 891	6 390	1 634	5 126	8 300	5 003	7 454	8 790	21 630	6 013	4 311	228 520

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 45

Nombre d'infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires à temps plein et nombre à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 45

La réponse à cette question est fournie à la question 69 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 46

Effectifs médicaux, concernant les médecins omnipraticiens, en place au 31 mars 2016 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 46

A) Nombre total de médecins de famille en place au 31 mars 2016 pour chacune des régions du Québec :

Les effectifs en place par région sont obtenus à partir des données de facturation de la RAMQ. Les données concernant les effectifs en place au 31 mars 2016 ne sont pas disponibles. Les données disponibles concernent les effectifs en place au 31 décembre 2014. Ce nombre a été établi à 8 327 équivalents temps plein (ETP) par le Comité de gestion des effectifs médicaux (COGEM) MSSS-FMOQ.

B) Écart par rapport aux besoins établis par les établissements :

Les besoins n'étant établis que sur une base régionale, pour les besoins de répartition équitable et de gestion des plans régionaux des effectifs médicaux (PREM), nous ne disposons pas de cette information.

C) Écart par rapport aux besoins établis par le MSSS :

En médecine de famille, l'évaluation des besoins s'appuie sur une approche méthodologique solide convenue avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec dans le cadre des travaux du Comité de gestion des effectifs médicaux en médecine de famille. Pour 2016, ces besoins pour l'ensemble du Québec ont été établis à 9 208 médecins de famille ETP comparativement à une disponibilité de 8 327 ETP confirmant ainsi un écart de 881 ETP. Nous avons inclus à la page suivante un tableau résumé dans lequel on retrouve ces données pour chaque région, le pourcentage des besoins comblés par les effectifs en place, de même que les ajouts bruts et nets de médecins de famille anticipés pour la période d'application du PREM 2016, soit du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016.

En médecine de famille, les données sont disponibles par région uniquement. En effet, il appartient à chacune des régions via le Département régional de médecine générale d'identifier les besoins prioritaires, de déterminer l'offre de service sur son territoire et de répartir l'ajout d'effectifs autorisé dans les milieux où les besoins sont les plus importants.

PREM 2016 en médecine de famille
Écart au besoin par région

Régions	Nombre d'ETP en place corrigé	Besoins normalisés (ETPmd)	Écart observé (ETPmd)	Écart observé (% des besoins normalisés)
01 - Bas-Saint-Laurent	265	281	-16	-5,8%
02 - Saguenay-Lac Saint-Jean	333	364	-31	-8,6%
03 - Québec	854	817	37	4,5%
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	529	581	-51	-8,8%
05 - Estrie**	338	352	-14	-3,9%
06 - Montréal-Centre	2 055	2 233	-178	-8,0%
07 - Outaouais	353	437	-84	-19,2%
08 - Abitibi-Témiscamingue	186	214	-28	-13,1%
09 - Côte-Nord	146	163	-17	-10,4%
10 - Nord-du-Québec	35	40	-5	-13,2%
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	164	164	0	0,1%
12 - Chaudière-Appalaches	429	461	-32	-6,8%
13 - Laval	354	430	-76	-17,8%
14 - Lanaudière	403	492	-89	-18,2%
15 - Laurentides	502	603	-101	-16,8%
16 - Montérégie**	1 313	1 500	-186	-12,4%
17 - Nunavik	29	33	-4	-13,1%
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	38	41	-3	-7,2%
Total	8 327	9 208	-881	-9,6%

** Afin de tenir compte du nouveau découpage territorial faisant suite à l'adoption du Projet de Loi 10, un ajustement de -10,1 % est appliqué à la région de la Montérégie au profit de la région de l'Estrie, ainsi que le déplacement d'un nouveau facturant pour les besoins académiques de la région de la Montérégie vers la région de l'Estrie (UMF La Pommeraie). Pour ces deux régions, les objectifs sont les suivants :

05 - Estrie - ajusté	471	503	-33	-5,2%
16 - Montérégie - ajusté	1 181	1 348	-167	-11,2%

D) Prévisions du MSSS pour les prochaines années :

Les données 2017 et plus ne sont pas disponibles.

E) Déposer les PREM pour chacune des régions :

Les tableaux sont fournis en annexe de la question no 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 47

Effectifs médicaux, en médecine spécialisée, en place au 31 mars 2016 pour chacune des régions du Québec, écart par rapport aux besoins établis par les établissements, ceux établis par le MSSS et les prévisions du MSSS pour les prochaines années. Déposer les plans régionaux d'effectifs médicaux pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question est fournie à la question 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 48

Titres d'emploi jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'œuvre et effectif requis.

RÉPONSE NO 48

La réponse à cette question est fournie à la question 73 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 49

Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières (pour chacun des programmes) :

- par année depuis 2000;
 - en 2014-2015 et 2015-2016;
 - prévisions pour les cinq prochaines années (par année);
 - comparaison avec les autres provinces pour chacune des années;
 - ratio (nombre de médecins par 100000 habitants) au Québec et dans les provinces canadiennes.
-

RÉPONSE NO 49

La réponse à cette question est fournie à la question 104 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 50

Nombre de médecins formés et recrutés à l'étranger en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 50

Pour 2014-2015, 43 permis restrictifs ont été délivrés par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Pour 2015-2016, 40 permis restrictifs ont été délivrés par le CMQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 51

Nombre d'infirmières formées et recrutées à l'étranger en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 51

En 2014-2015, il y a eu 182 infirmières recrutées à l'étranger par Recrutement Santé Québec.
En 2015-2016, il y a eu 26 infirmières recrutées à l'étranger par Recrutement Santé Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 52

Nombre de médecins formés à l'étranger, mais résidant au Québec ayant obtenu un permis d'exercice restrictif ou un permis régulier de 2003-2004 à 2015-2016.

RÉPONSE NO 52

Évolution du nombre de permis restrictifs émis par le Collège des médecins du Québec (CMQ)

Année	Total des permis restrictifs
2015	43
2016 (au 1 ^{er} avril)	8

Concernant les médecins formés à l'étranger, résidant au Québec ayant obtenu un permis régulier de 2003-2016, nous n'avons pas ces données, car ces médecins admis en résidence sont considérés comme des Québécois au terme de leur formation. Le CMQ émet les permis réguliers sans égard au lieu de formation du doctorat en médecine.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 53

Nombre d'infirmières formées à l'étranger mais qui résident au Québec et qui ont commencé à pratiquer au Québec en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 53

Cette question fut demandée à la seule instance au Québec susceptible de pouvoir y répondre, soit l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ). Ce dernier nous a mentionné qu'il était impossible de donner des statistiques de corrélation sur le point relevé car, lorsque dans une année donnée le comité d'admission par équivalence rend une décision, celle-ci ne s'exécute pas automatiquement pour toutes sortes de considérations comme l'arrivée reportée au Québec de la personne, pour n'en citer qu'une.

QUESTION NO 54

Nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger pour 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 54

Nous ne connaissons pas le nombre de médecins formés au Québec qui ont quitté le Québec pour aller pratiquer à l'étranger.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 55

Nombre d'infirmières praticiennes formées au Québec, qui pratiquent présentement par domaine. Indiquer également le nombre de celles-ci en cours de formation, par domaine. Échéancier pour les prochaines années.

RÉPONSE NO 55

La réponse à cette question est fournie aux questions 101 et 102 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 56

Nombre de lits qui ont été fermés en raison d'un manque de ressources dans chacun des établissements du réseau, par établissement, par région et au total en 2015-2016.

RÉPONSE NO 56

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 57

Nombre de lits dressés au 31 mars 2011 et au 31 mars 2016 par rapport au nombre de lits au permis pour chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 57

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2016 ne sont pas disponibles.

Nombre de lits dressés¹ au 31 mars en soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)⁴ et en hébergement et soins de longue durée (HSLD)³ au sein des établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire, Québec, en 2015^{4,5}

Établissement Numéro	Nom	2015	
		SSPG	HSLD
Ensemble du Québec		16 598	37 972
01 Bas-Saint-Laurent		432	1 004
11043312	CSSS DES BASQUES	5	50
11043379	CSSS DE KAMOURASKA	33	101
11043478	CSSS DE LA MITIS		106
11043502	CSSS DE TEMISCOUATA	25	111
11044021	CSSS DE LA MATAPEDIA	35	96
11044062	CSSS DE MATANE	45	106
11044096	CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE	174	250
11044104	CSSS DE RIVIERE-DU-LOUP	115	184
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		656	1 206
11042991	CSSS MARIA-CHAPDELAINE	56	118
11043411	CSSS CLEOPHAS-CLAVEAU	44	99
11043833	CSSS DE JONQUIERE	105	284
11044179	CSSS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	101	218
11044187	CSSS DOMAINE-DU-ROY	86	151
11044195	CSSS DE CHICOUTIMI	264	268
23182884	CENTRE D'HEBERGEMENT ST-FRANCOIS INC.		68
03 Capitale-Nationale		1 903	3 579
11042371	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUEBEC		
11043650	CSSS DE PORTNEUF	17	345
11044153	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE	24	1 200
11044161	CSSS DE QUEBEC-NORD	39	919
11044336	CSSS DE CHARLEVOIX	72	223
11044732	CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DU CHEMIN INC.		
11888062	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DE QUEBEC	25	125
12399820	LA CORPORATION NOTRE-DAME DE BON-SECOURS		
12409991	HOPITAL JEFFERY HALE - SAINT BRIGID'S		241
13027073	CENTRE D'HEBERGEMENT DU BOISE LTEE		64
13163092	CENTRE HOSPITALIER AFFILIE UNIVERSITAIRE DE QUEBEC		
13623616	INST. UNIV. DE CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE DE QUEBEC	308	
23190218	LE CENTRE D'ACCUEIL NAZARETH INC.		
25457094	HOPITAL STE-MONIQUE INC.		58
27508456	CENTRE D'HEBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.		150
28694321	CENTRE HOSPITALIER ST-FRANCOIS INC.		29
51230175	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES		105
54583091	CHSLD VIGI DE SAINT-AUGUSTIN		100
11044914	CENTRE HOSPITALIER AFFILIE UNIVERSITAIRE DE QUEBEC		
11045051	CHU DE QUEBEC	1 418	20
04 Mauricie-Centre-du-Québec		1 017	2 561
11043130	CSSS DU HAUT-SAINT-AURICE	27	69
11043171	CSSS DE MASKINONGE		117
11043221	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TROIS-RIVIERES		
11043809	CSSS DE LA VALLEE-DE-LA-BATISCAN		177
11044120	CSSS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ERABLE	190	410
11044146	CSSS DE TROIS-RIVIERES		
11044377	CSSS DRUMMOND	183	444
11044385	CSSS DE L'ENERGIE	166	319
11044393	CSSS DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	10	250
29490414	FOYER SAINTS-ANGES DE HAM-NORD INC.		28
51225563	CHSLD VIGI LES CHUTES		64
11044898	CSSS DE TROIS-RIVIERES	441	683
05 Estrie		711	1 628
11042264	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE	552	
11042926	CSSS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS		99
11042942	CSSS DES SOURCES	19	82
11042959	CSSS DU VAL-SAINT-FRANCOIS		139
11042975	CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK	3	96
11043593	CSSS DE MEMPHREMAGOG	46	190
11043759	CSSS DU GRANIT	27	115
13323050	LA MAISON BLANCHE DE NORTH HATLEY INC.		
13818596	CSSS- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GERIATRIE DE SHERBROOKE	64	795

Établissement	Numéro	Nom	2015	
			SSPG	HSLD
	51230506	CHSLD VIGI SHERMONT		52
	51233104	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-ROSE-BLANCHE		60
06 Montréal			5 753	12 626
	11042215	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DE MONTREAL	20	48
	11042280	CENTRE LE CARDINAL INC.		174
	11042918	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL	937	
	11044211	CSSS DE L'OUEST-DE-L'ILE	200	155
	11044229	CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE	90	715
	11044237	CSSS DU SUD-OUEST-VERDUN	247	1 187
	11044245	CSSS CAVENDISH	143	430
	11044252	CSSS DE LA MONTAGNE		
	11044260	CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT	48	979
	11044278	CSSS D'AHUNTSIC ET MONTREAL-NORD	115	673
	11044286	CSSS DU COEUR-DE-L'ILE	156	260
	11044294	CSSS JEANNE-MANCE	27	1 152
	11044302	CSSS DE SAINT-LEONARD ET SAINT-MICHEL		448
	11044310	CSSS LUCILLE-TEASDALE		1 195
	11044328	CSSS DE LA POINTE-DE-L'ILE		619
	11044716	CENTRE DE READAPTATION MAB-MACKAY		
	11044740	INST. DE READAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTREAL	176	
	11044823	CENTRE D'HEBERGEMENT DE LA MAISON-SAINT-JOSEPH INC.		80
	11084464	CENTRE DE SOINS PROLONGES GRACE DART		357
	11546389	HOPITAL CATHERINE BOOTH DE L'ARMEE DU SALUT		
	11755501	CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC.		162
	12326849	RESIDENCE ANGELICA		347
	12366043	C.H.S.L.D. BAYVIEW INC.		128
	12383907	RESIDENCE BERTHIAUME-DUTREMBLAY		198
	12387692	INSTITUT CANADIEN-POLONAIS DU BIEN-ETRE INC.		126
	12420774	HOPITAL SANTA CABRINI	323	103
	12431656	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL		
	12452645	HOP. MARIE-CLARAC DES SOEURS DE CHARITE DE STE-MARIE	210	
	12470076	CHSLD MARIE-CLARET INC.		
	12475976	HOPITAL DU SACRE-COEUR DE MONTREAL	416	
	12599213	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTE MCGILL	799	134
	12685608	L'HOPITAL GENERAL JUIF SIR MORTIMER B. DAVIS	488	
	12694659	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	333	32
	12745725	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	249	
	12797577	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTREAL		
	12806592	HOPITAL RIVIERE-DES-PRAIRIES		
	12892303	L'HOPITAL CHINOIS DE MONTREAL (1963)		128
	12934659	HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	541	
	13000732	LES CEDRES-CENTRE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES		32
	13111828	CHSLD DE ST-ANDREW-DE-FATHER-DOWD-ET-DE-ST-MARGARET		
	13146477	LA CORPORATION DU CENTRE HOSP. GERIATRIQUE MAIMONIDES		387
	13469796	HOPITAL MONT-SINAI	50	57
	13506472	HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS (QUEBEC) INC.	40	
	13727060	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DOUGLAS	3	
	13793781	CHSLD JUIF DE MONTREAL		320
	14476436	PETITES SOEURS DES PAUVRES		
	14783344	CENTRE D'HEBERGEMENT SAINT-VINCENT-MARIE INC.		
	15103666	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GERIATRIE DE MONTREAL		379
	16281347	CHSLD GOUIN INC.		
	29530060	CHSLD BOURGET INC.		80
	29530078	CHSLD BUSSEY (QUEBEC) INC.		35
	29732187	VILLA MEDICA INC.	142	
	51218162	CHSLD LE ROYER		96
	51225407	CHSLD VIGI REINE-ELIZABETH		150
	51227957	CHSLD SAINT-GEORGES		260
	51232627	CHSLD VIGI MARIE-CLARET		64
	54583208	CHSLD VIGI DE DOLLARD-DES-ORMEAUX		160
	54583232	CHSLD VIGI DE PIERREFONDS		64
	54982822	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN		280
	54982848	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN VILLERAY		
	55477988	CHSLD VIGI DE MONT-ROYAL		273
	51234003	CHSLD ST-VINCENT-MARIE		66
	51234300	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GOUIN		93
07 Outaouais			532	1 301
	11043023	CSSS DU PONTIAC	39	115
	11043510	CSSS DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU		113
	11044401	CSSS DES COLLINES	19	44
	11044419	CSSS DE GATINEAU	406	604
	11044427	CSSS DE PAPINEAU	68	233
	51223311	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GATINEAU		96

Établissement	Numéro	Nom	2015	
			SSPG	HSLD
	51223329	CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS		96
08 Abitibi-Témiscamingue			346	678
	11042793	CSSS DU LAC-TEMISCAMINGUE		
	11043353	CSSS DES AUBURES-BOREALES	60	153
	11044468	CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI	80	106
	11044476	CSSS DE ROUYN-NORANDA	94	158
	11044484	CSSS DE LA VALLEE-DE-L'OR	75	178
	12943486	CSSS DE TEMISCAMING-ET-DE-KIPAWA		
	11044906	CSSS DU TEMISCAMINGUE	37	83
09 Côte-Nord			233	419
	11042744	CSSS DE LA HAUTE-COTE-NORD		
	11042835	CSSS DE LA MINGANIE	20	60
	11043262	CSSS DE PORT-CARTIER		26
	11044351	CSSS DE MANICOUAGAN		
	13160395	CSSS DE SEPT-ILES	81	100
	13294020	CSSS DE LA BASSE-COTE-NORD	12	33
	14628986	CSSS DE L'HEMATITE	6	
	11045036	CSSS DE LA HAUTE-COTE-NORD - MANICOUAGAN	114	200
10 Nord-du-Québec			51	38
	11042686	CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	51	38
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			205	521
	11043445	CSSS DE LA HAUTE-GASPESIE	25	78
	11044070	CSSS DU ROCHER-PERCE	49	98
	11044088	CSSS DES ILES	26	64
	11044112	CSSS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	57	184
	11044369	CSSS DE LA COTE-DE-GASPE	48	97
12 Chaudière-Appalaches			594	1 998
	11042728	CSSS DES ETCEMINS		106
	11043874	CHSLD CHANOINE-AUDET INC.		
	11044492	CSSS DE LA REGION DE THETFORD	94	286
	11044500	CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET	77	270
	11044518	CSSS DU GRAND LITTORAL		
	11044526	CSSS DE BEAUCE	134	199
	11591419	HOTEL-DIEU DE LEVIS		
	12345690	CHSLD DE L'ASSOMPTION (ST-GEORGES DE BEAUCE) INC.		
	13317037	PAVILLON BELLEVUE INC.		50
	26370254	CENTRE D'ACCUEIL SAINT-JOSEPH DE LEVIS INC.		158
	54601018	CHSLD VIGI NOTRE-DAME-DE-LOURDES		40
	11044872	CSSS ALPHONSE-DESJARDINS	289	697
	51224921	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - CHANOINE-AUDET		96
	51232122	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-L'ASSOMPTION		96
13 Laval			521	1 420
	11044344	CSSS DE LAVAL	521	743
	11097029	HOPITAL JUIF DE READAPTATION		
	12693693	CHSLD ST-JUDE INC.		
	12825188	RESIDENCE RIVIERA INC.		128
	13625587	MANOIR ST-PATRICE INC.		96
	51223204	CHSLD VIGI L'ORCHIDEE BLANCHE		128
	51230183	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-SAINT-FRANCOIS		53
	53956983	SANTE COURVILLE DE LAVAL		68
	51233997	CHSLD SAINT-JUDE		204
14 Lanaudière			652	1 727
	11043791	CHSLD DE LA COTE BOISEE INC.		140
	11044203	CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE	348	438
	11044435	CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE	304	907
	12653192	CHSLD HEATHER INC.		76
	51223337	CHSLD VIGI YVES-BLAIS		99
	51230217	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DU-CHATEAU		67
15 Laurentides			789	1 972
	11043544	CSSS DES PAYS-D'EN-HAUT		112
	11043692	9040-9764 QUEBEC INC.		
	11043940	CSSS DE THERESE-DE BLAINVILLE		377
	11044013	CSSS DES SOMMETS	88	220
	11044138	CSSS D'ANTOINE-LABELLE	80	262
	11044443	CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	261	269
	11044450	CSSS DE SAINT-JEROME	320	305
	12704573	LA RESIDENCE DE LACHUTE		52

Établissement		2015	
Numéro	Nom	SSPG	HSLD
13508718	CSSS D'ARGENTEUIL	40	131
51231215	CHSLD VIGI DE DEUX-MONTAGNES		76
51223303	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-VILLA-SOLEIL		168
16	Montérégie	2 162	5 268
11044534	CSSS PIERRE-BOUCHER	293	918
11044542	CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	299	631
11044559	CSSS CHAMPLAIN		
11044567	CSSS PIERRE-DE SAUREL	144	247
11044575	CSSS DU SUROIT	194	234
11044583	CSSS JARDINS-ROUSSILLON	217	322
11044591	CSSS LA POMMERAIE	82	279
11044609	CSSS RICHELIEU-YAMASKA	308	765
11044617	CSSS DE VAUDREUIL-SOULANGES	11	336
12363412	CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT	42	134
12399044	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	140	277
13224969	HOPITAL CHARLES LEMOYNE		
13578448	ACCUEIL DU RIVAGE INC.		32
18419234	FLORENCE GROULX INC.		
27368703	CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE FERRON INC.		249
28609360	RESIDENCE SOREL-TRACY INC.		59
51223345	CHSLD VIGI DE BROSSARD		66
51225993	SANTE COURVILLE DE WATERLOO		24
51230209	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - JEAN-LOUIS-LAPIERRE		85
51232635	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-POMMETIERS		141
54661442	CHSLD VIGI DE MONTEREGIE		90
54780366	CENTRE HOSP. KATERI MEMORIAL - TEHSAKOTITSEN : THA		33
54982830	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-CHATEAUGUAY		105
11044930	CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE	432	241
11045002	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	140	
17	Nunavik	41	26
12730628	CENTRE DE SANTE TULATTAVIK DE L'UNGAVA	22	18
18456327	CENTRE DE SANTE INUULITSIVIK	19	

1. Ce sont des lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.

2. Dans ce tableau, les lits de soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) incluent les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive.

3. Dans ce tableau, les lits HSLD correspondent aux lits d'hébergement et de soins de longue durée (permanents, transitoires et temporaires en incluant ceux de santé mentale). Les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée sont donc exclus.

4. Les données observées au 31 mars 2015 sont les plus récentes disponibles.

5. Il est difficile de comparer le nombre de lits dressés à celui des lits autorisés au permis, car les chiffres proviennent de deux sources différentes, et chacune d'entre elles est structurée selon des univers qui lui sont propres. Ainsi, les lits autorisés au permis pour des soins généraux et spécialisés (SGS) correspondent à un univers plus large que les lits dressés en SSPG. Il en est de même pour les lits autorisés au permis pour de l'hébergement et des soins de longue durée (HSLD), qui couvrent un univers différent de celui couvert par les lits dressés HSLD.

Source : Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements, sans corrections).

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 5 avril 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 58

Nombre de lits de courte durée (au permis et dressés) par 1 000 habitants dans chaque région au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.

RÉPONSE NO 58

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2016 ne sont pas disponibles.

Lits dressés¹ au 31 mars 2016 pour des soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)² dans les établissements publics et privés conventionnés, selon la région sociosanitaire, Québec, 2015³

Région sociosanitaire	Lits dressés SSPG	
	Nombre	Nombre pour 1000
Ensemble du Québec	16 598	2,0
01 Bas-Saint-Laurent	432	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	656	2,4
03 Capitale-Nationale	1 903	2,6
04 Mauricie–Centre-du-Québec	1 017	2,0
05 Estrie	711	1,5
06 Montréal	5 753	2,9
07 Outaouais	532	1,4
08 Abitibi-Témiscamingue	346	2,3
09 Côte-Nord	233	2,4
10 Nord-du-Québec	51	3,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	205	2,2
12 Chaudière-Appalaches	594	1,4
13 Laval	521	1,2
14 Lanaudière	652	1,3
15 Laurentides	789	1,3
16 Montérégie	2 162	1,6
17 Nunavik	41	3,2

1. Lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.

2. Il s'agit des lits dressés pour des soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) dans les établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire. Dans ce tableau, les lits SSPG incluent les lits de SSPG pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive. À noter qu'il est difficile de comparer le nombre de lits dressés à celui des lits autorisés au permis, car les chiffres proviennent de deux sources différentes, et chacune d'entre elles est structurée selon des univers qui lui sont propres. Ainsi, les lits autorisés au permis pour des soins généraux et spécialisés (SGS) correspondent à un univers plus large que les lits dressés SSPG.

3. Les données observées au 31 mars 2015 sont les plus récentes disponibles.

Sources :

Rapport statistique annuel des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478), 2014-2015, (données telles que transmises par les établissements, sans corrections).

Estimations et projections de population comparables basée sur le recensement de 2011, ISQ (2014).

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 5 avril 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 59

Nombre de journées d'hospitalisation par 1 000 habitants, par région, au 31 mars 2015 et 31 mars 2016.

RÉPONSE NO 59

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données 2015-2016 ne sont pas disponibles.

Question no 59

Journées d'hospitalisations pour 1 000 personnes,
soins physiques de courte durée,
dans les installations de soins généraux et
spécialisés figurant aux fichiers MED-ÉCHO,
selon la région sociosanitaire de résidence

Région sociosanitaire	2014-2015
Ensemble du Québec	533
01 Bas-Saint-Laurent	645
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	663
03 Capitale-Nationale	539
04 Mauricie et Centre-du-Québec	576
05 Estrie	513
06 Montréal	556
07 Outaouais	494
08 Abitibi-Témiscamingue	585
09 Côte-Nord	636
10 Nord-du-Québec	638
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	860
12 Chaudière-Appalaches	449
13 Laval	492
14 Lanaudière	463
15 Laurentides	471
16 Montérégie	488
17 Nunavik	846
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	717

Sources : Fichiers d'hospitalisations Med-Écho 2014-2015.
Hospitalisations hors-Québec 2014, ICIS.
Estimations et projections de population comparables,
basées sur le recensement de 2011, ISQ (2014).

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la
performance, 5 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 60

Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2015-2016 et comparaison avec 2014-2015.

RÉPONSE NO 60

Les coûts hospitaliers moyens estimés mentionnés ci-dessous sont le résultat de l'ensemble des coûts hospitaliers admissibles divisé par le nombre de jours-présence ou le nombre d'heures-présence, le cas échéant. Ces coûts excluent la rémunération des médecins.

Coût moyen estimé par jour pour un lit en 2015-2016

Type de ressources	Coût 2014-2015	Coût 2015-2016
Courte durée	1 144 \$	1 201 \$
Ressource intermédiaire (RI) pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement	115 \$	118 \$
Ressource de type familial (RTF) pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement	76 \$	78 \$
Centre de réadaptation en déficience physique	920 \$	929 \$
Centre jeunesse en unité de vie	767 \$	775 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 61

Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 61

La réponse à cette question est fournie à la question n° 111 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 62

Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2014-2015 et 2015-2016 par région et clinique.

RÉPONSE NO 62

La réponse à cette question est fournie à la question n° 84 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 63

Nombre de chirurgies pratiquées au Québec en 2014-2015 et en 2015-2016, ventilé par mois et selon les spécialités.

RÉPONSE NO 63

Les données des chirurgies réalisées sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 1^{er} avril 2016).

2015-2016	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	673	590	609	403	439	556	609	615	670	395	618	573	531
Genou	1047	1038	934	631	595	845	926	1017	1110	548	1050	971	819
Cataracte	9199	8295	7767	6260	6033	7558	8096	8327	8656	4859	8195	7844	7145
Un jour	21173	19098	17779	13896	13434	17459	18773	19642	20257	12201	20565	18435	15640
Avec hospitalisation	8880	8413	8102	6604	6541	7886	8443	8616	9072	5564	8616	7855	6821
Bariatrique	267	275	260	206	197	256	296	267	265	153	305	270	212
Chirurgie cardiaque *	612	571	540	467	476	555	586	597	606	465	ND	ND	ND

* Source : SGAS (en date du 9 janvier 2016).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 64

Nombre total de patients en attente par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2014-2015 et en 2015-2016.

RÉPONSE NO 64

Les données des chirurgies en attente sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 1^{er} avril 2016).

2015-2016	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	2437	2431	2442	2499	2502	2634	2696	2612	2510	2484	2530	2554	2514
Genou	4566	4430	4370	4388	4474	4854	4953	4986	4776	4781	4756	4712	4578
Cataracte	15629	15571	15874	15779	15414	16458	16788	17251	17111	16494	17277	18143	17528
Un jour	56329	54740	54991	55393	56379	58389	58289	57662	57531	57051	59371	59955	58875
Avec hospitalisation	17101	16561	16696	16853	17361	17998	17951	17659	17234	16713	17510	17644	17377
Bariatrique	2233	2241	2236	2365	2322	2347	2371	2445	2489	2481	2573	2644	2626
Total	98295	95974	96609	97277	98452	102680	103048	102615	101651	100004	104017	105652	103498
Chirurgie cardiaque *	862	850	897	955	1010	1027	997	980	934	916	ND	ND	ND

* Source : SGAS (en date du 9 janvier 2016).

QUESTION NO 65

Pour les examens de résonance magnétique, indiquez pour les 5 dernières années,

- délais moyen d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement;
- liste d'attente pour un examen d'IRM pour l'ensemble du Québec, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 65

La source de données en imagerie médicale ne nous permet pas d'obtenir les délais moyens d'attente.

La réponse à la question de la liste d'attente en imagerie par résonance magnétique est fournie à la question n°243 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 66

Concernant la promesse électorale du gouvernement de rembourser aux patients qui vont dans une clinique privée pour un scan, une échographie ou un examen de résonance magnétique :

- évaluation des coûts annuels pour chacun de ses examens;
- calendrier de déploiement;
- estimation du nombre de patients qui pourraient annuellement bénéficier de ce remboursement pour chacun des examens.

RÉPONSE NO 66

Les données ne sont pas disponibles. Il n'y a pas de codes d'acte pour les services : scan, échographie et résonance magnétique en cabinet puisqu'ils ne sont pas considérés comme assurés. Il n'est pas possible qu'un patient reçoive des soins en cabinet et qu'il soit remboursé par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

QUESTION NO 67

Concernant le parc immobilier du réseau de la santé :

- valeur du déficit du maintien des actifs (DMA) des immeubles du réseau de la santé pour l'ensemble du Québec et ventilé par région;
- liste des immeubles qui accusent un DMA;
- valeur du DMA ces immeubles;
- liste des établissements disposant d'un plan directeur de maintien des actifs (PDMA).

RÉPONSE NO 67

1. Valeur du déficit de maintien d'actifs (DMA) des immeubles du réseau pour l'ensemble du Québec et ventilé par région

En 2015-2016, 604 des 2 618 bâtiments constituant le parc immobilier du réseau de la santé et des services sociaux ont été inspectés. Ces 604 bâtiments représentent 2 958 841 mètres carrés, soit 33 % de la superficie totale du parc immobilier qui est de 9 058 430 mètres carrés.

La valeur du DMA des bâtiments inspectés totalise 338,5 M\$. Ce DMA ne doit pas être extrapolé étant donné que le poids relatif des différentes catégories de bâtiments varie. À titre indicatif, la catégorie « centre hospitalier » compte pour 57,3 % de la superficie totale du parc immobilier. Vous trouverez au tableau ci-joint la ventilation du DMA 2015-2016 par région.

Répartition du DMA par région

Région	DMA - (M\$)
01	3 116 185 \$
02	-
03	13 443 812 \$
04	2 071 364 \$
05	23 543 571 \$
06	225 852 463 \$
07	2 402 778 \$
08	-
09	141 392 \$
10	-
11	14 795 941 \$
12	906 861 \$
13	105 996 \$
14	1 299 302 \$
15	17 489 390 \$
16	33 437 432 \$
17	ND
18	-
Total :	338 606 487 \$

2. Liste des immeubles qui accusent un DMA

Voir annexe 1 ci-jointe.

3. Valeur du DMA de ces immeubles

Comme mentionné au point 1, la valeur du DMA de ces immeubles totalise 338,5 M\$.

4. Liste des établissements disposant d'un PDMA

Aux fins d'évaluation de l'état physique des bâtiments constituant le parc immobilier d'un établissement, il n'est aucunement requis d'avoir un PDMA. Par ailleurs, il importe que l'inspection technique visuelle des bâtiments se fasse, de façon professionnelle conformément au devis normalisé élaboré à cet effet.

Ce considérant, nous n'avons pas de liste des établissements disposant d'un PDMA.

Catégorie: CH

No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Détail désignation	Age	Superficie	Indice d'état	DMA
00331	00331-11	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Aile F	48	1 296,00	D	272 382,91
00351	00351-16	HÔPITAL DOUGLAS	Centre récréatif Roberts	50	1 817,50	D	823 718,01
03400	03400-02	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Centrale thermique (bloc T)	51	1 164,89	D	204 251,86
00331	00331-06	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Aile B - Construction 1967	48	1 626,00	D	47 648,69
00351	00351-27	HÔPITAL DOUGLAS	Résidence des médecins de garde	55	231,00	D	9 460,18
00351	00351-30	HÔPITAL DOUGLAS	Hôpital de jour (Le Tremplin)	54	466,70	D	122 831,82
00292	00292-03	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	Pavillon B (secteur nord)	62	2 970,00	D	851 685,87
00351	00351-09	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Caton (Chaufferie / Buanderie)	108	1 934,70	D	1 467 377,74
00351	00351-26	HÔPITAL DOUGLAS	Maison Levinschi	53	1 092,50	D	11 931,02
00351	00351-34	HÔPITAL DOUGLAS	Centre McGill d'études sur le vieillissement	110	817,70	D	221 016,78
00331	00331-04	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Aile A - Construction 1967	48	1 630,00	D	860 923,69
02286	02286-01	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	Centre hospitalier	45	34 934,00	D	18 670 599,27
00292	00292-10	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	Pavillon F	79	3 501,00	D	131 906,76
01755	01755-01	HÔPITAL DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS	Centre hospitalier	43	13 885,17	D	6 792 803,17
01708	01708-01	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	Bloc h	23	10 188,00	D	1 890 826,78
01796	01796-02	HÔPITAL DE MONTMAGNY	Aile K	64	620,20	D	263 962,83
00337	00337-01	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	Bloc F	15	7 171,90	D	1 496 189,44
00351	00351-08	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Newman	105	4 285,80	D	884 605,73
00435	00435-01	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	Bloc A	53	3 926,05	D	506 767,47
00386	00386-01	HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME	Bloc A, B, C et D	66	36 645,11	D	8 628 021,23
00292	00292-06	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	Pavillon C	62	8 195,00	D	1 400 864,77
01312	01312-01	PAVILLON ALBERT-PRÉVOST	Aile D et R (Pavillon blanc)	68	2 480,21	D	373 786,48
00351	00351-06	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Frank B. Common	54	5 462,90	D	3 385 674,18
01287	01287-13	PAVILLON ROSEMONT	Aile J	65	3 226,65	D	3 356 685,67
01287	01287-06	PAVILLON ROSEMONT	Aile E	65	1 661,95	D	344 394,00
01287	01287-05	PAVILLON ROSEMONT	Aile D	65	1 225,46	D	119 703,91
01287	01287-01	PAVILLON ROSEMONT	Aile A	65	5 731,02	D	3 574 790,66
03392	03392-12	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Aile B	70	4 777,13	D	3 006 455,43
00663	00663-02	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC	Pavillon V (imprimerie)	88	2 149,24	D	667 764,35
01147	01147-02	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Hôpital	45	3 662,60	D	1 715 942,88

01312	01312-02	PAVILLON ALBERT-PRÉVOST	Aile O, C et S (pavillon psychiatrique)	62	5 886,58	D	4 551 477,00
03400	03400-04	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Bloc Est	41	7 733,58	D	910 651,24
00342	00342-05	CHU SAINTE-JUSTINE	Bloc 8	65	9 771,81	D	115 905,78
00342	00342-04	CHU SAINTE-JUSTINE	Bloc 7	65	10 725,27	D	4 429 200,63
00342	00342-02	CHU SAINTE-JUSTINE	Blocs 3 et 5	65	18 494,22	D	7 265 516,88
00342	00342-01	CHU SAINTE-JUSTINE	Blocs 1 et 2	65	27 513,52	D	5 029 544,09
00384	00384-02	HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Ailes 3-4	46	22 641,00	D	7 029 699,94
00339	00339-10	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CHUM	Deschamps-Aile J	84	2 167,80	D	2 241 484,67
00384	00384-13	HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Aile 5	46	18 007,00	D	389 479,17
00339	00339-01	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CHUM	Lachapelle-Aile A	56	14 023,50	D	14 234 992,75
01312	01312-05	PAVILLON ALBERT-PRÉVOST	Aile I (Maison Rouge)	96	858,99	D	282 833,90
01147	01147-13	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Chaufferie, Buanderie, Garage, Lingerie	45	2 302,74	D	1 352 954,60
00351	00351-04	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Burgess	54	4 435,80	D	3 313 478,09
01147	01147-04	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Pavillon A	45	2 368,12	D	1 381 023,30
00351	00351-03	HÔPITAL DOUGLAS	Douglas Hall	103	1 862,70	D	369 211,81
00351	00351-02	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Dobell	99	4 099,10	D	2 520 304,14
00351	00351-01	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon CPC (Centre de psychiatrie communautaire)	77	5 420,10	D	2 406 156,62
01147	01147-09	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Pavillon F	45	2 377,12	D	112 926,64
01147	01147-08	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Pavillon E	45	2 403,09	D	318 861,70
01147	01147-07	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	Pavillon D	45	2 435,36	D	74 469,30
00351	00351-05	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Perry	125	16 154,80	D	882 119,93
00351	00351-14	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Reed	113	2 776,60	E	2 313 629,97
00351	00351-24	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Bond et transformateurs	50	3 323,90	E	4 993 034,75
00351	00351-11	HÔPITAL DOUGLAS	Centrale électrique et garage	108	514,60	E	466 448,73
00351	00351-17	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Stearns	52	1 063,10	E	1 717 691,36
00331	00331-08	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Aile C - Construit 1967	48	542,00	E	4 879 831,35
00351	00351-15	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Porteous	76	10 308,40	E	10 762 302,60
00331	00331-01	HÔTEL-DIEU DE SOREL	Aile A - Construction 1947	70	2 879,00	E	4 097 821,20
00339	00339-12	HÔPITAL NOTRE-DAME DU CHUM	Mailloux-Aile L	84	2 948,40	E	4 346 117,47
00351	00351-18	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Lyall	51	864,70	E	1 211 096,86
00351	00351-20	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Finley	50	864,70	E	1 115 247,87
01287	01287-08	PAVILLON ROSEMONT	Aile G	65	2 594,65	E	3 772 746,89
00351	00351-22	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Ward	52	1 142,00	E	1 133 668,37

00350	00350-01	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	ensemble du site Mainsonneuve	63	35 244,57	E	44 323 449,13
01287	01287-07	PAVILLON ROSEMONT	Aile F	65	1 254,13	E	1 516 429,74
00351	00351-07	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Lehmann	119	3 090,70	E	3 485 001,40
00351	00351-32	HÔPITAL DOUGLAS	Maison OMS	103	174,00	E	236 863,19
00351	00351-57	HÔPITAL DOUGLAS	Tunnel K	84	21,70	E	82 848,98
00351	00351-21	HÔPITAL DOUGLAS	Pavillon Burland	50	864,70	E	1 349 440,47

Nombre de bâtiments 69 420 930,43 213 120 936,10

Catégorie: CHSLD

No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Détail désignation	Age	Superficie	Indice d'état	DMA
00658	00658-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN		55	13 732,70	D	3 786 528,47
00033	00033-02	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MEMPHRÉMAGOG	CHSLD #1	29	4 802,86	D	2 268 807,17
00354	00354-01	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	Bloc A - CHSLD - Aile Sud	69	3 921,00	D	733 342,18
00658	00658-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	Cuisine et atelier	55	2 138,84	D	185 306,12
00072	00072-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE	CHSLD	40	5 912,80	D	71 149,55
00023	00023-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	Passage	23	264,00	D	60 630,52
00087	00087-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTARVILLE	Bâtiment 3	36	3 318,00	D	384 429,94
00131	00131-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT FATHER DOWD	Centre d'hébergement	38	7 844,34	D	2 483 859,15
01100	01100-01	CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAIMONIDES	Centre d'accueil	53	27 005,93	D	4 168 851,29
02312	02312-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LAJEMMERAIS		44	3 294,00	D	873 269,38
00029	00029-01	CLSC DE POINTE-AUX-TREMBLES-MONTRÉAL-EST	Centre d'accueil et Centre de Jour	34	4 480,05	D	36 966,22
00091	00091-01	CENTRE D'ACCUEIL LAPRAIRIE	Centre d'accueil	39	6 835,60	D	460 995,51
00334	00334-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-ÉMILE-LÉGER	Bâtiment 3	105	225,00	D	8 586,50
00100	00100-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-EUSTACHE	Section centre	38	3 197,17	D	644 131,10
02121	02121-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT L'AUBERGE	Centre d'hébergement	45	3 799,59	D	902 663,14
02120	02120-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT YOUVILLE	Centre d'hébergement Youville - Principal	79	5 878,66	D	2 692 114,29
01760	01760-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT LAC-NOIR		47	1 904,00	D	40 585,37
00065	00065-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT VILLA PABOS		39	3 506,54	D	556 002,59
01713	01713-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CAP-CHAT	CHSLD	46	6 150,76	E	4 986 953,70
00354	00354-02	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	Bloc B - Salle multi-fonctionnelles et bureaux - CHSLD	67	428,00	E	494 859,10
01285	01285-01	INSTITUT CANADIEN-POLONAIS DU BIEN-ÊTRE	Centre d'accueil	49	5 202,56	E	3 201 703,08
00023	00023-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	Centre d'hébergement	35	5 982,00	E	5 995 092,56

00115	00115-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA MAISON-NEUVE	Centre d'accueil	44	10 518,69	E	12 494 550,39
00334	00334-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-ÉMILE-LÉGER	Principal	58	150,00	E	706 001,51
00020	00020-01	CENTRE D'HÉBERGEMENT DENIS-BENJAMIN-VIGER	Centre d'accueil	35	5 689,00	E	17 477 930,94
00023	00023-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT HENRI-BRADET	Hôpital	63	5 830,00	E	3 273 148,16
00658	00658-04	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-AUGUSTIN	Chambre électrique	31	62,00	E	72 388,62
Nombre de bâtiments		27			142 074,09		69 060 846,58

Catégorie: CLSC

No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Détail désignation	Age	Superficie	Indice d'état	DMA
01737	01737-01	CLSC DE L'EST		24	228,93	D	105 467,45
00147	00147-01	CLSC DE SAINT-JÉRÔME	CLSC 430 Labelle - Principal	69	1 929,40	D	950 559,68
01522	01522-01	CLSC DE VAL-DES-BOIS	CLSC	37	329,00	D	73 070,04
00354	00354-04	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PETITE-NATION	Bloc D - CLSC et autres organismes	122	2 442,00	D	56 669,23
00082	00082-01	CLSC VALLÉE DE LA LIÈVRE	Centre administratif et CLSC	30	1 427,37	D	107 471,07
02106	02106-02	CLSC JEAN-OLIVIER-CHENIER	Aile 1	30	470,37	E	386 337,34
Nombre de bâtiments		6			6 827,07		1 679 574,82

Catégorie: Centre jeunesse

No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Détail désignation	Age	Superficie	Indice d'état	DMA
01887	01887-08	CENTRE JEUNESSE DE LAVAL / CENTRE LE MAILLON DE LAVAL	GARAGE	85	1 212,11	D	105 996,15
Nombre de bâtiments		1			1 212,11		105 996,15

Catégorie: Centre de réadaptation

No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Détail désignation	Age	Superficie	Indice d'état	DMA
01206	01206-02	CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE-BRUNEAU	Pavillon Jacques-Carrière	51	3 714,82	D	166 783,53
00813	00813-01	CENTRE D'ACT. DE JOUR ET SERV. EXT. DE QUÉBEC-LAPIERRE	Principal	68	5 458,30	D	18 379,52
02294	02294-01	PAVILLON FOSTER	Principal	53	1 156,70	D	238 606,85
02759	02759-01	SRSOR-RÉSIDENTE BOISVERT	Résidence Boisvert (répit)	57	502,18	D	74 778,48
00163	00163-01	POINT DE SERVICE DE LA MRC HAUTE-GASPÉSIE	Principal	53	6 023,13	D	452 952,27

00097	00097-01	SERVICES EXTERNES DE BRIGHAM	Principal	64	3 135,96	D	220 578,16
00368	00368-03	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MITIS	# 748-750	50	713,00	E	731 727,67
Nombre de bâtiments		7			20 704,09		1 903 806,47

Catégorie: Autres

No Inventaire	No Inv Batiment	Nom	Détail désignation	Age	Superficie	Indice d'état	DMA
00378	00378-14	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile N	50	3 093,20	D	135 058,73
00384	00384-01	HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Ailes 1 et 2	54	14 747,00	D	5 162 578,30
00310	00310-04	PAVILLON SAINT-JOSEPH	Aile G	57	1 297,97	D	194 904,99
00386	00386-06	HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME	Bloc G	48	1 919,93	D	531 364,09
00378	00378-15	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile O	49	448,70	D	104 754,83
00945	00945-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT COOKE		69	614,10	D	167 426,12
00205	00205-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-ANTOINE		53	134,30	D	63 025,98
00310	00310-05	PAVILLON SAINT-JOSEPH	Aile B	85	5 519,39	D	22 771,06
00378	00378-18	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile T (Buanderie)	49	8 692,20	D	2 186 990,27
00243	00243-03	CLSC, HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT CHRIST-ROI		44	1 621,20	D	98 098,01
00378	00378-07	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile G	72	251,50	D	114 914,25
00154	00154-05	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE BEAUCEVILLE	Bâtiment 5	66	799,40	D	40 675,86
03064	03064-02	RÉSIDENCE GUSTAVE-GAUVREAU	Local Chevalier de Colomb	59	507,10	D	141 392,18
01708	01708-04	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	Bâtiment 4	47	565,00	D	10 935,12
00351	00351-13	HÔPITAL DOUGLAS	Serres (Horticulture)	54	420,30	D	71 961,41
03401	03401-02	CENTRE E.P.I.C - INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - 03402	Centre E.P.I.C - Agrandissement adm + musculation	26	1 210,33	D	474 372,58
03401	03401-01	CENTRE E.P.I.C - INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - 03401	Centre E.P.I.C	42	6 059,36	D	1 918 656,86
00153	00153-02	HÔPITAL DE SAINT-GEORGES	Marillac	65	2 366,10	D	141 544,59
01287	01287-14	PAVILLON ROSEMONT	Aile K	65	184,83	D	69 518,55
00350	00350-05	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	Pavillon Rachel-Tourigny	63	9 940,94	D	4 152 547,95
03392	03392-09	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Aile Y	91	581,09	D	101 159,66
03392	03392-06	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Aile U , garderie	75	723,12	D	17 651,42
01794	01794-05	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	Buanderie	85	344,00	D	38 319,02
01375	01375-01	BUREAUX ADMINISTRATIFS - 1001, RUE ST-DENIS		49	5 971,70	D	385 981,74
00378	00378-12	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile L (Chauffage)	50	2 107,40	E	1 893 928,09
00384	00384-05	HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Réservoir d'eau et station de pompage	49	1 771,00	E	958 372,22

00399	00399-04	HÔPITAL DE PAPINEAU	Escalier	19	199,20	E	209 223,99
00399	00399-03	HÔPITAL DE PAPINEAU	Chaufferie-menuiserie-bureaux	65	811,10	E	656 992,80
00384	00384-04	HÔPITAL FLEURIMONT	HF - Aile 7 (Chaufferie)	54	4 223,00	E	7 734 633,74
00299	00299-02	CPEJ ET SERVICES EXTERNES MONT D'YOUVILLE	Chaufferie	91	251,36	E	409 710,45
00350	00350-07	PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX	Pavillon des Internes	20	3 385,21	E	2 728 797,84
02198	02198-03	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU COMTÉ-DE-HUNTINGDON	Résidence	60	322,63	E	586 885,58
00378	00378-06	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile F	85	1 822,70	E	1 561 615,67
00351	00351-12	HÔPITAL DOUGLAS	Garages (Inst. mat. / Maint. des terrains)	55	113,10	E	69 369,42
01287	01287-09	PAVILLON ROSEMONT	Aile H	65	1 278,39	E	2 214 279,57
02198	02198-02	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU COMTÉ-DE-HUNTINGDON	Résidence 2	79	210,40	E	272 491,08
03392	03392-08	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Aile W-X, centrale thermique	91	3 130,10	E	2 814 108,45
00310	00310-07	PAVILLON SAINT-JOSEPH	Aile F	76	1 595,03	E	1 686 261,41
01794	01794-06	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	Débarcadère	27	108,00	E	190 633,92
01312	01312-04	PAVILLON ALBERT-PRÉVOST	Aile J (ex centre des ados)	62	642,67	E	1 141 673,82
00341	00341-07	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	Entrepôt - Aile H	40	3 407,21	E	1 299 302,16
01794	01794-03	CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MONTMAGNY	Chaufferie 1950	65	256,20	E	191 139,21
03392	03392-14	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	Aile J	70	8 726,75	E	5 376 522,47
00243	00243-05	CLSC, HÔPITAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT CHRIST-ROI	tunnel	53	234,10	E	166 522,46
00386	00386-03	HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME	Bloc F	65	1 360,37	E	2 247 431,90
00378	00378-09	HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS	Aile I	53	3 597,30	E	1 978 825,81

Nombre de bâtiments

46

107 565,98

52 735 325,59

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 68

Copie de toute analyse, enquête, étude, note et/ou rapport produit pour ou par le MSSS concernant la prise en charge et le suivi de tout patient sans médecin de famille sur référence (lettre d'entente 245).

RÉPONSE NO 68

Cette lettre d'entente a pris fin le 1^{er} novembre 2015 en lien avec l'Entente de principe intervenue entre la FMOQ et le MSSS afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne.

Le bilan de cette lettre d'entente apparaît à la Question 69.

QUESTION NO 69

Bilan de l'application de la lettre d'entente 245 depuis 2011.

- nombre de médecins ayant reçu une prime;
- coûts des primes versées aux médecins;
- nombre de patients qui ont eu accès à un médecin de famille.

RÉPONSE NO 69

Nombre de médecins ayant reçu un montant en vertu de la Lettre d'entente 245 en 2014-2015 :
5 061

Coûts de la Lettre d'entente 245 en 2014-2015 : 23,02 M\$

Nombre de patients pris en charge via la Lettre d'entente 245 en 2014-2015 :

Il y a eu 301 658 inscriptions en vertu de la Lettre d'entente 245 en 2014-2015. Cet ajout d'inscriptions n'est pas un ajout net d'inscriptions c'est-à-dire que cela ne tient pas compte, par exemple, que certains patients inscrits peuvent se désinscrire, décéder, être désinscrits par leur médecin ou d'autres situations de ce type.

A noter que cette lettre d'entente a pris fin le 1er novembre 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 70

Concernant une directive de l'ancienne Agence de la santé de Montréal pour les patients atteints de cancer :

- copie du rapport du comité de travail mis sur pied déposé en 2015
- modèle de financement déterminé par la suite par le MSSS

RÉPONSE NO 70

Le réseau de cancérologie de la grande région métropolitaine a considérablement été renforcé au cours des dernières années, notamment à Laval et en Montérégie, où des équipes de haut niveau avec services de radio-oncologie sont maintenant installées. Ainsi, plus que jamais, les patients ont accès à des soins de qualité et à de l'équipement médical à la fine pointe à quelques minutes de leur résidence.

Trois éléments, cependant, restent immuables :

1. le choix du médecin ou de l'établissement demeure celui du patient, comme le prévoit la Loi sur la santé et les services sociaux;
2. les personnes déjà prises en charge n'ont pas à changer de médecin, ni d'établissement de santé;
3. peu importe où un patient reçoit ses soins, il aura toujours accès aux services spécialisés et surspécialisés du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill, si sa condition médicale l'exige.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} avril 2015, les centres de radio-oncologie du Québec sont financés sur la base d'un tarif par mise en traitement. Le tarif a été fixé à partir du coût moyen d'une mise en traitement, basé sur les dépenses de 2013-2014 (derniers chiffres disponibles) avec une augmentation pour tenir compte des coûts de système.

Aucun patient n'a été affecté; ceux-ci ont toujours le choix du lieu de traitement. Les résultats publiés sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) démontrent, en outre, que près de 100 % des patients ont accès à leurs traitements dans les délais prescrits par le MSSS (90 % à l'intérieur de 28 jours et 100 % à l'intérieur de 56 jours).

Le rapport du comité de suivi en radio-oncologie est disponible à la Direction générale de cancérologie du ministère de la Santé et des Services sociaux

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 71

Sommes allouées en 2105-2016 aux organismes communautaires œuvrant en cancérologie dans le cadre du PSOC, tant au niveau régional que national. Prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 71

Les données 2015-2016, en date du 18 mars 2016, sont présentées dans le tableau suivant.

Les données 2016-2017 ne sont pas disponibles.

ETUDE DES CREDITS 2016-2017

CAQ - 71

Organisme de la catégorie "cancer" financés dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Région	Organisme	2015-2016
1	Ass. cancer Est du Québec	72 868 \$
Total 1		72 868 \$
2	Cancer Saguenay	53 669 \$
	Palli-aide acc. soins palliat.	113 231 \$
	Service d'aide 55 plus	1 697 \$
	Soli-Can Lac Saint-Jean Est	181 068 \$
Total 2		349 665 \$
3	Org. qué. pers. att. du cancer	89 395 \$
Total 3		89 395 \$
4	Le Ruban Rose	69 853 \$
Total 4		69 853 \$
5	Albatros Sources	9 242 \$
	Equ. accompagnement Diapason	7 617 \$
	Soins pall. Rose des Vents Estr	195 723 \$
	Solidarité ethnique Yamaska	3 085 \$
Total 5		215 667 \$
6	Action cancer sein Québec	63 014 \$
	Ctre AQL info.prév.Lymphoedème	20 200 \$
	Société soins palliatifs Mtl	192 050 \$
Total 6		275 264 \$
10	Association à Fleur d'espoir	111 422 \$
	Pavillon de la Rose	55 890 \$
Total 10		167 312 \$
12	Accueil Sérénité	54 371 \$
	C. d'entraide comm. Montmagny	32 353 \$
	CAB - Bellechase-Lévis-Lotbinière	27 446 \$
	Groupe d'Entraide Cancer et Vi	56 516 \$
	Groupe espérance et cancer	90 176 \$
	Ouvre ton coeur à l'espoir	28 293 \$
	Présence Lotbinière	9 822 \$
(soutien national)	Regr. prov. entraide oncologie	58 598 \$
Total 12		357 575 \$
14	Cancer-Aide Lanaudière	23 297 \$
Total 14		23 297 \$
15	Albatros 06-B	16 338 \$
	Palliacco	5 000 \$
	Pallia-Vie	168 947 \$
	Sercan	69 342 \$
Total 15		259 627 \$
16	C. d'act. bénévole la Mosaïque	6 150 \$
	Carrefour comm. le Moutier	3 085 \$
	Cent. Sino-Québec Rive Sud	3 085 \$
	Les amis du Crépuscule	1 387 \$
	Maison famille Maskoutains	3 028 \$
	Maison Internationale Rive-Sud	3 085 \$
	Org.voué pers.att.cancer OVPAC	401 \$
	Présence amis de la Montérégie	15 531 \$
	Vision inter-cultures	3 310 \$
Total 16		39 062 \$
Total		1 919 585 \$

Note 1: Les données pour l'exercice financier 2015-2016 sont tirés du Système budgétaire et financier régionalisé (SBF-R) au 18 mars 2016.

Note 2: Les données excluent les organismes communautaires de la catégorie "Maisons agréées de soins palliatifs".

QUESTION NO 72

Concernant les primes de départ versés aux PDG des établissements et aux cadres du réseau de la santé depuis l'adoption du projet de loi 10;

- nombre de cadres qui ont touché une prime;
- nombre de PDG qui ont touché une prime;
- valeur des primes versées aux cadres;
- valeur des primes versées aux PDG.

RÉPONSE NO 72

Le nombre de cadres ayant quitté le secteur avec une indemnité de fin d'emploi ou en préretraite suite à l'abolition de leur poste au 31 mars 2015 est estimé à 570 cadres. Le montant versé à ces cadres est estimé à 46,1 millions de \$. Ce montant pourrait varier en raison des délais prévus pour les cadres en situation de stabilité d'emploi qui choisissent de modifier leur option.

Un seul PDG d'Agence a reçu une indemnité de départ. Rappelons que ceux-ci n'étaient pas admissibles aux mesures de stabilité d'emploi suite à l'abolition de leur poste. Leur règlement prévoit cependant une indemnité de départ lorsque leur poste a été aboli. Le montant versé en indemnité de départ représentait un montant de 0,16 million de \$.

QUESTION NO 73

État de la vérification et actions effectuées par le MSSS contre les établissements de santé qui ont accepté des ristournes non conformes à la loi de la part des pharmaceutiques à la suite d'achats de médicament et consignes du MSSS quant à l'utilisation acceptée de toute somme reçue dans le cadre d'un exercice d'approvisionnement. Consigne quant à l'utilisation acceptée de toute somme reçue dans le cadre d'un exercice d'approvisionnement aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux

RÉPONSE NO 73

Dans une lettre aux agences de la santé des services sociaux (agences), datée du 13 juin 2014, le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé aux établissements de rendre compte de toute ristourne reçue illégalement et de l'utilisation qui en a été faite. Il a de plus été demandé aux établissements de cesser immédiatement toute pratique relative à l'obtention illégale de ristournes.

Voir pièce jointe pour la directive adressée et envoyée au RSSS.

RÉPONSE NO 73

Ministère de la Santé
et des Services
sociaux

Québec

Bureau du sous-ministre

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 juin 2014

Lettre adressée aux PDG
des agences de la santé et des services sociaux

Madame, Monsieur,

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015, chapitre 6, Médicaments et services pharmaceutiques fait état dans la section Prévention des conflits d'intérêts (p. 28) que « trois départements de pharmacie [...] ont aussi accepté des ristournes versées directement par des fabricants au cours des deux dernières années, ce qui est non conforme à la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) et aux règles contractuelles en vigueur. »

Il est de plus mentionné que la « direction générale des établissements n'a pas effectué de suivi concernant les ristournes et les dons reçus de même que leur provenance. »

Nous tenons à souligner qu'il est obligatoire, pour les établissements du réseau, de respecter intégralement la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1), ses règlements ainsi que les politiques de gestion contractuelle en vigueur. Un manquement à cette obligation va à l'encontre de l'esprit de cette loi, laquelle vise notamment à promouvoir la confiance du public dans les marchés publics, la transparence dans les processus contractuels, le traitement intègre et équitable des concurrents, de même que la reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et sur la bonne utilisation des fonds publics.

Par conséquent, nous vous saurions gré de communiquer aux directeurs généraux des établissements du réseau que nous les tiendrons imputables de tout écart dans l'application du cadre légal en matière d'approvisionnement public qui n'aurait pas été préalablement autorisé par le Conseil du trésor.

... 2

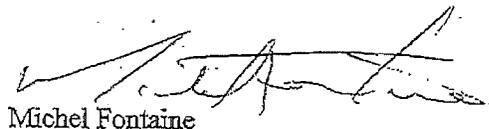
Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 14^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-8989
Télécoleur : 418 266-8990

De plus, puisqu'une autorisation du Conseil du trésor de déroger à la loi ne saurait être octroyée a posteriori des actes répréhensibles, ils doivent cesser immédiatement toute pratique relative à l'obtention illégale de ristournes de la part des compagnies pharmaceutiques.

Pour conclure, nous vous demandons de rendre compte de l'utilisation qui a été faite des ristournes versées aux établissements sous votre gouverne en nous communiquant un rapport à cet effet d'ici le 15 septembre 2014.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Michel Fontaine

N/Réf. : 14-MS-02710

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 74

État d'avancement de la révision du mode de financement des établissements de santé.

RÉPONSE NO 74

Le financement axé sur les patients fait en sorte que le service rendu aux patients permet aux établissements d'obtenir le financement déterminé pour la production de ce service. Il implique donc la reconstruction de la trajectoire de soins complète intra et inter établissements.

Au fil de la dernière décennie, plusieurs analyses et rapports ont tiré des conclusions convergentes sur l'état de la gestion de l'information. Si l'informatisation amène de grands avantages pour de multiples systèmes d'information, elle n'est pas suffisamment harmonisée, normalisée et surtout pas assez intégrée pour suivre la trajectoire de soins et de services du patient.

Une Provision pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé du portefeuille « Finances » a été annoncée dans le cadre du budget 2016-2017. Elle prévoit : 15 M\$ pour 2016-2017, 40 M\$ pour 2017-2018 et 15 M\$ pour 2018-2019. Ce financement permettra de mettre en place la gouvernance et une équipe dédiée ainsi que d'établir une entente de partenariat avec un fournisseur afin d'obtenir des données cliniques et financières de qualité, plus particulièrement le coût de revient, afin d'implanter ce nouveau mode de financement.

Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) du Québec a signifié au marché son intention de procéder à l'attribution d'un contrat pour une solution visant à terminer le déploiement et le suivi du coût par trajectoire de soins et de services dans le RSSS du Québec. Le fournisseur éventuel, Logibec, était le seul connu qui soit en mesure de fournir les services requis selon les contraintes et exigences établies pour ce projet. Cependant, un autre fournisseur a démontré qu'il possède une solution comparable répondant en totalité aux contraintes et exigences du projet. Un appel d'offres général est en préparation.

Un financement à l'activité en chirurgie est en vigueur depuis 2004-2005 pour les volumes additionnels à ceux de 2002-2003. De la même façon, ce type de financement a débuté en 2015-2016 pour l'ensemble des dépenses reliées aux ressources humaines en radio-oncologie.

QUESTION NO 75

Concernant l'installation de gicleurs dans les résidences privées et CHSLD :

- nombre de résidences privées et CHSLD à gicler en date du 31 mars 2016;
- coûts estimés de l'installation des gicleurs;
- budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide;
- exceptions prévus pour les cas particuliers.

RÉPONSE NO 75

Résidences privées pour aînés

C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), par l'intermédiaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudières-Appalaches qui s'est vu confier le mandat d'administration du nouveau programme d'aide pour l'installation de gicleurs automatiques dans les résidences privées pour aînés (RPA), tel qu'annoncé dans le document « Règles et normes du Programme d'aide financière pour l'installation d'un système de gicleurs dans les résidences privées pour aînés existantes et certifiées » mis en ligne le 3 décembre 2015 sur le site du MSSS.

- nombre de résidences privées à gicler en date du 31 mars 2016 : 1 306.
- coûts estimés de l'installation des gicleurs : 252,5 M\$.
- budget prévu pour l'ensemble du programme d'aide : 115,9 M\$.
- exceptions prévues pour les cas particuliers : 10,0 M\$ prévus pour réserve « patrimoine et autres ».

CHSLD

- nombre de CHSLD à gicler en date du 31 mars 2016 : 52.
- coûts estimés de l'installation des gicleurs : non disponible.
- budget prévu en 2015-2016 pour l'installation de gicleurs (enveloppe de rénovation fonctionnelle mineure en CHSLD) : 6 502 286 \$ (soit 4 715 000 \$ pour les établissements publics et 1 787 286 \$ pour les établissements privés conventionnés).
- exceptions prévues pour les cas particuliers : non applicable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 76

Étude réalisée par le MSSS sur le projet de corporation professionnelle des PAB et budgets prévus en 2016-2017 pour réaliser ce projet.

RÉPONSE NO 76

Le projet de création d'une corporation — association professionnelle des préposés aux bénéficiaires en est un qui est promu auprès de différentes instances gouvernementales et organismes par la Fédération professionnelle des préposés aux bénéficiaires du Québec (FPBQ).

L'examen des documents transmis et des démarches récentes effectuées par la FPBQ auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme, encore une fois, que sa demande relève de la mission de l'Office des Professions du Québec (OPQ) en tant qu'organisme-conseil désigné pour faire des recommandations auprès du ministre de la Justice, ministre responsable des lois professionnelles. En effet, la création d'une corporation et la reconnaissance d'un statut de professionnel autonome exerçant des activités réservées pour les préposés aux bénéficiaires (PAB) ne sont pas du ressort du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 77

Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie ou intervention et au total en 2014-2015 et en 2015-2016.

RÉPONSE NO 77

La réponse à cette question est fournie à la question n° 91 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 78

Pour chacun des types de chirurgies électives, pour chacun des types de chirurgies avec ou sans hospitalisation et au total, durée moyenne d'attente au total, par région, par établissement et au total en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 78

Les tableaux suivants présentent le nombre de semaines d'attente pour les chirurgies réalisées par catégorie d'intervention, par région.

2015-2016	Hanche	Genou	Cataracte	Un jour	Hospita- lisation	Bariatrique	Total
01 - BSL	14,3	14,8	8,0	8,5	8,1	26,8	9,0
02 - SLSJ	11,9	12,2	5,8	6,8	5,2	19,7	6,6
03 - QCN	27,1	31,3	9,2	9,1	7,4	1,3	9,2
04 - MCQ	8,9	10,6	5,2	7,2	4,2	28,5	6,5
05 - Estrie	12,8	14,1	7,0	11,4	9,1	7,0	9,9
06 - Mtl	14,1	16,2	6,7	10,4	7,3	32,6	9,1
07 - Out.	11,9	13,0	6,4	7,4	7,4	S/O	7,4
08 - AT	24,2	21,0	17,2	6,5	4,1	4,1	8,1
09 - CN	7,9	10,6	8,0	9,4	6,1	S/O	8,7
10 - NQ	S/O	S/O	S/O	8,8	4,4	S/O	8,2
11 - GIM	8,6	9,5	8,8	6,1	4,5	S/O	6,5
12 - CA	22,5	23,6	8,0	8,5	5,0	S/O	8,8
13 - Laval	14,3	12,7	6,4	9,0	5,0	24,2	7,7
14 - Lan.	14,1	16,3	11,0	12,5	6,8	37,3	11,0
15 - Lau.	15,1	17,9	5,7	8,6	6,4	S/O	8,1
16 - Mont.	15,4	17,8	8,6	9,9	7,6	36,6	9,7
Province	15,6	17,1	7,6	9,3	6,9	23,7	8,8

Source : SIMASS (Données du 31 mars 2016 – consultées le 1^{er} avril 2016)

Les données pour la chirurgie cardiaque ne sont pas disponibles par région avec le système de gestion de l'accès aux services (SGAS).

BSL : Bas-St-Laurent

SLSJ : Saguenay – Lac-St-Jean

QCN : Québec – Capitale-Nationale

MCQ : Mauricie – Centre-du-Québec

Mtl : Montréal

Out. : Outaouais

AT : Abitibi-Témiscamingue

CN : Côte-Nord

NQ : Nord-du-Québec

GIM : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

CA : Chaudière-Appalaches

Lan. : Lanaudière

Lau : Laurentides

Mont. : Montérégie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 79

Objectifs du MSSS en vue de la réduction des listes d'attente et cibles précises par type de chirurgie pour 2014-2015 et 2015-2016 (délai maximal, nombre de patients en attente, nombre de patients en attente hors délai, etc.).

RÉPONSE NO 79

Les objectifs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en matière d'accès à la chirurgie 2015-2016 sont les suivants :

1. 90 % des patients opérés à l'intérieur de six mois pour tous les types de chirurgie;
2. Aucun patient en attente depuis plus d'un an pour tous les types de chirurgie.

L'objectif poursuivi en matière de chirurgie oncologique est qu'en 2016, 90 % des patients nécessitant une chirurgie oncologique soient opérés à l'intérieur d'un délai de 28 jours et 100 % à l'intérieur d'un délai de 56 jours.

Il n'y a pas d'objectif en matière de nombre de patients en attente. Les efforts sont déployés pour répondre aux patients à l'intérieur des délais, peu importe le nombre de demandes.

Pour la chirurgie cardiaque, les objectifs sont les suivants :

1. 100 % des demandes de services doivent être réalisées dans les délais pour ces priorités :

P1 : (très urgent) : moins de 24 heures
P2 : (urgent) : moins de 72 heures
P3 : (semi-urgent) : moins de 2 semaines

2. 90 % des demandes de services doivent être réalisées dans les délais pour ces priorités :

P4 : (semi-électif) : moins de 6 semaines
P5 : (électif) : moins de 3 mois

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 80

Budget accordé pour le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie et montant réellement dépensé à ce poste pour le CLSC (ou CSSS), par région et au total en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 80

La réponse à cette question est fournie à la question n° 265 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 81

Nombre de places en ressources intermédiaires par région administrative :

- nombre créé en 2014-2015 et 2015-2016 ;
- prévisions pour 2016-2017;
- étapes de réalisation de chaque projet;
- coûts associés pour la création des places.

La réponse à cette question est fournie en annexe.

NOMBRE DE PLACES de RI CRÉÉES DANS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016
PAR RÉGION ET PAR ÉTABLISSEMENT
 DONNÉES AU 29 JANVIER 2016

Nombre de Ouverture place		Catégorie ressources
Région	Nom établissement	Ri
01- BAS-SAINT-LAURENT		32
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DU BAS-SAINT-LAURENT	2
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE TEMISCOUATA	10
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES BASQUES	20
	CENTRE JEUNESSE DU BAS-ST-LAURENT	
02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN		8
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLEOPHAS-CLAVEAU	8
	LE CENTRE JEUNESSE DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	
03- CAPITALE-NATIONALE		240
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUEBEC	26
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHARLEVOIX	24
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE	190
	CENTRE JEUNESSE DE QUEBEC	
04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC		44
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUEBEC	23
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ERABLE	1
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLEE-DE-LA-BATISCAN	1
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ENERGIE	16
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE TROIS-RIVIERES	2
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU HAUT-SAINT-AURICE	1
	LE CENTRE JEUNESSE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUEBEC	
05- ESTRIE		24
	CENTRE DE READAPTATION ESTRIE INC.	3
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU GRANIT	2
	CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE	16
	CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (SHERBROOKE) INC.	3
06- MONTRÉAL		232
	CENTRE DE READAPTATION DE L'OUEST DE MONTREAL	4
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE GABRIELLE-MAJOR	43
	CENTRE DE READAPTATION LISETTE-DUPRAS	17
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE SAINT-LEONARD ET SAINT-MICHEL	1
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUD-OUEST-YERDUN	119
	CENTRE MIRIAM	11
	HOPITAL DOUGLAS	22
	HOPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE	8
	LA CORPORATION DU CENTRE DE READAPTATION LUCIE-BRUNEAU	
	LE CENTRE JEUNESSE DE MONTREAL	
	LES CENTRES DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE BATSHAW	
	SERVICES DE READAPTATION L'INTEGRALE	7
07- OUTAOUAIS		45
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU	10
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU	17
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU PONTIAC	3
	LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET	8
	LES CENTRES JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS	
	PAVILLON DU PARC	7
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		11
	CENTRE DE READAPTATION LA MAISON	10
	CENTRE JEUNESSE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE C.J.A.T.)	
	CLAIR FOYER INC.	1
09- CÔTE-NORD		40
	CENTRE DE PROTECTION ET DE READAPTATION DE LA CÔTE-NORD	2
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-CÔTE-NORD	1
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN	31
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ÎLES	6
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE		38
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-DES-CHALEURS	4
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-DE-GASPE	6
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-GASPÉSIE	4
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES ÎLES	1
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU ROCHER-PERCE	23
	CENTRE JEUNESSE GASPÉSIE/LES ÎLES	
	LE CENTRE DE READAPTATION DE LA GASPÉSIE	
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES		45
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE (CRDI) CHAUDIÈRE- APPALACHES	19
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE THETFORD	
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES ETCHÉMINS	
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU GRAND LITTORAL	26
	LES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES	
13- LAVAL		161
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL	140
	CENTRE JEUNESSE DE LAVAL	
	CRDI NORMAND-LARAMEE	21
	HOPITAL JUIF DE READAPTATION	
14- LANAUDIÈRE		74
	CENTRE DE READAPTATION LA MYRIADE	13
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE	44
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUD DE LANAUDIÈRE	17
	LES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE	
15- LAURENTIDES		160
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'ARGENTEUIL	33
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE SAINT-JEROME	2
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES PAYS-D'EN-HAUT	88
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	
	CENTRE DU FLORES	35
	CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES	2
16- MONTRÉGIE		90
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE MONTEREGIE-EST	12
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE VAUDREUIL-SOULANGES	3
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUROIT	8
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	1
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PIERRE-BOUCHER	33
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PIERRE-DE SAUREL	7
	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA	8
	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTEREGIE	
	LES SERVICES DE READAPTATION DU SUD-OUEST ET DU RENFORT	18
Total général		1244

*Nous ne pouvons fournir les données par CISSS/CIUSSS pour le moment.

Les étapes de réalisation de chaque projet et les coûts associés pour la création de places ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 82

Nombre et ratio du personnel affecté directement aux soins des bénéficiaires en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 82

Répartition des effectifs en ETC en 2014-2015

	ETC	%
Personnel aux programmes services	164 865	73,71%
Personnel aux programmes soutien	58 804	26,29%
Cadres aux programmes soutien	3 922	1,75%
Activités de nature administratives	33 693	15,06%
Services auxiliaires	19 876	8,89%
Activités «métiers»	1 313	0,59%
Total	223 670	

Les programmes services regroupent l'ensemble des effectifs qui ont un travail relié au service clinique ou dont le travail nécessite une expertise clinique.

Les programmes soutien regroupent l'ensemble des effectifs dont la nature des tâches est administrative et ceux dont l'emploi vise les services auxiliaires de type manuel ainsi que les métiers.

QUESTION NO 83

État de situation sur le Plan d'action en santé mentale.

RÉPONSE NO 83

En 2004, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a ciblé la santé mentale à titre de priorité nationale. Le Plan d'action en santé mentale 2005-2010 – la force des liens (PASM) a été lancé le 15 juin 2005. Le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 – Faire ensemble et autrement, a été lancé le 9 octobre 2015.

Le PASM 2015-2020 a fait l'objet de plusieurs consultations auprès des directions du MSSS et des ministères concernés, du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des principaux partenaires du secteur de la santé mentale.

Le PASM 2015-2020 s'inscrit dans la continuité du PASM 2005-2010 et prend appui sur les grandes priorités et orientations ministérielles. Il vise notamment l'amélioration de l'accès aux services par la poursuite du développement des services de première ligne et des soins de collaboration.

Le PASM 2015-2020 s'appuie sur cinq principes directeurs : le rétablissement, une offre de soins et de services diversifiés, les soins de collaboration, la performance et l'amélioration continue.

Le PASM 2015-2020 s'articule autour de quatre grandes orientations:

- Promouvoir la primauté de la personne et le plein exercice de la citoyenneté;
- Assurer des soins et des services adaptés aux jeunes, de la naissance à l'âge adulte;
- Favoriser des pratiques cliniques et de gestion qui améliorent l'expérience de soins;
- Assurer la performance et l'amélioration continue des soins et des services en santé mentale.

La publication du PASM 2015-2020 engage le MSSS et le réseau dans une transformation des services et des approches de gestion dans l'ensemble du secteur de la santé mentale.

Afin de mener à terme l'ensemble des mesures du PASM 2015-2020, dans les délais prévus, une démarche structurée et concertée de mise en œuvre mobilisera le MSSS et les établissements. Cette démarche s'inscrira notamment dans la mouvance actuelle de suivi continu des activités du MSSS et du réseau, inspirée principalement de l'approche Lean management en santé et services sociaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions à poser, le MSSS se dotera de certains outils permettant de suivre en continu l'avancement des travaux à l'interne et dans les établissements :

- La salle de pilotage tactique,
- La planification annuelle des mesures à réaliser,

- Le suivi des objectifs et indicateurs significatifs (tableau synoptique),
- Les descriptions des projets annuels (A3).

Les établissements devront participer activement au processus de suivi continu de l'avancement du PASM 2015-2020 à l'échelle nationale. Ils seront invités également à s'arrimer à l'approche de suivi utilisée, en l'appliquant du niveau stratégique jusque dans l'organisation des activités cliniques.

Les mesures suivantes ont été retenues en priorité pour leur implantation dans les 12 à 18 prochains mois :

Mesure 1	Plan de primauté de la personne
Mesure 16.3	Équipes de 2 ^e niveau dans les Centres Jeunesse
Mesure 19	Mécanismes de concertation territoriale
Mesure 20	Création d'une table sectorielle en santé mentale
Mesure 23.3	Procédures systématiques et standardisées de suivi de dossier auprès des médecins référents
Mesure 25.1	Portrait des besoins en médecins spécialistes répondants en psychiatrie
Mesure 36	Adoption d'une Stratégie nationale de concertation en Justice et Santé mentale
Mesure 38	Publication d'Orientations ministérielles en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui
Mesure 39	Entreprendre à Montréal et en Montérégie les travaux menant à la révision de l'Arrêté ministériel désignant les lieux de garde

QUESTION NO 84

État de situation sur le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.

RÉPONSE NO 84

Créée en 2002, la corporation à but non lucratif Québec en Forme (QeF) est issue d'un partenariat conclu entre le gouvernement du Québec (par l'entremise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) et la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation). À sa création, QeF a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé et de l'autonomie globale des enfants de 4 à 12 ans, provenant surtout de milieux défavorisés. À cette fin, elle investit 35 M \$ au cours de la période 2002-2007.

En juin 2007, une nouvelle entente est conclue entre la Fondation et le gouvernement. Elle prévoit une contribution de 40 M\$ par année sur 10 ans, versée à parts égales par les deux partenaires (20 M\$ chacun¹). Cette deuxième phase du partenariat découle de l'entrée en vigueur de la Loi instituant le fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. Le fonds est affecté à la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif auprès des jeunes entre 0 et 17 ans de l'ensemble du Québec en mettant l'accent sur les milieux défavorisés.

L'entente prévoit qu'une société de gestion soit constituée pour recevoir, administrer et attribuer les contributions des partenaires au fonds, conformément à la Loi. La Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, reçoit 25 % des sommes allouées pour des projets d'envergure régionale et nationale (soit 10 M\$ annuellement pendant 10 ans), tandis que Québec en Forme, reçoit 75 % des sommes gérées par la Société, afin de soutenir les projets issus des communautés locales (soit 30 M\$ annuellement pendant 10 ans)². En 2010, par souci d'efficacité et de cohérence, les conseils d'administration de la Société et de QeF ont fusionné leurs activités. Le Fonds Québec en Forme (Fonds QeF) constitue la dénomination adoptée par le nouvel organisme qui gère l'ensemble des activités du Fonds.

Selon le dernier bilan (octobre 2015), le Fonds Québec en Forme a soutenu un total de 164 regroupements locaux de partenaires en action dans les 17 régions administratives du Québec, dans lesquelles s'impliquent plus de 4 000 partenaires. Ces regroupements rejoignent aussi 30 communautés autochtones. Au fil des années, le Fonds Québec en Forme a investi dans

¹ Pour la contribution de la partie gouvernementale, l'article 5 de la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie prévoit que : « Le ministre du Revenu verse au fonds, aux dates et selon les modalités déterminées par le gouvernement, une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (L.R.Q., chapitre I-2) pour un montant totalisant 20 M\$ par année ».

² Au financement que reçoit QeF de la Société, s'est ajouté un montant de 8 M\$ annuellement. De ce montant, la moitié provient du gouvernement (décret du Conseil des ministres 258-2008) et l'autre partie de la Fondation. Le MSSS a contribué au financement gouvernemental en versant un montant de 2 M\$ par année au cours de cette période. Il est à noter que seul le MSSS a poursuivi le versement du soutien financier additionnel au cours de la période 2010-2013. Aucun des partenaires n'a versé ce soutien additionnel par la suite.

19 projets régionaux et 40 projets nationaux ciblant différents milieux de vie et thématiques à l'égard des saines habitudes de vie.

En raison de surplus cumulés, le Conseil des ministres a adopté le décret 1330-2013 autorisant le ministre de la Santé et des Services sociaux à modifier les modalités et les conditions de versement des subventions au Fonds Québec en Forme pour ainsi suspendre durant 12 mois les versements à compter du 1^{er} octobre 2013. Le versement des subventions a repris le 1^{er} octobre 2014.

Par ailleurs, le gouvernement et la Fondation ont entamé, au cours de 2014, des travaux visant à optimiser leur partenariat. À cette fin, un Comité de direction du partenariat, piloté conjointement par le ministère du Conseil exécutif et la Fondation, a réuni les principales parties prenantes afin de réfléchir à une gouvernance plus intégrée du partenariat, dans le respect des lois existantes. Diverses analyses stratégiques ont été développées au regard d'avenues envisageables pour réviser le partenariat et assurer une éventuelle transition, le cas échéant. Au final, le gouvernement et la Fondation ont toutefois convenu de ne pas renouveler leur partenariat à échéance. L'entente entre le MSSS et la Fondation concernant QeF devrait donc se terminer le 31 mars 2017. En prévision de la fin du partenariat, divers scénarios ont été explorés pour la poursuite d'activités de promotion des saines habitudes de vie (SHV) et de prévention, en appui au nouveau Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 et à une éventuelle politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS). Ces scénarios ont tenu compte du surplus anticipé au Fonds Québec en Forme d'environ 40 M\$ (20 M\$ pour chaque partenaire) au 1^{er} avril 2017, soit le montant des versements suspendus en 2013-2014.

Après plusieurs analyses et discussions entre le MSSS et les représentants de la Fondation, un scénario s'est démarqué plus particulièrement, en ce sens qu'il permettra de maintenir le financement des deux partenaires à la promotion des saines habitudes de vie. Plus précisément, il a été convenu de prolonger le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation pour l'initiative Québec en Forme, et ce, jusqu'au 1^{er} avril 2019. Cette transition de deux ans impliquera une contribution des deux bailleurs de fonds à partir du solde de 40 M\$ au 1^{er} avril 2017, et ce, dans la poursuite des objectifs du mandat actuel, mais pour des projets spécifiques à déterminer. Ceux préconisés par le MSSS permettront de soutenir la mise en œuvre du nouveau PNSP et d'une éventuelle PGPS.

QUESTION NO 85

Bilan de l'informatisation du réseau de la santé et évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.

RÉPONSE NO 85

Gouvernance

Comme prescrit par la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGGRI) des organismes publics et des entreprises du gouvernement (L.R.Q., chapitre G-1.03), le MSSS a mis en place les outils nécessaires pour que les organisations du secteur de la santé et des services sociaux (SSSS) produisent une planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI), une programmation annuelle en RI (PARI), un bilan annuel des réalisations en RI (BARRI), de même que l'état de santé (ESP) de leurs projets (bisannuel). Ces outils de gestion se regroupent dans l'expression « Plan de gestion des ressources informationnelles (PGRI) ».

C'est dans ce cadre que les organisations du SSSS ont fait, au cours de la dernière année, l'exercice du PGRI avec les ESP au 31 mars 2015 et au 30 septembre 2015, la PARI 2015-2016 et la PTPARI 2016-2019 ainsi que les BARRI 2013-2014 et 2014-2015.

L'implantation du PGRI constitue en lui-même un changement important, nécessaire et bénéfique, qui doit s'implanter graduellement, et pour lequel les années 2012, 2013 et 2014 constituent une phase de transition. Cet exercice d'auto déclaration permet d'obtenir un portrait de l'ensemble des RI pour le SSSS. Au cours des prochaines années, une plus grande appropriation des outils permettra d'améliorer la qualité et la précision des données.

Pour le Dossier santé Québec (DSQ) plus spécifiquement, dans la foulée de la mise en œuvre de la Loi concernant le partage de certains renseignements de santé (LPCRS) (L.Q., 2012, c.23) sanctionnée le 18 juin 2012 et dans la foulée de l'intégration de la société informatique SOGIQUE au sein du MSSS, une direction générale adjointe de la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) a été dédiée au DSQ pour en compléter la livraison et renforcer les activités pour son déploiement dans le réseau. Cette direction générale adjointe travaille en collaboration avec les autres directions générales du MSSS pour des arrimages au plan des besoins et des orientations d'affaires, avec la Direction générale adjointe des orientations et de la planification (DGAOP) de la DGTI pour ce qui concerne les orientations et les normes en matière de RI ainsi qu'avec la Direction générale du DSQ à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour ce qui concerne les aspects liés à la gestion opérationnelle des composantes du DSQ.

Référez à la réponse à la question n° 173 de l'Opposition officielle pour plus de précision sur le déploiement et son échéancier.

Interopérabilité

Les efforts d'informatisation de la santé s'inscrivent dans une stratégie globale que le MSSS et les organismes du réseau s'appliquent à concrétiser. Des pièces majeures de cette informatisation sont les solutions de DCI des établissements, les systèmes de dossiers médicaux électroniques (DME) des cliniques privées ainsi que le DSQ.

Dans cette stratégie, le DSQ est un catalyseur, une plateforme pivot pour l'échange de renseignements de santé. Il permet à des organisations distinctes qui évoluent dans des environnements et contextes qui leur sont propres « d'inter opérer ». Le DSQ leur permet de partager de façon sécuritaire et efficace des renseignements de santé, peu importe où et avec quels systèmes ces renseignements sont produits, et peu importe d'où les accès sont faits.

Ainsi, le DSQ est alimenté par divers systèmes sources. Les services d'accès au DSQ (en alimentation ou en consultation) sont par ailleurs à intégrer dans les DCI et DME. Tous ces systèmes ont à être « DSQ conforme ».

Cette conformité est assurée, d'une part, par des spécifications d'interopérabilité définies par le MSSS et à intégrer par les solutions de DCI ou de DME ainsi que par les différents systèmes sources. Cette conformité est assurée, d'autre part, par la réalisation par la RAMQ de bancs d'essais pour certifier que ces mêmes applications locales ont correctement intégré les spécifications et, notamment, qu'elles respectent ainsi les exigences de sécurité. Cette conformité ainsi que la satisfaction d'autres exigences par les fournisseurs et leurs applications sont l'objet d'un processus formel d'homologation et de certification.

Référer à la réponse à la question n° 181 de l'Opposition officielle pour plus de précision sur le déploiement des DCI dans les établissements du RSSS.

Passage en mode service

En juin 2010, dans le cadre du projet expérimental, le MSSS avait conclu une entente cadre avec la RAMQ pour lui confier, entre autres, la gestion opérationnelle de fonctions requises pour le fonctionnement du DSQ.

Conclue dans l'esprit d'assurer une pérennité et capitaliser sur l'expertise de la RAMQ, cette entente cadre confie à cet organisme la responsabilité récurrente de gestion des composantes qu'elle avait livrées dans le cadre du DSQ et prévoit la possibilité que lui soit aussi graduellement confiée la responsabilité de composantes livrées par d'autres partenaires du MSSS.

C'est en continuité de l'esprit de cette entente cadre que se poursuivent des travaux visant le transfert graduel vers la RAMQ, entre autres, de certaines responsabilités portant sur le Visualiseur, le domaine Laboratoire et le domaine Imagerie médicale ainsi que la prise en charge de certaines activités relatives au soutien au déploiement et à l'adoption du DSQ dans les pharmacies communautaires et dans les autres sites cliniques.

Référer à la réponse à la question n° 182 de l'Opposition officielle pour plus de précision sur l'évaluation des coûts liés à la mise à niveau de l'informatisation du RSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 86

Nombre et proportion de personnes n'ayant pas de médecin de famille selon le sexe, l'âge, la région et le besoin non comblé d'affiliation à un médecin de famille, population de 15 ans et plus au 31 mars 2014, 31 mars 2015 et pour toutes les périodes de l'année 2015-2016.

RÉPONSE NO 86

- Selon les données disponibles à la Régie de l'assurance maladie du Québec au 31 mars 2016, 29,10 % des Québécois ne sont pas inscrits à un médecin de famille selon les dispositions définies à l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle.

Proportion de la population non inscrite à un médecin de famille, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 31 mars 2016

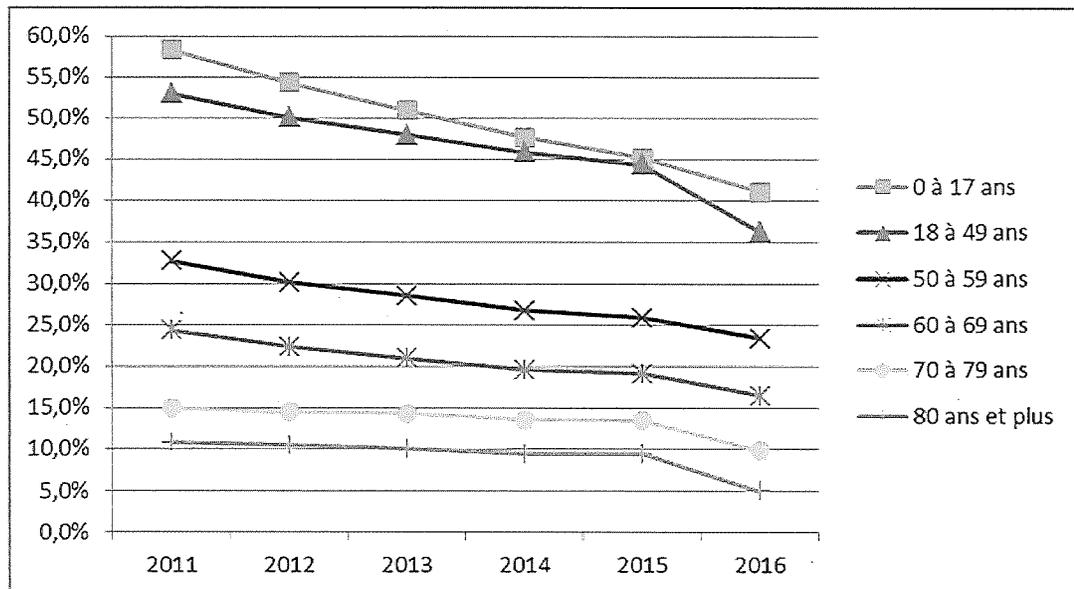
ÂGE	FEMME	HOMME	Total
0 à 17 ans	40,64 %	41,46 %	41,06 %
18-49 ans	26,79 %	45,95 %	36,25 %
50-59 ans	18,25 %	28,56 %	23,39 %
60-69 ans	14,0 %	19,08 %	16,49 %
70-79 ans	8,66 %	11,08 %	9,78 %
80 ans et plus	4,87 %	5,04 %	4,94 %
Total	23,64 %	34,81 %	29,10 %

Proportion de la population non inscrite à un médecin de famille, selon le sexe, Québec, pour toutes les périodes de l'année 2015-2016

Date	FEMME	HOMME	Total
30 avril 2015	25,75 %	37,71 %	31,62 %
31 mai 2015	25,52 %	37,46 %	31,38 %
30 juin 2015	25,30 %	37,18 %	31,13 %
31 juillet 2015	25,48 %	37,30 %	31,28 %
31 août 2015	25,31 %	37,12 %	31,10 %
30 septembre 2015	25,05 %	36,81 %	30,82 %
31 octobre 2015	24,72 %	36,46 %	30,48 %
30 novembre 2015	24,41 %	36,13 %	30,16 %
31 décembre 2015	24,17 %	35,83 %	29,89 %
31 janvier 2016	24,09 %	35,38 %	29,62 %
29 février 2016	23,84 %	35,05 %	29,32 %
31 mars 2016	23,64 %	34,81 %	29,10 %

- Voici un graphique démontrant l'évolution, de 2011 à 2016, des Québécois n'étant pas inscrits à un médecin de famille. Depuis les cinq dernières années, le pourcentage des personnes n'ayant pas de médecin de famille a diminué pour l'ensemble des groupes d'âge.

Proportion de la population non inscrite à un médecin de famille, par groupe d'âge, de 2011 à 2016



- À titre comparatif, voici les données d'un sondage sur l'accessibilité des médecins de famille réalisé pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux en 2012. Parmi les 25 % de Québécois qui déclarent ne pas avoir de médecin de famille, 10 % déclarent être à la recherche d'un médecin de famille de manière active et être incapables d'en trouver un.

Proportion de la population adulte en recherche active d'un médecin de famille et incapable d'en trouver un, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2012

ÂGE	FEMME	HOMME
18-34 ans	15 %	12 %
35-44 ans	12 %	18 %
45-54 ans	10 %	13 %
55-64 ans	6 %	8 %
65 ans et plus	2 %	4 %
Total	9 %	11 %

Source : Sondage sur l'accessibilité des médecins de famille dans les régions du Québec, 2012.

- Selon une enquête de l'Institut de la statistique du Québec, parmi les 21 % de Québécois sans médecin de famille, plus du tiers considèrent ne pas en avoir besoin. (Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013a). *Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011. Le médecin de famille et l'endroit habituel de soins : regard sur l'expérience vécue par les Québécois*, Québec, Vol. 2, 73 p).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 87

Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, taux de main-d'œuvre médicale par 1 000 habitants (spécialistes et omnipraticiens) par région administrative et par RLS :

- Population
- Effectifs médicaux
- Ratio de médecins par 1 000 habitants

RÉPONSE NO 87

- La population par région pour les années en 2013 et 2014.

Estimation de la population des régions, Québec en 2013 et 2014		
	2013	2014
Bas-Saint-Laurent	201 095	200 989
Saguenay-Lac Saint-Jean	278 069	278 308
Québec	725 100	730 949
Mauricie et Centre-du-Québec	505 785	507 967
Estrie	318 347	320 324
Montréal	1 959 990	1 976 370
Outaouais	381 202	385 297
Abitibi-Témiscamingue	147 938	148 279
Côte-Nord	95 551	95 488
Nord-du-Québec	14 252	14 208
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 287	93 069
Chaudière-Appalaches	418 711	420 897
Laval	417 305	423 450
Lanaudière	488 929	495 924
Laurentides	580 973	588 062
Montréal	1 499 087	1 513 985
Nunavik	12 683	12 921
Terres-Cries-de-la-Baie-James	17 066	17 370
Total	8 155 370	8 223 857

Source : Estimations et projections de population comparables (1996-2036), DGII, MSSS (v2016-02-25).

- Effectifs médicaux

Note : les données de 2015 ne sont pas encore disponibles. Le tableau suivant porte sur les années 2013 et 2014.

Nombre de médecins selon la région, Québec en 2013, 2014						
Région	Médecins de famille		Spécialistes		Total	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Bas-Saint-Laurent	274	280	238	244	512	524
Saguenay-Lac Saint-Jean	331	334	262	271	593	605
Québec	923	943	1 232	1254	2 155	2197
Mauricie et Centre-du-Québec	526	535	430	443	956	978
Estrie	377	377	481	492	858	869
Montréal-Centre	2 110	2164	4 132	4186	6 242	6350
Outaouais	361	387	267	266	628	653
Abitibi-Témiscamingue	203	205	155	160	358	365
Côte-Nord	165	161	78	77	243	238
Nord-du-Québec	40	40	6	8	46	48
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	197	196	111	120	308	316
Chaudière-Appalaches	430	426	328	344	758	770
Laval	349	351	287	304	636	655
Lanaudière	392	409	289	321	681	730
Laurentides	529	540	341	352	870	892
Montérégie	1 343	1386	1 044	1059	2 387	2445
Nunavik	39	43	6	4	45	47
Terres-Cries-de-la-Baie-James	55	66	3	3	58	69
Total	8 644	8 843	9 690	9 908	18 334	18 751

Note : Un médecin est compté dans la région où il a facturé la plus grande partie de ses revenus.
Source : DGEM (MedEff), DGSSMU, MSSS.

- Ratio de médecins par 1 000 habitants

Les données portant sur le nombre de médecins n'étant pas disponibles pour l'année 2015, le tableau porte sur les années en 2013 et 2014.

Note importante : Les ratios médecins/population ne doivent pas être interprétés comme un indicateur valable d'accès aux services médicaux. La raison principale en est qu'il n'y a pas de lien direct entre le numérateur, soit le nombre de médecins, et le dénominateur, la population. Cette remarque s'applique principalement à la région de Montréal et aux régions situées dans sa périphérie. Ainsi, les médecins de Montréal desservent une population plus grande que celle de leur région propre, puisqu'une partie importante de leurs patients provient des régions en périphérie. La population desservie par les médecins de Montréal étant plus grande que la seule population de Montréal, le ratio médecins/population surestime l'offre réelle de médecins à laquelle la population de Montréal a véritablement accès.

Nombre de médecins pour 100 000 habitants selon la région, Québec en 2013 et 2014						
	Médecins de famille		Spécialistes		Total	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Bas-Saint-Laurent	136	139	119	121	255	261
Saguenay-Lac Saint-Jean	119	120	94	97	213	217
Québec	127	129	170	172	297	301
Mauricie et Centre-du-Québec	104	105	85	87	189	193
Estrie	118	118	151	154	270	271
Montréal-Centre	108	109	211	212	319	321
Outaouais	95	100	70	69	165	169
Abitibi-Témiscamingue	138	138	105	108	243	246
Côte-Nord	173	169	82	81	254	249
Nord-du-Québec	281	282	42	56	323	338
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	211	211	119	129	330	340
Chaudière-Appalaches	103	101	78	82	181	183
Laval	83	83	69	72	152	155
Lanaudière	80	82	59	65	139	147
Laurentides	91	92	59	60	150	152
Montérégie	90	92	70	70	159	161
Nunavik	307	333	55	31	363	364
Terres-Cries-de-la-Baie-James	311	380	18	17	328	397
Total	106	108	119	120	225	228

Source : Les données proviennent des deux tableaux précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 88

Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, portrait de la main-d'œuvre clinique par région administrative.

RÉPONSE NO 88

Les données 2015-2016 seront disponibles à l'automne 2016.
Effectifs des programmes services en ETC en 2014-2015, par région administrative.

Région	ETC
01-Bas-Saint-Laurent	4 721
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 270
03-Capitale-Nationale	18 916
04-Mauricie et Centre-du-Québec	10 324
05-Estrie	7 748
06-Montréal	52 157
07-Outaouais	5 803
08-Abitibi-Témiscamingue	3 520
09-Côte-Nord	2 162
10-Nord-du-Québec	390
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 487
12-Chaudière-Appalaches	7 277
13-Laval	5 685
14-Lanaudière	6 693
15-Laurentides	8 211
16-Montérégie	21 038
17-Nunavik	710
18-Terres-Cries-de-la-Baie-James	755
Total général	164 867

Les programmes services regroupent essentiellement l'ensemble des effectifs qui ont un travail relié au service clinique ou dont le travail nécessite une expertise clinique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 89

Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne de séjour sur civière lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 89

La réponse à cette question est fournie à la question n° 163 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 90

Pour toutes les urgences des établissements du réseau de la santé du Québec, durée moyenne d'attente avant d'être vu par un médecin lors des 5 dernières années.

RÉPONSE NO 90

La réponse à cette question est fournie à la question n° 164 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 91

Pour 2015-2016, nombre d'infirmières praticiennes spécialisées inscrites :

- programme de maîtrise en sciences infirmières;
- diplôme d'études supérieures spécialisées.

RÉPONSE NO 91

Pour l'année 2015-2016, l'information nous a été transmise par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, car toutes les inscriptions sont comptabilisées. Actuellement, il y avait un total de 213 étudiantes : 187 en soins de première ligne, 17 en cardiologie, 4 en néphrologie et 5 en néonatalogie.

Il n'est pas possible de faire le partage entre le programme de maîtrise en sciences infirmières et le diplôme d'études supérieures spécialisées, car les cours de la maîtrise et du diplôme sont intégrés dans le programme d'études de l'infirmière. Les deux composantes ne se font pas l'une après l'autre.

QUESTION NO 92

Plan de déploiement des 50 super-cliniques:

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des 50 cliniques super-cliniques
- estimation du nombre de ressources humaines déployés au total dans ces cliniques:
 1. omnipraticiens
 2. médecins spécialistes
 3. infirmières
 4. infirmières auxiliaires
 5. infirmières praticiennes spécialisées
 6. d'autres professionnels de la santé.

RÉPONSE NO 92

La réponse à cette question est fournie à la question no 252 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 93

Plan de déploiement des 2 000 infirmières praticiennes spécialisées :

- budget total prévu et ventilé par année pour le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées
- estimation du nombre d'infirmières praticiennes spécialisées déployées pour les 5 prochaines années dans le réseau de la santé ou dans les cliniques médicales

RÉPONSE NO 93

La réponse à cette question est fournie à la question 238 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 94

Sommes dépensées jusqu'à présent pour les projets du CHUM, du CUSM et de l'Hôtel-Dieu de Québec

RÉPONSE NO 94

La réponse à cette question est fournie à la question 52 des questions particulières de l'opposition officielle.

QUESTION NO 95

État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du CHUM, du CUSM, de l'Hôtel-Dieu de Québec avec les échéanciers et les coûts prévus.

RÉPONSE NO 95

A) État de situation du projet du CHUM, complexe hospitalier et étapes à venir

Voir la réponse à la question no 47 des questions particulières de l'Opposition officielle.

B) État de situation du projet du CUSM au site Glen

Voir la réponse à la question no 51 des questions particulières de l'Opposition officielle.

C) Hôtel-Dieu de Québec

Voir la réponse à la question no 52 des questions particulières de l'Opposition officielle.

D'autre part, la future utilisation du Pavillon L'Hôtel-Dieu de Québec n'est pas encore déterminée. Aucun plan clinique n'a été élaboré et aucune somme n'est provisionnée au Plan québécois des infrastructures pour la réhabilitation de cette installation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 96

Concernant l'étude pour évaluer les coûts du projet de l'Hôtel-Dieu-de-Québec :

- coûts de l'étude;
- firme retenue pour réaliser l'étude;
- mandat de l'étude;
- date prévue pour le dépôt de l'étude.

RÉPONSE NO 96

La future utilisation du Pavillon L'Hôtel-Dieu de Québec n'est pas encore déterminée. Aucun plan clinique n'a été élaboré et aucune somme n'est provisionnée au Plan québécois des infrastructures pour la réhabilitation de cette installation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 97

Montant octroyé par le MSSS aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans la lutte aux maladies nosocomiales depuis 2008-2009. Indiquer les sommes par établissement, par région et total.

RÉPONSE NO 97

La réponse à cette question est fournie à la question 55 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 98

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle, et cela, par région et par établissement pour 2014-2015, 2015-2016 et prévisions 2016-2017. Indiquer le total par région, par établissement et total national.

RÉPONSE NO 98

La réponse à cette question est fournie à la question n° 58 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 99

Effectifs du MSSS et des établissements au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.

RÉPONSE NO 99

Les données pour 2015-2016 seront disponibles à l'automne 2016.

Pour les effectifs du MSSS, la réponse à cette question est fournie à la question n° 15j) des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les informations sur les effectifs des établissements du réseau sont disponibles sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante (onglet A et B):

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques/documents/ressources-humaines/Denombrement-et-remuneration-Effectif-RSSS-2014-2015.xlsx>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 100

Effectifs affectés au MSSS, établissements et Santé publique : budget, nombre d'ETC et nombre de médecins par région au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.

RÉPONSE NO 100

La réponse à cette question est fournie à la question n° 67 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 101

Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et source de financement.

RÉPONSE NO 101

La réponse à cette question est fournie à la question n° 68 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 102

Budget d'opération et effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau de la santé.

RÉPONSE NO 102

La réponse pour le budget d'opération est fournie à la question no 25 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

Les informations sur les effectifs par catégorie d'emploi des établissements du réseau sont disponibles à l'adresse suivante (onglet A et B):

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques/documents/ressources-humaines/Denombrement-et-remuneration-Effectif-RSSS-2014-2015.xlsx>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 103

Ventilation du budget de développement annualisé et déboursé prévu pour la présente année ainsi que pour les années 2005-2006 à 2015-2016 et ce, ventilé par région.

RÉPONSE NO 103

La réponse à cette question est fournie à la question no 77 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 104

Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés en, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 par programme, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 104

La réponse à cette question est fournie à la question no 77 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 105

Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :

- montant total;
- MSSS;
- CISSS;
- CIUSSS;
- établissements non-fusionnés (détailler par établissement);
- centres jeunesse.

RÉPONSE NO 105

La réponse à cette question est fournie à la question n° 79 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 106

Pour les chirurgies : coûts par région et par type d'intervention :

- hanche;
- genou;
- cataracte;
- un jour;
- avec hospitalisation.

RÉPONSE NO 106

La réponse à cette question est fournie à la question n° 82 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 107

Contribution des usagers, de la tierce responsabilité et autres :

- contribution des bénéficiaires au régime d'assurance médicaments (prime et coassurance);
- contribution reliée à l'hébergement;
- vente de services;
- suppléments de chambres privées et semi privées.

RÉPONSE NO 107

La réponse est fournie dans les comptes de la santé qui sont publiés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les documents sont disponibles sur le site Internet du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 108

Revenus provenant d'autres organismes :

- contribution de Loto-Québec pour les joueurs pathologiques et les PAPA;
- paiement de la CSST à la RAMQ pour les accidentés du travail.

RÉPONSE NO 108

La réponse à cette question est fournie à la question no 94 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 109

Cotisations au Fonds des services de santé pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 109

La réponse est fournie dans les comptes de la santé qui sont publiés annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les documents sont disponibles sur le site Internet du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 110

Transferts fédéraux pour la santé au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 110

La réponse à cette question est fournie à la question n° 95 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 111

Le nombre de postes de résidence en médecine laissés vacants en médecine familiale et en spécialité par année depuis 2007-2008 au Québec et par région.

RÉPONSE NO 111

La réponse à cette question est fournie à la question n° 97 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 112

Nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite depuis 2003-2004 au Québec et par région.

RÉPONSE NO 112

La réponse à cette question est fournie à la question 98 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 113

Coût de formation d'un médecin et d'une infirmière.

RÉPONSE NO 113

La réponse à cette question est fournie à la question n° 99 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 114

État de situation et plan au sujet des pénuries de médicaments dans le réseau de la santé et des services sociaux.

RÉPONSE NO 114

Les problèmes d'approvisionnement ne sont pas un phénomène nouveau. Dans l'industrie du médicament, ils se produisent plus fréquemment que dans le passé. Les nouvelles tendances de gestion de l'industrie pharmaceutique, au regard de l'approvisionnement en ingrédients actifs ou de leurs activités de production, ainsi que la non-conformité de certains fabricants aux bonnes pratiques de fabrication, expliquent l'accroissement de ces situations. Cette problématique est d'ailleurs décrite partout au Canada et dans d'autres pays.

Soulignons que la législation et la réglementation qui encadrent les activités des fabricants au Canada relèvent, au premier chef, du gouvernement fédéral. En 2011, la ministre fédérale de la Santé a enjoint l'industrie du médicament à prendre les mesures nécessaires pour éviter les pénuries de médicaments. Un groupe de travail, mené par l'industrie, a été formé à la suite de cet envoi et a mis sur pied un site Web permettant au public de voir quels médicaments sont en pénurie. Sur une base volontaire, les fabricants y indiquent leurs produits en rupture de façon non standardisée, ce qui rend l'information incomplète. Soulignons que le 10 février 2015, la ministre fédérale de la Santé a annoncé l'intention de son gouvernement d'obliger les fabricants de médicaments à divulguer les ruptures d'approvisionnements. Cette annonce est accueillie favorablement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui en avait fait la demande.

Dans la foulée du rapport du Vérificateur général du Québec (juin 2014) et des lacunes qui y étaient soulevées au chapitre des ruptures d'approvisionnement, le MSSS a remis sur pied le Comité des partenaires pour faire le point régulièrement sur les problèmes d'approvisionnement auxquels le réseau de la santé et des services sociaux est confronté et pour partager les renseignements requis à une bonne gestion des situations. Au besoin, les entreprises responsables des ruptures problématiques pour le réseau peuvent être conviées au comité pour fournir des explications. Le comité est composé notamment des représentants du Collège des médecins du Québec, de l'Ordre des pharmaciens du Québec, des regroupements d'approvisionnement et des tables régionales de chefs de département de pharmacie. Le comité se réunit sur une base mensuelle. La première rencontre du comité s'est déroulée le 16 décembre 2014.

Par ailleurs, le Québec, représenté par le MSSS, participe au Groupe de travail provincial-territorial sur les pénuries de médicaments. Ce groupe est responsable de la communication de renseignements au sujet des pénuries et joue un rôle important dans la détection et le suivi des pénuries et la prise de mesures d'atténuation. Le groupe fait aussi fonction de représentants des provinces et territoires au sein du Comité directeur multilatéral sur les pénuries des médicaments.

Un système d'information permettant de suivre l'impact des problèmes d'approvisionnement sur les services aux patients a été remis en fonction en mars 2015. Le système permet d'effectuer le suivi des impacts anticipés d'un problème d'approvisionnement donné. Une saisie bimensuelle sera exigée, au besoin, de la part de tous les chefs de départements de pharmacie de la province. L'information colligée sera présentée au Comité des partenaires.

Notons également que, selon les besoins exprimés par les partenaires, le MSSS procède fréquemment à différentes interventions auprès des fabricants ainsi qu'auprès de Santé Canada pour trouver des solutions aux problèmes d'approvisionnement qui se produisent.

QUESTION NO 115

Indiquer, par région et par établissement :

- le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins.

RÉPONSE NO 115

- le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;
- le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins.

La réponse à cette question est fournie à la question 100 des questions particulières de l'Opposition officielle.

- le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;

La réponse à cette question est fournie à la question 46 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

- le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;

La réponse à cette question est fournie à la question 72 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 116

Nombre d'infirmières praticiennes en pratique par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 116

La réponse à cette question est fournie à la question n° 101 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 117

Nombre d'infirmières praticiennes en formation par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 117

La réponse à cette question est fournie à la question n° 102 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 118

Nombre de lits de courte durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 118

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 108 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 119

Nombre de lits de longue durée qui sont dans des centres hospitaliers par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 119

La réponse à cette question est fournie à la question n° 109 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 120

Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 120

La réponse à cette question est fournie à la question no 365 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 121

Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgies et nom des cliniques concernées ainsi que les sommes versées aux cliniques lors des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 121

La réponse à cette question est fournie à la question n° 113 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 122

Liste des agences privées de placement en soins et des travailleurs autonomes ayant des contrats avec des établissements publics et montants dépensés pour chacun d'eux en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE NO 122

La réponse à cette question est fournie à la question 133 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 123

La liste des agences privées d'infirmières (et autre personnel) ayant des contrats avec des établissements publics en 2014-2015 et 2015-2016 :

- par région;
- par établissement;
- montant dépensé par agence et par établissement.

RÉPONSE NO 123

La réponse à cette question est fournie à la question 134 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 124

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 124

La réponse à cette question est fournie à la question 135 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 125

Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'œuvre indépendante (agence privée de personnel) pour les cinq dernières années par catégorie d'emploi, par appellation d'emploi par région et par établissement.

RÉPONSE NO 125

La réponse à cette question est fournie à la question 135 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 126

Le nombre d'heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante par catégorie d'emploi, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 126

La réponse à cette question est fournie à la question 136 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 127

Montants et heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante pour les années 2005-2006 à 2015-2016, toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues, ventilation par région et par établissement.

RÉPONSE NO 127

La réponse à cette question est fournie à la question 137 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 128

Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, les heures travaillées en temps supplémentaire détaillées par catégorie d'emploi pour les années 2006-2007 à 2015-2016.

RÉPONSE NO 128

La réponse à cette question est fournie à la question 138 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 129

Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, le coût des heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi pour les années 2006-2007 à 2015-2016.

RÉPONSE NO 129

La réponse à cette question est fournie à la question 139 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 130

Pourcentage des heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des années 2006-2007 à 2015-2016.

RÉPONSE NO 130

La réponse à cette question est fournie à la question 140 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 131

Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 par établissement, par région.

RÉPONSE NO 131

La réponse à cette question est fournie à la question 141 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 132

Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par catégorie d'emploi et par région.

RÉPONSE NO 132

La réponse à cette question est fournie à la question 142 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 133

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par catégorie d'emploi par région et par établissement pour 2008-2009 à 2015-2016.

RÉPONSE NO 133

La réponse à cette question est fournie à la question 143 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 134

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par appellation d'emploi, par région et par établissement pour 2008-2009 à 2015-2016.

RÉPONSE NO 134

La réponse à cette question est fournie à la question 144 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 135

Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux par région et par établissement pour 2008-2009 à 2015-2016 :

- infirmières;
- infirmières auxiliaires;
- inhalothérapeutes;
- pharmaciens d'établissements;
- autres

RÉPONSE NO 135

La réponse à cette question est fournie à la question 145 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 136

Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.

RÉPONSE NO 136

La réponse à cette question est fournie à la question n° 146 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 137

Liste des demandes de permis de CMS déposées au 1^{er} avril 2012 en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.

RÉPONSE NO 137

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Liste des demandes de permis de CMS déposées depuis le 1^{er} avril 2012

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
6	71010052	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec:	Médecine esthétique Dr Yves Hébert 1832, rue Sherbrooke Ouest, 2 ^e étage Montréal (Québec) H3H 1E4

1.1 Liposuction

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
6	71010055	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie de Maisonneuve 881, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 1Y8

1.1 Liposuction

1.2 Lipoinjection

3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme

3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie

3.3 Augmentation mammaire

3.4 Réduction mammaire

3.5 Autre reconstruction mammaire

4.1 Lipectomie abdominale

4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions

7.1 Ligature, section et exérèse pour varices

9.2 Plastie des petites et grandes lèvres

14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

14.2 Greffe

14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices

15. Biopsies mammaires

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
7	71010054	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec:	Incognito MD 540, boulevard de l'Hôpital Gatineau (Québec) J8V3T2

1.1 Liposuction

1.2 Lipoinjection

3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme

3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie

3.3 Augmentation mammaire

3.4 Réduction mammaire

3.5 Autre reconstruction mammaire

4.1 Lipectomie abdominale

4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions

4.3 Rhytidectomie (modelage facial)

5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux

5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis

5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale

5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren

5.5 Chirurgie pour tunnel carpien

6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires

6.2 Rhinoplastie

- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.1 Au laser
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
16	71010053	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec:	Chirurgie Dix30 9090, boulevard Leduc, bureau 220 Brossard (Québec) J4Y OE2

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 1.1 Liposuction
- 1.2 Lipoinjection
- 2.1 Interruption de grossesse
- 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
- 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
- 3.3 Augmentation mammaire
- 3.4 Réduction mammaire
- 3.5 Autre reconstruction mammaire
- 4.1 Lipectomie abdominale
- 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
- 4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
- 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
- 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
- 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
- 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
- 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
- 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
- 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
- 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
- 6.2 Rhinoplastie
- 6.3 Chirurgie des sinus
- 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
- 7.2 Excision de ganglions superficiels
- 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
- 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
- 8.4 Laparoscopie diagnostique
- 8.5 Chirurgie herniaire
- 8.6 Chirurgie bariatrique
- 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
- 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
- 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocele ou rectocèle

- 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
- 9.5 Dilatation et curetage
- 9.6 Hystérocopie diagnostique et thérapeutique
- 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
- 9.8 Hystérectomie vaginale simple
- 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
- 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
- 14.2 Greffe
- 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
- 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
- 15. Biopsies mammaires

Région	No. permis	Forme d'exploitation	Nom et adresse
16	71010056	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Bellevue clinique d'Ophtalmologie de Longueuil 1375, boulevard Sainte-Foy Longueuil (Québec) J4K 1Y1

- 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
- 11.1 Au laser
- 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
- 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
- 11.4 Blépharoplastie
- 11.5 Tarsorrhaphie et séparation des paupières
- 11.6 Chirurgie pour strabisme
- 11.7 Chirurgie de la rétine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 138

Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisés (CMS) au 31 mars 2016 comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.

RÉPONSE NO 138

La réponse à cette question est fournie à la question n° 148 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 139

Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes ayant obtenu un permis.

RÉPONSE NO 139

La réponse à cette question est fournie à la question n° 149 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 140

Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.

RÉPONSE NO 140

La réponse à cette question est fournie à la question n° 150 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 141

Bilan depuis le début de l'entente entre l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et le Centre médical Rockland MD : nombre et type d'interventions effectuées, coûts totaux des interventions.

RÉPONSE NO 141

La réponse à cette question est fournie à la question n° 115 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 142

Suivi de la mise en œuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2016 relativement à : proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.

RÉPONSE NO 142

La réponse à cette question est fournie à la question n° 156 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 143

Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgences.

RÉPONSE NO 143

La réponse à cette question est fournie à la question n° 163 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 144

Suivi des visites dans les urgences considérées comme étant plus problématiques.

RÉPONSE NO 144

La réponse à cette question est fournie à la question n° 165 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 145

Nombre de visites à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 145

La réponse à cette question est fournie à la question n° 163 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 146

Délai moyen de séjour à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années. Temps d'attente moyen :

- ambulatoire
- sur civière

RÉPONSE NO 146

La réponse à cette question est fournie à la question n° 163 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 147

Pourcentage de patients à l'urgence par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 147

La réponse à cette question est fournie à la question n° 163 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 148

Patients ayant quitté les urgences sans voir un médecin par région et par établissement au cours des trois dernières années.

RÉPONSE NO 148

La réponse à cette question est fournie à la question n° 167 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 149

Cibles et les objectifs du MSSS concernant l'amélioration de la situation dans les urgences.

RÉPONSE NO 149

La réponse à cette question est fournie à la question n° 166 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 150

Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologies de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur de la loi 10 :

- nombre de systèmes à intégrer;
- calendrier de l'intégration;
- coûts estimés de l'intégration;
- personne ou organisme responsable.

RÉPONSE NO 150

La réponse à cette question est fournie à la question n° 65 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 151

Bilan du programme de vaccination contre la méningite de type B au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

- coûts de la campagne;
- personnes vaccinées;
- taux de succès.

RÉPONSE NO 151

Coûts de la campagne :

Un budget de l'ordre de 10 M\$ était prévu pour la campagne de vaccination pour contrer le méningocoque. Celle-ci a débuté en avril 2014 et s'est terminée le 31 décembre 2014, mais des doses de vaccin seront toujours administrées jusqu'en juin 2015 pour compléter le nombre de doses requis selon l'âge.

Les frais au MSSS ont été les suivants :

- Achat des vaccins : 8 650 200 \$
 - Soutien à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : 655 000 \$
 - Évaluation (INSPQ) : 373 075 \$
 - Frais promotion et communication : 63 403 \$
- Total : 9 741 678 \$

Personnes vaccinées :

Le calendrier utilisé a comporté de 2 à 4 doses selon l'âge. En date du 24 mars 2016, 99 876 doses de vaccin ont été administrées. Près de 83 % des jeunes visés (2 mois à 20 ans) ont reçu au moins une dose et 76 % ont reçu au moins 2 doses. Cette dernière proportion varie entre 33 % (17 à 20 ans) et 91 % (bébés de moins d'un an et enfants de 5-11 ans). Depuis le début de la campagne, 156 cas de manifestations cliniques inhabituelles (MCI) ont été déclarés au programme de surveillance passive (Espri) dont 13 sérieuses (MCI ayant nécessité une hospitalisation (≥ 24h), ayant menacé la vie ou ayant été suivie de séquelles ou d'un décès). Tant la surveillance active que la surveillance passive ne font pas état de problématiques particulières.

Taux de succès :

En date du 30 mars 2016, aucun cas de Men-B n'a été rapporté au cours des douze derniers mois¹ dans la population âgée de 20 ans ou moins de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comparativement à une moyenne de six cas par année (taux moyen de 9,8 pour 100 000) au cours des cinq années précédentes (période 2010-2014)². Dans l'ensemble de la population, un seul cas a été rapporté au cours des douze derniers mois comparativement à une moyenne de 9 cas (période 2010-2014), soit un taux d'incidence de 0,36 vs 3,2 (2010-2014).

¹ Période du 29 mars 2015 au 26 mars 2016.

² Période du 29 mars 2010 au 26 mars 2015.

QUESTION NO 152

État de situation au sujet du projet pilote du DSQ. Préciser :

- Les montants reçus d'Inforoute santé Canada par année depuis la signature de l'entente;
- Les montants déboursés par projet pour le DSQ au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016;
- Échéancier de déploiement du DSQ par projet et par région;
- La liste des contrats signés, le montant de chacun des contrats, le nom de la firme ou de la personne, le nombre de soumissionnaires et le montant proposé dans la soumission par contrat;
- Les effectifs du bureau DSQ ainsi que la provenance des effectifs (ministère, organismes, entreprises privées);
- Description des règles d'appel d'offres du MSSS et de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal;
- Évaluation des dépassements des coûts totaux pour le déploiement complet du DSQ;
- Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2016;
- État de situation sur le développement du DCI dans les établissements;
- Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME) pour chacune des années futures (2013 à 2021).

RÉPONSE NO 152

La réponse à cette question est fournie aux questions n° 174 à 182 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 153

État de situation sur la mise en place de la nouvelle direction de lutte contre le cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.

RÉPONSE NO 153

La réponse à cette question est fournie à la question no. 183 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 154

Montants totaux et ventilés que le Québec a retirés du Partenariat canadien contre le cancer financé par le gouvernement fédéral depuis 2007.

RÉPONSE NO 154

La réponse à cette question est fournie à la question n° 162 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

QUESTION NO 155

État de situation et raisons pour lesquelles le Québec n'a toujours qu'un simple statut d'observateur au Partenariat canadien contre le cancer.

RÉPONSE NO 155

Le Partenariat canadien contre le cancer (PCCC) est un organisme public fédéral qui vise à mettre en œuvre des stratégies pancanadiennes en matière de lutte contre le cancer. Le domaine de la santé relève de la compétence du Québec et il entend assumer pleinement sa maîtrise d'œuvre à l'égard de la gestion, de la planification et de l'organisation des soins de santé sur son territoire. Le Québec ne participe généralement pas à des stratégies pancanadiennes en matière de santé et c'est la raison pour laquelle il a décliné d'être membre à part entière du PCCC. La légitimité de cette position historique a été reconnue dans l'« Entente sur le fédéralisme asymétrique qui respecte les compétences du Québec » et cette position oriente la conduite des relations intergouvernementales du Québec.

En revanche, puisque le Québec demeure toujours ouvert au partage d'information et de meilleures pratiques, il a demandé d'avoir le statut d'observateur au sein du PCCC ce qui lui permet de partager son expertise en matière de lutte contre le cancer et d'être informé des initiatives menées par les autres provinces.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 156

État d'avancement de la participation du gouvernement québécois au système canadien d'achats de médicaments avec les autres provinces canadiennes et économies réalisées pour 2015-2016 et estimations pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 156

La réponse à cette question est fournie à la question n° 451 des questions particulières de l'Opposition officielle de la Régie de l'Assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 157

Montant pour financement des soins palliatifs à domicile et en maisons spécialisées en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 157

Soins palliatifs à domicile

- Rehaussement de l'offre de service en soins palliatifs à domicile 2014-2015 : 7 M\$.
- Projets de soutien communautaire aux soins palliatifs à domicile 2014-2015 : 4 M\$.

Financement des lits en maison de soins palliatifs

Exercice financier	Subvention par lit	Allocation financière
2014-2015	68 000 \$	1 564 000 \$
2015-2016	68 000 \$	1 836 000 \$

QUESTION NO 158

Cible du MSSS pour l'offre de services en soins palliatifs.

RÉPONSE NO 158

Les cibles en soins palliatifs et de fin de vie inscrites au Plan stratégique 2015-2020 du MSSS et indiquées à l'Entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 des établissements sont :

- Nombre d'usagers en soins palliatifs et de fin de vie à domicile (cible 2020 : une augmentation de 15 %) ;
- Nombre de lits réservés aux soins palliatifs et de fin de vie (cible 2020 : 1 lit réservé par 10 000 habitants).

En complément, doivent être considérées l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi concernant les soins de fin de vie, le 10 décembre 2015, et la poursuite de l'actualisation de la Politique en soins palliatifs de fin de vie par la mise en œuvre des priorités et des mesures prévues au Plan de développement 2015-2020 des soins palliatifs et de fin de vie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 159

État de situation sur la mise en place du registre du cancer, incluant les effectifs et le budget d'opération.

RÉPONSE NO 159

La réponse à cette question est fournie à la question no. 186 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 160

État de situation relativement au projet pilote d'inscription de nouveaux médicaments en oncologie. Nombre de médicaments visés, nombre d'ententes signées avec des compagnies et estimations des coûts.

RÉPONSE NO 160

La réponse à cette question est fournie à la question n° 184 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 161

État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer.

RÉPONSE NO 161

La réponse à cette question est fournie à la question no. 185 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 162

Montant obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et montant retiré ou gelé par Partenariat canadien contre le cancer.

RÉPONSE NO 162

Aucun montant n'a été obtenu du Partenariat canadien contre le cancer et aucun montant n'a été retiré ou gelé par le Partenariat canadien contre le cancer, hormis le paiement de dépenses de déplacement pour assister à des réunions organisées par lui.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 163

État de situation concernant la mise en place d'un registre québécois du cancer, incluant notamment les sommes investies pour la mise en place du registre et l'échéancier.

RÉPONSE NO 163

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 186 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 164

État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal.

RÉPONSE NO 164

La réponse à cette question est fournie à la question n° 187 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 165

État de situation sur la mise en place du plan directeur en cancérologie.

RÉPONSE NO 165

La réponse à cette question est fournie à la question n° 189 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 166

Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 166

Proportion des patients traités en radiothérapie dont le traitement a été administré dans les délais prescrits (28 jours et moins) 2015-2016 (en date du 1^{er} avril 2016) :

2015-2016

Région	Établissement	%
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	100 %
02	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	99 %
03	CHU de Québec – Université Laval	97 %
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	100 %
05	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	100 %
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	98 %
06	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	100 %
06	Centre universitaire de santé McGill	99 %
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	96 %
07	CISSS de l'Outaouais	98 %
13	CISSS de Laval	100 %
16	CISSS de la Montérégie-Centre	100 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 167

État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.

RÉPONSE NO 167

La réponse à cette question est fournie à la question n° 188 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 168

Nombre et pourcentage de CSSS qui maintiennent et bonifient l'accessibilité aux personnes recevant des soins palliatifs à domicile aux services de base, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que le panier de services suivant :

- un service téléphonique (avec mise à profit d'Info-Santé);
- les services médicaux;
- les services infirmiers;
- la couverture pharmaceutique avec trousse d'urgence;
- les services de répit et de dépannage;
- le matériel et les fournitures pour l'aide à domicile.

RÉPONSE NO 168

La réponse à cette question est fournie à la question n° 191 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 169

Nombre de cliniques de grippe par région et par établissement et date de mise en place.

RÉPONSE NO 169

La réponse à cette question est fournie à la question n° 193 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 170

État de situation sur les négociations avec la FMOQ quant à la mise en place de cliniques de grippe.

RÉPONSE NO 170

Les parties négociantes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) se sont entendues pour mettre en place certaines modalités de rémunération applicables en période de grippe saisonnière (Lettre d'entente n° 269) afin d'assurer à la population le meilleur accès possible aux soins de santé puisque le virus de la grippe saisonnière peut faire croître de façon importante les besoins de soins de première ligne.

À cet égard, lorsque l'épidémie d'influenza a été confirmée par la Direction générale de la santé publique, le MSSS et la FMOQ ont suivi l'évolution de l'activité grippale de chaque territoire en fonction de plusieurs critères établis, dont, notamment, le taux d'occupation des civières aux urgences, la durée moyenne de séjour sur civière, la variation du nombre d'inscription à l'urgence etc. À la lumière des résultats de ce suivi, il n'a pas été nécessaire durant la période grippale de l'année 2015-2016 de procéder à la désignation de cliniques de grippe.

QUESTION NO 171

Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe

RÉPONSE NO 171

La réponse à cette question est fournie à la question 194 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 172

État de situation sur le Programme québécois d'aide financière aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C

RÉPONSE NO 172

La réponse à cette question est fournie à la question 205 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 173

État de situation concernant l'utilisation des électrochocs en matière de traitement en santé mentale. Indiquer les établissements où a lieu cette pratique, le nombre de patients concernés et le nombre de médecins ayant recours à cette méthode.

RÉPONSE NO 173

La réponse à cette question est fournie à la question n° 206 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 174

État de situation au sujet de la fluoration de l'eau au Québec.

RÉPONSE NO 174

La réponse à cette question est fournie à la question 208 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 175

État de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des COOP de santé.

RÉPONSE NO 175

La réponse à cette question est fournie à la question n° 215 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 176

État de situation sur le financement des RUIS relativement à la coordination des services en matière de douleur chronique.

RÉPONSE NO 176

La réponse à cette question est fournie à la question n° 216 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 177

Liste et détails des initiatives interprovinciales en matière de santé découlant des conférences des premiers ministres ou des ministres provinciaux de la Santé depuis 2000 et description de la participation du Québec à ces initiatives. Inclure la liste et les détails des initiatives auxquelles le Québec participe, ne participe pas ou en partie seulement.

RÉPONSE NO 177

La réponse à cette question est fournie à la question n° 217 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 178

État de situation sur le registre du don d'organe.

RÉPONSE NO 178

Contexte

Le projet de loi facilitant le don d'organes et de tissus a été adopté par l'Assemblée nationale le 8 décembre 2010. Cette loi confie à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) la fonction d'établir et de tenir à jour un registre des consentements au prélèvement d'organes et de tissus après le décès, à l'usage des organismes qui assurent la coordination des dons d'organes ou de tissus désignés par le ministre de la Santé et des Services sociaux (Transplant-Québec et Héma-Québec). Ainsi, le 28 février 2011, le *Registre national des consentements au don d'organes et de tissus* a été mis en place en collaboration avec nos partenaires : le ministère de la Santé et des Services sociaux, Transplant Québec et Héma-Québec.

Formulaire de consentement

Les personnes sont sollicitées lors de la première inscription au régime public d'assurance maladie ainsi qu'au moment du renouvellement de la carte d'assurance maladie. Il demeure possible pour le citoyen de signifier son consentement en signant l'autocollant à apposer au dos de la carte. Toute personne peut aussi, en tout temps, à compter de son inscription à la RAMQ, obtenir le formulaire de consentement avant le prochain renouvellement de sa carte d'assurance maladie en communiquant avec la RAMQ. De plus, depuis le 17 octobre 2014, un service en ligne permet de commander un formulaire précomplété que le citoyen n'a qu'à imprimer, signer et envoyer à la RAMQ.

Consultation du *Registre* et nombre de personnes inscrites

Au départ, la consultation du *Registre* a été assumée par le personnel de la RAMQ dédié à ce service sur demande téléphonique de Transplant Québec ou d'Héma-Québec. Puis, en août 2011, un service de consultation en ligne a été mis en place pour ces organismes. L'accès réservé permet la visualisation du formulaire de consentement et son impression aux fins de représentation auprès de la famille. La ligne téléphonique spécifique est maintenue en cas de non-disponibilité du service en ligne.

Quatre ans après le début de la sollicitation, l'ensemble de la population a été joint. La RAMQ poursuit donc la sollicitation uniquement auprès des personnes assurées non inscrites au *Registre*. Ainsi, pour la période du 1er avril 2015 au 29 février 2016, 23 % des personnes sollicitées ont donné leur consentement, ce qui porte à 2 504 046 le nombre total de personnes inscrites au *Registre* depuis son implantation en février 2011, soit 32 % de la clientèle de la RAMQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 179

Bilan du Programme national de santé publique

RÉPONSE NO 179

La réponse à cette question est fournie à la question 218 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 180

État de situation en matière d'écart de financement interrégionaux en dollar et en pourcentage par région socio sanitaire, par programme et échéancier pour régler la situation.

RÉPONSE NO 180

La réponse à cette question est fournie dans le tableau joint à la question n° 227 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 181

Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la Loi sur la santé publique. Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis

RÉPONSE NO 181

La réponse à cette question est fournie à la question 233 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 182

Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.

RÉPONSE NO 182

La réponse à cette question est fournie à la question no 65 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 183

État de situation concernant les pompes à insuline.

RÉPONSE NO 183

La réponse à cette question est fournie à la question n° 235 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 184

État de situation relativement à la mise en place d'une ligne Info Médicaments.

RÉPONSE NO 184

La réponse à cette question est fournie à la question n° 237 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 185

Objectifs de réduction de la lutte au tabagisme.

RÉPONSE NO 185

Le Plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux 2015-2020 vise à réduire l'usage du tabac à 16 % chez les personnes âgées de 12 ans et plus d'ici 2020.

Le Programme national de santé publique 2015-2025 (PNSP) identifie quant à lui les objectifs généraux à viser en matière de lutte contre le tabagisme : prévenir l'initiation au tabagisme et l'exposition à la fumée du tabac dans l'environnement, ainsi que soutenir la cessation tabagique. Un chantier est actuellement en cours pour développer des plans d'action tripartite pour chaque axe du PNSP 2015-2025. Ces plans d'action viendront préciser les cibles à atteindre pour chaque objectif énoncé dans le PNSP 2015-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 186

Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.

RÉPONSE NO 186

D'un point de vue économique, on attribue au tabagisme plusieurs effets négatifs. Il affecte notamment la productivité des Québécoises et des Québécois, et augmente la pression sur le système de santé. Les fumeurs affichent des taux d'absentéisme au travail plus élevés et utilisent davantage les services de santé. En 2002, au Québec, les coûts généraux encourus par l'usage du tabac ont été estimés à près de 4 G\$, dont 990 M\$ en coûts directs de santé¹. Ces coûts directs de santé ont par ailleurs été estimés plus récemment à 1,6 G\$, dans le budget 2013-2014 du gouvernement du Québec².

¹ - Rehm, J., et autres, *Le coût de l'abus de substances au Canada 2002*, mars 2006, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, tableau 10 [En ligne],

[<http://www.ccsa.ca/fra/priorities/research/coststudy/pages/default.aspx>] (19 mai 2011).

² - Gouvernement du Québec, *Plan budgétaire 2013-2014*, 2012, ministère des Finances et de l'Économie, [En ligne], [<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>] (5 août 2013).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 187

Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac depuis les 5 dernières années et prévisions pour 2015-2016. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.

RÉPONSE NO 187

Investissements du ministère de la Santé et des Services sociaux :

2015-2016 : 16,9M\$

Les montants consacrés aux années précédentes peuvent être consultés à la question 203 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition de l'étude des crédits 2015-2016.

À ces sommes s'ajoutent les sommes investies par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour le programme de remboursement des aides pharmacologiques à l'arrêt tabagique :

2015-2016 : 12,2 M\$

Les montants consacrés aux années précédentes peuvent être consultés à la question 203 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition de l'étude des crédits 2015-2016.

Finalement, il faut également considérer les honoraires médicaux pour les interventions en arrêt tabagique versés par la RAMQ qui s'élèvent à approximativement 5 M\$ par année.

Les données 2016-2017 ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 188

Échéancier prévu pour accorder des nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier pour l'application complète de la loi 41.

RÉPONSE NO 188

Le *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier* (droit de prescrire) a été adopté en janvier 2016.

Ce règlement permet aux infirmières détentrices d'un baccalauréat en sciences infirmières de prescrire certains médicaments et certains examens de laboratoire en lien avec des conditions cliniques précises plus particulièrement :

- Prescrire les produits, les médicaments et les pansements reliés au traitement des plaies et aux altérations de la peau et des téguments;
- Prescrire la contraception hormonale, un stérilet ou la contraception orale d'urgence, selon le protocole national développé dans le cadre d'une activité qui découle de ce programme;
- Prescrire un supplément vitaminique et l'acide folique en périnatalité;
- Prescrire un médicament topique pour le traitement de l'infection fongique (candida) de la peau ou des muqueuses chez le bébé et la mère qui allaite;
- Prescrire un médicament pour le traitement des nausées et vomissements non incoercibles chez la femme enceinte;
- Prescrire un médicament pour la cessation tabagique, sauf la varenicline et le bupropion;
- Prescrire un médicament pour le traitement d'une infection gonococcique ou d'une infection à *Chlamédia trachomatis* chez une personne asymptomatique ayant eu un résultat d'analyse positif au dépistage et prescrire les tests de contrôle selon le protocole national;
- Prescrire un médicament pour le traitement d'une infection gonococcique ou d'une infection à *Chlamédia trachomatis* chez une personne asymptomatique identifiée comme partenaire sexuel d'une personne présentant l'une ou l'autre de ces infections et prescrire les tests de contrôle, selon le protocole national;
- Prodiguier les soins et les traitements de certains problèmes de santé courants.

Pour la seconde partie de la question qui touche les pharmaciens, le projet de loi 41 a été adopté le 8 décembre 2011, par l'Assemblée nationale. Cette loi ainsi que les règlements qui en découlent sont entrés en vigueur le 20 juin 2015 de sorte que les pharmaciens peuvent maintenant réaliser les activités suivantes :

- La prolongation d'une ordonnance d'un médecin, afin que le traitement prescrit ne soit pas interrompu;
- L'ajustement d'une ordonnance d'un médecin en modifiant la forme, la dose, la quantité ou la posologie;
- La substitution d'un médicament prescrit en cas de rupture d'approvisionnement complète au Québec par un autre médicament d'une même sous-classe thérapeutique;

- L'administration d'un médicament par voie orale, topique, sous-cutanée, intradermique, intramusculaire ou par inhalation, à des fins d'enseignement;
- La prescription et l'interprétation des analyses de laboratoires aux fins du suivi de la thérapie médicamenteuse pour les pharmaciens exerçant en établissement de santé;
- La prescription d'un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis, notamment à des fins préventives;
- La prescription de médicaments par les pharmaciens pour des conditions dont le diagnostic et le traitement sont connus.

À la suite d'une modification apportée à la Loi sur l'assurance médicaments, grâce à l'adoption du projet de loi 28 le 20 avril 2015, ces activités font partie des garanties du Régime général d'assurance médicaments, et ce, depuis le 20 juin 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 189

Échéancier pour la mise en place de la gratuité des traitements médicalement requis pour stabiliser l'état des patients atteints de dégénérescence maculaire dans les établissements publics.

RÉPONSE NO 189

La réponse à cette question est fournie à la question n° 240 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 190

Liste d'attente en imagerie médicale et échographie par région et par établissement.

RÉPONSE NO 190

La réponse à cette question est fournie à la question n° 243 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 191

Détail des mesures identifiées (montant et mode d'allocation) pour l'utilisation du FINESSS par année depuis 2010-2011 :

- plan d'investissement pour les personnes âgées;
- maintien de l'accès aux chirurgies;
- amélioration de la performance : projet lean;
- amélioration de la performance : chirurgie;
- autres.

RÉPONSE NO 191

La réponse à cette question est fournie à la question no 244 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 192

Sommes engagées dans le Programme québécois de procréation assistée par année depuis 2011-2012, ventilation par année :

- a. par région;
- b. par établissement;
- c. nombre de couples ayant bénéficiés du programme.

RÉPONSE NO 192

- a. par région;
- b. par établissement;

Les réponses à ces questions sont fournies à la question n° 120 a. de l'Opposition officielle.

- c. nombre de couples ayant bénéficié du programme.

Cette donnée n'est pas disponible. Des personnes seules ont bénéficié du programme. De plus, nous n'avons pas les données pour les personnes qui ont bénéficié des services d'insémination artificielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 193

État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.

RÉPONSE NO 193

La réponse à cette question est fournie à la question no 245 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 194

État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'Est de l'Île de Montréal.

RÉPONSE NO 194

La réponse à cette question est fournie à la question no 246 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 195

Bilan détaillé des travaux concernant le projet de l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont :

- état d'avancement du projet;
- estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;
- échéancier des travaux (par phase ou lot);
- sommes investies en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017

RÉPONSE NO 195

- état d'avancement du projet;

Les travaux préparatoires des lots 1 et 2, soit l'ajout d'un étage au Pavillon J.-A. DeSève et la construction du garage temporaire pour les ambulances, sont complétés. Le projet a atteint une phase cruciale de son déroulement par la livraison de la nouvelle urgence le 18 décembre 2015, soit le lot 3.

- estimation initiale et estimation à jour des coûts totaux de l'ensemble du projet;

Le budget total autorisé en date du 5 avril 2016 est de 84,719 M\$.

- échéancier des travaux (par phase ou lot);

Phase 1 (construction de rampe temporaire) : Une rampe temporaire a été construite. De plus, l'urgence existante a été isolée de la zone des travaux par du cloisonnement. Fin réelle : 21 mai 2013.

Phase 2 (démolition de la portion du Pavillon Marcel-Lamoureux abritant les laboratoires) : Un nouveau garage fut construit. Construction d'un lien temporaire entre le Pavillon Marcel-Lamoureux et la Polyclinique. Démolition des laboratoires existants. Fin réelle : 22 novembre 2013.

Phase 3 (agrandissement de l'urgence) : Construction d'un nouveau bâtiment de 3 étages conçu pour y loger des espaces clinico-administratifs au rez-de-chaussée, une nouvelle urgence au deuxième étage et un espace non aménagé au troisième étage. Fin réelle : 18 décembre 2015.

Phase 4 (réaménagement de l'installation existante) : Aménagement d'une nouvelle zone d'imagerie médicale et d'une zone ambulatoire permanente. Fin prévue : 3 mars 2017.

Phase 5 (mise en opération du nouveau garage des ambulances) : Démolition des aménagements temporaires à l'intérieur du garage des ambulances et finalisation des aménagements permanents. Fin prévue : 16 juin 2017.

Phase 6 (démolition des aménagements temporaires et de l'annexe fonctionnelle) : Démolition des aménagements temporaires, démolition de l'annexe fonctionnelle et du garage temporaire. Démobilisation de l'entrepreneur. Fin prévue : 1^{er} septembre 2017.

- sommes investies en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017

2015-2016 : 21,266 M\$

2016-2017 : 14,545 M\$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 196

État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.

RÉPONSE NO 196

DESCRIPTION DU PROJET DESCRIPTION

La capacité actuelle de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (Hôpital) est nettement insuffisante pour répondre à la demande et ce dernier est confronté à un engorgement majeur qui ne peut que s'aggraver face au développement de la région. Le projet vise l'ajout de 150 lits de courte durée à l'Hôpital, dont neuf en santé mentale. La solution intègre également le volet des services ambulatoires, thérapeutiques et diagnostiques. L'ajout de capacité permettra l'atteinte d'objectifs précis, dont la fermeture des unités de débordement, la diminution des délais d'attente, l'adaptation des services ambulatoires et l'amélioration de la majorité des ratios de performance. Ce projet aura aussi un impact majeur sur les services non cliniques comme les services alimentaires, les services techniques, l'approvisionnement, etc.

COUT ET FINANCEMENT

Un montant de 148 M\$ a été provisionné au Plan québécois des infrastructures et tient compte des risques, de l'indexation, des frais de gestion et du financement temporaire. Le projet est entièrement financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTAPES EN COURS

La gestion du projet se poursuit conformément à la nouvelle Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. Des travaux sont actuellement en cours afin d'élaborer un Dossier d'opportunité (DO). Plus précisément sur le programme fonctionnel.

ÉTAPE SUIVANTE

Pour l'instant, il est prématuré d'avancer une date de dépôt du DO, mais un dépôt à l'hiver 2017 est réaliste.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 197

Détail des plans d'optimisation incluant les montants par région et par mesure Santé identifiée.

RÉPONSE NO 197

La réponse à cette question est fournie à la question 325 des questions particulières de l'Opposition officielle.